

Rapport de gestion 2014

Editeur: rectorat, avril 2015

Table des matières

Message de la rectrice	5
Conseil de l'Université (CU)	6
L'année 2014 en bref	8
A l'honneur	11
Le mandat d'objectifs 2014-2017	14
Le point de vue des partenaires	15
Sénat	15
Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)	15
Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)	16
Les Facultés	17
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)	17
Faculté des sciences (FS)	20
Faculté de droit (FD)	23
Faculté des sciences économiques (FSE)	27
Faculté de théologie (FT)	29
Triangle Azur	31
Les secteurs et départements	32
Secteur enseignement	32
<i>Service social</i>	32
<i>Centre de langues</i>	33
<i>Centre de carrière</i>	33
<i>Mobilité</i>	34
<i>Université du 3^e âge</i>	34
Secteur recherche et qualité	35
<i>Recherche et innovation</i>	35
<i>Qualité</i>	35
<i>Egalité des chances</i>	36
<i>Développement durable</i>	36
Secteur cadre institutionnel et légal	37
<i>Affaires juridiques</i>	37
<i>Service de communication</i>	38
Département du secrétaire général	40
<i>Service des ressources humaines</i>	41
<i>Service de la comptabilité générale</i>	42
<i>Service des fonds de tiers</i>	43
<i>Dies academicus : vivre ensemble</i>	44

Département des services et infrastructures	44
<i>Logistique de gouvernance et des infrastructures</i>	44
<i>Infrastructures – Bâtiments</i>	44
<i>Infrastructures – Informatique et réseaux</i>	45
<i>Services : missions et mesures de développement</i>	47
<i>Service de l'informatique scientifique et des bibliothèques</i>	48
<i>Service des sports</i>	49
<i>Centrale d'achats et service technique de la Faculté des sciences</i>	49
Annexes	50
Statistiques concernant les étudiants	50
Titres et diplômes décernés en 2014	51
Prix académiques décernés en 2014	52
Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université	59
Effectifs des étudiants par faculté	59
Provenance des étudiants	60
Mobilité	61
Liste des doctorats et docteurs honoris causa	62
Retraites, démissions et décès de professeurs	67
Tableau de nomination du corps professoral durant l'année 2014	67
Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature au 31.12.2014	68
Tableaux financiers (état au 28.02.2015)	69
Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR) y compris le domaine central (DC) et les overheads du FNS	70
Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2014	71
Membres des commissions de l'Université au 31.12.2014	72
Liste des représentations	76
Abréviations	77

Remarques liminaires

Présenté au Conseil de l'Université le 2 avril 2015, le présent rapport rassemble les contributions fournies par les différentes entités qui constituent l'Université ou sont en relation directe avec elle. Les auteurs de ces textes sont mentionnés au début de chaque chapitre.

Afin de faciliter la lecture, on a renoncé à combiner ou doubler systématiquement les formes féminines et masculines. Les formulations masculines concernent donc aussi bien les hommes que les femmes. Dans le même souci d'allègement du

texte, les désignations françaises officielles des titres de *baccalauréat universitaire (BA)* et de *maîtrise universitaire (MA)* sont indifféremment utilisées avec leurs correspondants anglais *bachelor* et *master*, qui entrent dans le vocabulaire habituel des universités et des hautes écoles.

Tout naturellement, le lecteur observera des redondances entre certains chapitres : celles-ci permettent, en évitant de fastidieux renvois, de conserver l'unité de chaque contribution.

Neuchâtel, avril 2015

Message de la rectrice

Deux mots viennent à mon esprit en passant l'année 2014 en revue : complémentarité et consolidation.

Complémentarité d'une part, si l'on pense aux axes de la recherche et de l'innovation dans notre Université. Je me réjouis de la présence forte des domaines-clés, figures de proue de la richesse et de la vitalité des recherches menées dans notre institution, et qui constituent l'une des mesures phares préconisées dans le *Plan d'intentions 2013-2016* :

- Temps/fréquence et métrologie optique
- Migration et mobilité
- Ecologie chimique
- Interactions sociales
- Droit de la santé
- Hydrogéologie et géothermie
- Sciences cognitives
- Systèmes complexes et big data
- Droit de la propriété intellectuelle et innovation.

Ce sont autant de domaines qui, dans la mosaïque de l'ensemble des recherches de l'Université de Neuchâtel, montrent les voies de l'excellence et de l'originalité pour penser le monde.

Des domaines qui, dans le paysage des universités suisses, s'inscrivent en complémentarité des autres institutions d'enseignement et de recherche. Car la complémentarité se manifeste aussi entre les hautes écoles. Entre universités, qui collaborent et se complètent dans leurs missions de recherche et d'enseignement. Entre types de hautes écoles, qui ont des missions indispensables dans le nouveau dispositif prévu par la loi sur l'encouragement des hautes écoles.

La riche offre d'enseignements, à taille humaine, contribue elle aussi de manière décisive à faire de notre Université une institution de grande qualité. Cet enseignement, dispensé avec passion,

concourt au rayonnement de l'Université de Neuchâtel. Et l'augmentation des étudiantes et étudiants à la rentrée universitaire 2014 l'atteste.

Consolidation, d'autre part, avec des choix parfois difficiles pris lors des années précédentes et qui portent peu à peu leurs fruits, ce qui augmente la cohérence et la visibilité de notre institution dans le paysage cantonal et suisse des hautes écoles. D'abord, le *Plan d'intentions 2013-2016* élaboré par le rectorat a été transformé par le Conseil d'Etat en *Mandat d'objectifs 2014-2017* et approuvé par le Grand Conseil lors de sa session du 30 septembre. Ensuite, la Faculté des sciences économiques a déménagé à Breguet 2, ce qui permet à l'Université d'avoir pour chaque faculté un bâtiment emblématique. Enfin, le rectorat a mis en œuvre une nouvelle répartition des responsabilités décidée à la fin de l'année 2013, avec l'arrivée du vice-recteur Jean-Jacques Aubert. Divers services ont également été renforcés et restructurés.

Complémentarité et consolidation, mais dans une conjoncture toujours fragile. Cela implique, plus que jamais, un effort de l'ensemble des membres de notre communauté universitaire pour continuer à faire de notre Université un lieu d'exception au service d'un enseignement et d'une recherche de qualité.

Un grand merci

Permettez-moi de remercier vivement toutes celles et ceux qui ont contribué, par leur travail et par leur engagement, à rendre notre Université encore plus performante et plus attractive.

Nous nous réjouissons de relever les nouveaux défis qui nous attendent en 2015.

Martine Rahier
Rectrice

Conseil de l'Université (CU)

L'année qui vient de s'écouler a permis au Conseil de l'Université, dans sa nouvelle composition, de définir un cadre de fonctionnement répondant aux défis auxquels il doit répondre en tant qu'organe stratégique et de contrôle de l'Université de Neuchâtel: mise en œuvre du mandat d'objectifs 2014-2017 et révision totale de la loi sur l'Université.

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Antoine Grandjean, président du Conseil de l'Université, entré en fonction au 1er octobre 2013.

Vue générale et faits marquants

Lors de sa première séance du 6 février 2014, le Conseil de l'Université a pris connaissance de la décision du Conseil d'Etat de ne pas procéder à une révision partielle de la loi sur l'Université (mandats 7 et 8 du programme de législature 2009-2013), mais à une révision totale et profonde. Cette décision, prise en raison des enjeux vitaux qui attendent l'Université ces prochaines années, a été précisée par Mme Monika Maire-Hefti, invitée à cette séance pour présenter la vision de son département en matière d'enseignement supérieur. La révision complète de la loi se justifie aussi en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE). C'est pourquoi le Conseil d'Etat a chargé un Groupe de projet, sous l'égide du Conseil de l'Université, de mettre en œuvre une révision totale de la loi, appelée LUNE. Il a également décidé que le descriptif de projet serait élaboré par la Commission juridique du CU et le Service juridique de l'Etat de Neuchâtel. Le descriptif du projet a été discuté, puis validé par le Comité de pilotage (COPIL) réunissant la cheffe du DEF, la rectrice et le président du CU. Il a été présenté au CU lors de sa séance du 6 février 2014. Il a été décidé que les quatre facultés de l'UniNE, sans la Faculté de théologie, seraient représentées au sein du Groupe de projet.

Se référant au plan d'intentions 2013-2016 de l'Université de Neuchâtel, le nouveau mandat d'objectifs 2014-2017, adopté par le Conseil d'Etat le 26 mai 2014 et ratifié par le Grand Conseil le 30 septembre 2014, a été examiné par le CU lors de sa séance du 23 octobre 2014. Pour la période 2014-2017, huit mandats sont confiés à l'Université avec une enveloppe budgétaire augmentant de 0,5% par année. Il convient encore de relever l'introduction d'indicateurs de réalisation des objectifs pour chaque mandat. Le CU a pris note que le Mandat 1 demande à l'UniNE de mettre en œuvre la fermeture de la Faculté de théologie et d'établir un plan précisant la réaffectation des moyens libérés. Par ailleurs,

suite à l'examen détaillé du mandat d'objectifs, le bureau a fait part au Conseil d'Etat de ses inquiétudes quant à la non-adéquation des ressources financières avec les objectifs et au choix des ratios permettant de déterminer si les objectifs sont atteints ou non. Il s'agira de les analyser avec prudence pour éviter de donner une image erronée de l'activité de l'Université. Dans cette correspondance, il a également remercié le Conseil d'Etat d'avoir retenu les grandes orientations du plan d'intentions 2013-2016 de l'Université. En réponse, le Conseil d'Etat indique que les différents points soulevés pourront être débattus, éventuellement de manière élargie, dans le cadre des séances régulières DEF-CU-rectorat.

Autre fait saillant, le Conseil a organisé le 20 février 2014 une petite cérémonie en l'honneur de M. Dick Marty, pour le remercier de son engagement de grande qualité au sein du Conseil de l'Université et du soutien inconditionnel apporté à notre institution. M. Dick Marty a présidé le Conseil de l'Université de l'automne 2010 à celui de 2014.

Rapport de gestion 2014

Le Conseil de l'Université a siégé à six reprises et son bureau à huit. Le Conseil s'est prononcé sur de nombreux objets et a examiné différentes thématiques. En dehors des objets courants comme le budget, les comptes et le rapport de gestion, le CU a porté une attention particulière au mandat d'objectifs 2014-2017, au nouveau règlement en matière de respect de l'intégrité scientifique, ainsi qu'à la révision du règlement général d'organisation de l'Université (RGOU). Toutes ses prises de position se sont faites sur la base des rapports établis par la Commission de gestion et des finances et par la Commission juridique.

Toutes les commissions ont fourni un important travail au cours des 46 séances de travail, dont 14 séances pour le Groupe de projet de la LUNE. En tant que chef de projet mandaté par le Conseil d'Etat et président de la Commission juridique du Conseil de l'Université, M. André Simon-Vermot a présenté à chaque séance, de manière très détaillée, l'avancée et les enjeux du projet LUNE. La mise en consultation du projet LUNE au sein de la communauté universitaire étant prévue du début février à fin mars 2015, le CU a constitué une commission ad hoc. Son but est d'examiner le projet final dans le but de rédiger une prise de position à l'intention du CU, de manière à faciliter le débat. Une fois encore, il convient de mettre en évidence l'immense travail fourni par le groupe de projet, en particulier celui de son chef. Le résultat présente des solutions innovantes et un cadre propre à favoriser le développement de notre institution. Nous espérons que les autorités politiques se rallieront à ce projet. Que chaque per-

sonne qui a contribué à ce projet en soit ici personnellement remerciée.

Le Conseil de l'Université a pris acte du bouclage des comptes 2013, dont l'excédent de recettes de 160'612 francs a conduit à un apport à la réserve du même montant. Suite aux préoccupations financières, présentées aux Conseillers d'Etat L. Kurth et Ph. Gnaegi le 12 avril 2013, le Conseil de l'Université reste toujours très inquiet quant à l'enveloppe financière allouée par l'Etat, notamment en raison de la recapitalisation de prévoyance.ne, de la contribution à l'indexation des salaires et de l'augmentation du nombre d'étudiants qui nécessite un élargissement de l'encadrement si notre université entend maintenir la qualité de sa formation. Pour 2015, le budget alloué par le canton à l'Université se monte à 47'160'630 francs, montant auquel il convient encore d'ajouter 4'824'442 suite à la prise en charge des loyers par notre institution à partir du 1er janvier 2015. Ainsi, le résultat budgété prévoit une perte de 2'125'016 francs, ce qui a pour conséquence une diminution de la réserve ramenée à 4,8 millions de francs. Le Conseil de l'Université a approuvé les rapports de la Commission de gestion et des finances portant sur les comptes 2013 et le budget 2014.

En début d'année, le président a souhaité reconduire la présentation des différents secteurs de l'Université. Ainsi, le secteur Recherche et qualité dirigé par Mme la vice-rectrice Simona Pekarek Doehler, le département Services et infrastructures placé sous la responsabilité du Dr Abdellatif Mokeddem et le secteur Cadre institutionnel et légal dirigé par M. le vice-recteur Pascal Mahon

Conseil de l'Université 2014

Antoine Grandjean, Didier Berberat, Marc Bloch, Pierre-Alain Cattin, Mario El-Khoury, Christine Gaillard, Blaise Godet, Fabienne Marquis Weible, André Simon-Vermot, Martine Walzer Palomo, Arnaud Besson, Bruno Colbois (dès le 01.08.2014), Geneviève de Weck, Jean-Marie Grether, Florence Guillaume (jusqu'au 31.07.2014), Peter Kropf (jusqu'au 31.07.2014), Félix Moser, Christoph Müller (dès le 01.08.2014), Patrick Vincent (dès le 01.08.2014), Iván Ordás Criado, Line Magnanelli (dès le 01.10.2014), Adrien Wyssbrod (jusqu'au 30.09.2014), Laurence Boegli, Martine Rahier, Simona Pekarek Doehler, Jean-Jacques Aubert, Pascal Mahon, Philippe Jeanneret. Secrétariat : Françoise Voillat.

Groupe de projet LUNE

*Simon-Vermot André, président du groupe de projet et de la commission juridique du Conseil de l'Université
Boegli Laurence, représentante du Département de l'éducation et de la famille*

Clément Thierry, représentant de l'Office des hautes écoles et de la recherche

Colbois Bruno, représentant des doyennes et doyens des facultés

Cotofrei Paul, représentant du corps intermédiaire

Feuz Laurent représentant de l'Office des hautes écoles et de la recherche

Grether Jean-Marie, représentant du Conseil de l'Université

Guillaume Florence, représentante de la Faculté de droit

Hertz Ellen, représentante du Sénat

Kropf Peter, représentant de la Faculté des sciences

ont été présentés au Conseil. Chaque membre a pu ainsi mieux connaître le fonctionnement d'une partie de notre institution et poser les questions que ces présentations ont suscitées.

Le Conseil de l'Université a accueilli Mme Laurence Boegli, nouvelle conseillère stratégique du DEF, en remplacement de M. Philippe Willi, chef de l'Office des hautes écoles et de la recherche. En raison de son départ à la retraite, Mme Anne-Nelly Perret-Clermont a été remplacée par M. Patrick Vincent pour représenter le Sénat. Il a également pris note de la démission de M. Adrien Wyssbrod, remplacé par Mme Line Magnanelli, nouvelle représentante de la FEN. Cette dernière a aussi été désignée membre de la Commission prospective et de la Fondation du Foyer des Etudiants à la place de M. Wyssbrod.

En conclusion, le Conseil souhaite que la nouvelle LUNE puisse entrer en vigueur en 2016 et donner à l'Université les instruments nécessaires pour une bonne gouvernance de l'institution et ainsi favoriser son adaptation à un environnement concurrentiel en forte évolution. Il entend poursuivre ses efforts pour que l'Université puisse continuer à assurer sa mission de haute école de qualité dans les domaines de l'enseignement et de la recherche et à créer des synergies non seulement dans le canton mais aussi à l'extérieur.

Le président exprime toute sa gratitude à tous les membres du Conseil de l'Université, ainsi qu'à la secrétaire du Conseil, Mme Françoise Voillat, pour leur engagement sans compter et leurs observations pertinentes faites lors des nombreuses séances qui se sont tenues en 2014.

Logatto Anthony, représentant du Service financier de l'Etat

Mahon Pascal, représentant du rectorat

Müller Christoph, représentant des doyennes et doyens des facultés

Ordás Criado Iván, représentant des étudiants, docteurs et auditeurs

Perret-Clermont Anne-Nelly, représentante du Sénat

Schneider Vincent, représentant du Service juridique de l'Etat

Tendon Alain, représentant du Service juridique de l'Etat

Willi Philippe, représentant de l'Office des hautes écoles et de la recherche

Comité de pilotage LUNE

Maire-Hefti Monika, cheffe du Département de l'éducation et de la famille

Rahier Martine, rectrice de l'Université de Neuchâtel

Grandjean Antoine, président du Conseil de l'Université

L'année 2014 en bref

Janvier Un nouveau centre de recherche en criminologie

Piloté depuis l'Université de Neuchâtel, le Centre romand de recherche en criminologie (CRRC) est le fruit de collaborations avec l'Université de Lausanne, l'Université de Genève, ainsi qu'avec l'Université de Franche-Comté. Le CRRC vise à fédérer des chercheurs d'horizons variés dans le but d'analyser différents aspects de la déviance criminalisée, tels que sa définition, son dénombrement, sa prévention et sa prise en charge. Les objets d'étude comprennent ainsi les notions de déviance, de crime, de victimisation, de sanction, de police, ou encore celles de législation et justice pénales. Ses deux premiers projets ont obtenu le soutien du Fonds national suisse (FNS) pour un montant total de 360'000 francs.

Mars Lancement d'un CAS en Gestion du développement régional

L'Université de Neuchâtel et la Haute école de gestion Arc (HEG Arc) ont lancé conjointement un nouveau Certificate of Advanced Studies (CAS) en Gestion du développement régional. Ce CAS régional propose pour la première fois une formation à l'intersection de l'économie régionale, de l'aménagement du territoire et de la gestion de projet. Mêlant aspects théoriques et pratiques, cette formation permettra aux participants d'acquérir des outils de compréhension et des compétences techniques nécessaires à la promotion, l'accompagnement et la mise en œuvre de projets de développement régional d'aujourd'hui.

Journée de l'innovation et des PME 2014

Organisée par la Faculté de droit de l'UniNE en partenariat avec l'association «Le Réseau», présidée par le conseiller national Fathi Derder, la manifestation s'est tenue le 17 mars dans le bâtiment Microcity de l'EPFL et a connu un vif succès : plus de 200 personnalités des mondes politique, économique et académique ont débattu des moyens à mettre en œuvre pour que la Suisse conserve sa place de leader mondial dans le secteur de l'innovation.

Avril Centres de compétence : neuf domaines-clés

Lancement d'une campagne de promotion en affiches et en vidéos pour les neuf domaines-clés en matière de recherche et d'innovation de l'Université de Neuchâtel. Droit de la santé, temps/fréquence et métrologie optique, hydrogéologie et géothermie, écologie chimique, migration et mobilité, sciences cognitives, interactions sociales, droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation, systèmes complexes et big data : ces neuf domaines-clés répondent aux préoccupations et aux défis technologiques et sociaux de notre époque. Ils cristallisent des savoirs qui font la réputation de l'Université de Neuchâtel et constituent un des éléments forts du *plan d'intentions 2013-2016* qui sera transformé en *mandat d'objectifs*.

CompAS 2014 : Neuchâtel, capitale de l'informatique

Plus de 130 chercheurs et industriels spécialisés en informatique se sont réunis durant quatre jours pour échanger sur les domaines de l'architecture des machines, des systèmes informatiques complexes et du calcul haute performance. Organisée par l'Institut d'informatique et soutenue par de nombreux partenaires, cette conférence se tenait pour la première fois à Neuchâtel.

Théâtre de la connaissance

L'Université de Neuchâtel a proposé un événement exceptionnel : le Théâtre de la Connaissance, qui traite du réchauffement climatique d'une manière originale et innovante avec la pièce *Gaia Global Circus*, écrite par Pierre Daubigny sur un projet du sociologue de renommée mondiale, Bruno Latour. L'occasion pour l'Université de Neuchâtel et ses partenaires de s'ouvrir sur la cité, et d'expérimenter de nouveaux moyens de mettre les connaissances scientifiques en scène et en débat.

Un master pour une agriculture durable

L'Université de Neuchâtel et le CABI, en collaboration avec le canton du Jura, ont lancé une formation post-grade inédite en gestion intégrée des cultures. Le programme d'une durée de neuf mois propose des outils pour une production agricole efficace avec un minimum d'impact sur l'environnement : contrôle des ravageurs, protection des sols, sélection des semences, nutrition, économie rurale, gestion des paysages et politique agricole. Cette nouvelle formation s'adresse à tous les professionnels de la branche. La première volée du Master of Advanced Studies in *Integrated Crop Management* (MAS ICM) est attendue pour mars 2015. Les enseignements seront dispensés à Delémont (JU).

Mai Glossaire des patois de la Suisse : sortie du tome 7

Établi à Neuchâtel, le *Glossaire des patois de la Suisse romande* a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur. Le tome 7 du *Glossaire des patois de la Suisse romande* est sorti de presse ; il se présente en deux volumes consacrés à la lettre F, comprenant 1'204 pages et 4'679 articles.

Juin WhatsApp : faites don de vos messages à la science!

Cinq ans après une vaste collecte de SMS, qui a permis le développement de nombreuses et fructueuses recherches, les linguistes des Universités de Neuchâtel, Zurich et Berne se tournent désormais vers les échanges par messagerie WhatsApp. Une vaste campagne a été lancée dans toute la Suisse le 1er juin, en vue d'enregistrer des données aussi nombreuses que possible pour la recherche.

Lancement du Pôle de recherche national (PRN) on the move

Le colloque *Droits de l'homme et démocratie : un défi pour la Suisse* a marqué le lancement officiel, le 5 juin, du Pôle de recherche national (PRN) *on the move*. Doté de 17.2 millions de francs suisses et basé à l'Université de Neuchâtel, *on the move* s'intéresse à la mobilité et à la migration ainsi qu'à la population diverse qui compose la Suisse d'aujourd'hui.



Les maîtres du temps et des lasers du monde entier à Neuchâtel

Du 23 au 26 juin, Neuchâtel est devenue la capitale des technologies *Temps-Fréquence* dont les applications vont de la métrologie aux télécommunications, en passant par le positionnement par satellite, la gestion des réseaux de distribution d'énergie, ou encore les bases de temps des ordinateurs et des téléphones portables. Organisé par le Laboratoire *Temps-Fréquence* (LTF) de l'Université de Neuchâtel (UniNE), le CSEM et la FSRM (Fondation suisse pour la recherche en microtechnique), le congrès EFTF 2014 (*European Frequency and Time Forum*) a accueilli quelque 400 participants et un invité de marque : Serge Haroche, Prix Nobel de physique 2012.

Août Des insectes et des plantes

Organisatrice du *15th International Symposium on Insect-Plant Relationships* (SIP 15), l'Alma mater neuchâteloise a attiré quelque 200 spécialistes des substances volatiles et leur rôle dans les interactions entre insectes et plantes, une thématique en relation avec le centre de compétences *Ecologie chimique* développé dans le sillage du Pôle de recherche national *Survie des plantes* que l'UniNE avait piloté durant douze ans.

Septembre Archéologie nubienne

Alors que le Laténium inaugurait le 3 septembre l'exposition *Aux origines des pharaons noirs*, soit mille ans d'histoire mis au jour grâce à des chercheurs neuchâtelois, l'Université de Neuchâtel a accueilli la même semaine la 13e Conférence internationale des études nubienes, rassemblant près de 300 spécialistes internationaux.

Une tourbière pour étudier l'évolution climatique

C'est une première en Suisse ! Une tourbière acide à basse altitude a été créée au cœur du Jardin botanique de Neuchâtel. Elle servira de laboratoire à l'Institut de biologie de l'Université de Neuchâtel pour étudier l'évolution d'un écosystème créé par l'homme dans un contexte de changements climatiques.

Octobre Un jardin de permaculture sur le site d'UniMail

C'est l'un des résultats d'une initiative étudiante, pédagogique et interfacultaire de l'Université de Neuchâtel. Elle avait décroché l'an dernier un soutien de 100'000 francs de la Conférence universitaire suisse (CUS) dans le cadre d'un programme visant à encourager le développement durable dans les universités du pays. Le projet a été intégré au programme des cours du Bachelor en biologie et ethnologie proposés à l'UniNE par Alexandre Aebi, maître d'enseignement et de recherche en agroécologie, en collaboration avec la professeure Ellen Hertz, directrice de l'Institut d'ethnologie. La permaculture associe l'art de cultiver la terre avec l'aménagement du territoire en se basant sur les principes des écosystèmes naturels. Elle privilégie les espèces locales, dans une perspective de développement durable et de richesse en biodiversité. Ainsi, une centaine d'espèces s'épanouiront dans un espace de 150 mètres carrés aménagé entre le Jardin alpin de la colline du Mail et la face orientale du bâtiment principal d'UniMail. L'initiative a pu se concrétiser grâce à une collaboration entre les étudiants et les enseignants de l'Université de Neuchâtel, le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel, et Gaëtan Morard, permaculteur.

Novembre Journées d'études InnovationS

Les Journées d'études *InnovationS*, le 15 novembre, étaient la première manifestation tangible de la convention de collaboration conclue en 2013 entre l'Etat de Neuchâtel, l'Université de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds, convention qui a pris effet au 1^{er} septembre dernier. L'événement a rassemblé des chercheurs de nombreuses disciplines issus des hautes écoles de la région ainsi que des spécialistes qui se sont penchés sur des questions d'innovation à travers une sélection d'objets issus de la collection de l'ancienne entreprise chaux-de-fonnière Portescap conservée par le Musée international d'horlogerie (MIH).

Un ancien ministre français nommé professeur associé à l'UniNE

Vincent Peillon, ministre français de l'Education nationale dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, a été nommé par le Conseil d'Etat professeur associé à l'Université de Neuchâtel. Ce docteur en philosophie et député européen y mènera des activités de recherche et d'enseignement interdisciplinaires sur l'histoire de la démocratie.

52 objets pour raconter Neuchâtel autrement

Après les articles, le livre ! Afin de mettre en valeur le patrimoine neuchâtelois et le travail des chercheurs, l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel a été invité à fêter les 275 ans de *L'Express-L'Impartial* sous la forme d'une rubrique hebdomadaire. Durant 52 semaines, les meilleurs spécialistes du canton se sont prêtés au jeu, formant au fil des articles la matière du livre qui vient de sortir de presse. Intitulé *Le Pays de Neuchâtel raconté en 52 objets*, ce recueil au charme désuet invite les lecteurs à replonger dans un passé parfois oublié, mais encore bien vivant.

Premières Montres Alumni

Dans le cadre de la cérémonie de remise des titres de bachelor de la Faculté des lettres et sciences humaines, les deux lauréats du Prix d'Excellence de la Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN) ont reçu les premiers modèles de la *Montre Alumni*. Créée spécialement par la marque horlogère Tissot en association avec la SAN, cette montre constitue un magnifique souvenir des années passées à étudier à Neuchâtel.

Décembre Inauguration du nouveau bâtiment de la FSE

Depuis la rentrée 2014, la FSE a un tout nouvel écrin. Elle s'est installée à Breguet 2, dans l'ancien bâtiment de l'Institut de microtechnique (IMT). Des locaux qu'elle a inaugurés en grande pompe le 9 décembre. Désormais, chaque faculté de l'UniNE a son bâtiment ! En outre, la FSE a mené une réflexion sur son avenir et pris la décision de se concentrer sur ses trois domaines-clés, à savoir le management, l'économie et la finance. Ce redéploiement a impliqué une réorganisation à la fois thématique, mais aussi géographique de la faculté, avec le transfert de l'Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO) ainsi qu'une des deux chaires de statistiques à la Faculté des sciences.

A l'honneur

Janvier Elisa Gorla vice-directrice du SI (AG)²

Titulaire de la Chaire de mathématiques appliquées à l'UniNE, Elisa Gorla a été nommée vice-directrice (vice-chair) du *Activity Group in Algebraic Geometry SI(AG)²* de SIAM (Society for Industrial and Applied Mathematics).

Février Subside Agora du FNS pour INNO-Futures

Le projet INNO-Futures déposé par Olivier Crevoisier, professeur d'économie territoriale à l'Institut de sociologie de l'UniNE, son post-doctorant Hugues Jeannerat et Heike Mayer, professeure de géographie à l'Université de Berne, reçoit un subside Agora du Fonds national suisse (FNS) de 185'000 francs pour deux ans. Intégrant les sciences sociales aux réflexions liées à l'avenir de l'innovation de notre pays, INNO-Futures fait partie des dix-neuf nouveaux projets de communication scientifique avec le grand public retenus fin janvier par le FNS.

Mars Concours international francophone de médiation : une équipe de la FD gagne la finale 2014

Une équipe formée de Geneviève Robert-Grandpierre et Jonathan Jenny de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel a remporté la finale du prestigieux Concours international francophone de médiation organisé par le Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMPA). Le Concours international de médiation francophone de la CMAP est assimilé à un cours à option. Il est placé sous la responsabilité de la professeure Christine Guy-Ecabert, titulaire de la Chaire de prévention et règlement amiable des conflits.

CFA Institute Research Challenge : quatre étudiants de la FSE distingués

Anastasia Medianovska, Johan Barbezat, David Wehrli and Lorena Zinim étudiants en MSc Finance de la Faculté des sciences économiques de l'UniNE ont participé au prestigieux concours Swiss CFA Institute Research Challenge, à Zurich. Ils ont obtenu la première place pour leur présentation et la seconde place générale.

Ellen Hertz, romande d'exception

En marge de la Journée internationale de la Femme, la RTS a diffusé une série intitulée *Romandes d'exception*. Pour le canton de Neuchâtel, c'est Ellen Hertz, titulaire de la Chaire d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel qui a été mise en vedette.

Jacques Hainard primé pour l'ensemble de sa carrière

L'Institut neuchâtelois a décerné son Prix 2014 à Jacques Hainard. L'ancien conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel de 1980 à 2005 et ancien chargé de cours à l'UniNE est le premier ethnologue à recevoir cette récompense. Ce prix vient couronner une carrière riche de 25 expositions pour le fleurisan.

Régis Huguenin-Dumittan à la tête du MIH

Le Musée international d'horlogerie change de direction. Régis Huguenin-Dumittan, docteur en histoire de l'Université de Neuchâtel et ancien responsable du patrimoine chez Jaeger-LeCoultre, a pris ses fonctions le 1er juin, lors du départ à la retraite de Ludwig Ochs.

Mai Premier Prix d'Histoire de France 2014 à Cecilia Hurley

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Institut de France) a décerné le Premier Prix du Concours des Antiquités de la France 2014 à Cecilia Hurley, chargée d'enseignement à la Chaire de philologie classique et histoire ancienne et à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, pour l'ouvrage intitulé *Monuments for the People : Aubin-Louis Millin's Antiquités Nationales* publié récemment. Ce concours couronne chaque année depuis 1820 le meilleur ouvrage consacré à l'histoire ou l'archéologie en France. C'est la première fois qu'un livre en langue étrangère reçoit ce prix.

Le Prix Banques Neuchâteloises attribué à deux étudiants en Master en finance

Sébastien Costa et Adrien Voltolini, étudiants en Master en finance de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel ont reçu le *Prix Banques Neuchâteloises* d'un montant de 10'000 francs.

Olivier Guillod professeur honoraire à l'Université de Franche-Comté

Titulaire de la Chaire de droit civil et de la santé et directeur de l'Institut de droit de la santé, le Prof. Olivier Guillod a reçu le titre de professeur honoraire de l'Université de Franche-Comté.

Juin La linguiste Corinne Rossari reçoit les Palmes Académiques

M. Michel Tarpinian, Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Suisse a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques à Mme la Professeure Corinne Rossari, titulaire de la Chaire de linguistique française à l'Université de Neuchâtel, pour sa contribution au rayonnement intellectuel, scientifique et artistique de la culture française dans le monde.

Le SNIS Award 2014 décerné à une doctorante en géographie pour sa thèse sur les prisons

Le SNIS Award 2014 (www.snis.ch) récompensant la meilleure thèse en études internationales dans une université suisse en 2013, a été décerné à Julie de Dardel pour une thèse soutenue à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel intitulée *Les prisons qui s'exportent. Géo-ethnographie des espaces carcéraux colombiens à l'ère de la mobilité globale*. Réalisée dans le cadre d'un projet FNS dirigé par le Professeur Ola Söderström, la thèse porte sur les transformations, parfois radicales, des prisons et de la culture carcérale colombiennes suite aux accords de collaboration en matière pénale et pénitentiaire au début des années 2000 entre les Etats-Unis et la Colombie.

Prix suisse de médiation 2014 pour une étudiante en droit

Le prix suisse de médiation a été attribué à l'occasion des Journées suisses de médiation à Mme Aude Montandon, étudiante en Master en droit à l'Université de Neuchâtel, pour une étude de droit comparé fédéral et cantonal sur l'intégration des phases de médiation ou de conciliation dans les procédures d'accès aux documents officiels.

Juillet Prix Gaïa 2014 à Pierre Thomann

Professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel et ex-directeur du Laboratoire temps-fréquence, le physicien Pierre Thomann est lauréat dans la catégorie Histoire-recherches du Prix Gaïa 2014. Une distinction attribuée pour l'ensemble de sa carrière.

Août Martine Rebetez nommée à l'OFEV

Professeure extraordinaire à la Chaire de climatologie appliquée à l'Université de Neuchâtel, Martine Rebetez a été nommée à l'Organe consultatif de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour la recherche environnementale (ORE).

Septembre Grand Prix 2014 de l'Académie française à Loris Petris

Le professeur Loris Petris, directeur de l'Institut de langue et civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel, s'est vu décerner par l'Académie française, au titre de ses Grands Prix de l'année 2014, un Prix d'Académie récompensé par une médaille de vermeil, pour son édition des œuvres de Michel de l'Hospital et ses travaux sur la Renaissance.

Prix Henry-E. Siegrist à un doctorant de la FLSH

La Société suisse d'histoire de la médecine et de la science a décerné le prix Henry-E. Siegrist à Markus Iseli pour sa thèse de doctorat intitulée *The New Romantic Unconscious: Thomas de Quincey and Cognitive Science*.

Octobre Relinde Jurrius au Heidelberg Laureate Forum

Maître-assistante à l'Institut de mathématiques, Relinde Jurrius a été sélectionnée pour participer et présenter un atelier au Heidelberg Laureate Forum (HLF). Le but du HLF est de mettre en contact les meilleurs chercheurs d'aujourd'hui en mathématiques et informatique avec les meilleurs chercheurs de demain.

Prix Théâdra pour le GTA

La Fédération suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs (Fssta) a décerné le prix Théâdra au Groupe de Théâtre Antique de l'Université de Neuchâtel (GTA) pour *Rudens : les Naufragés* de Plautes lors du Festival de théâtre de Chisaz à Crissier. Le jury, composé de professionnel, a apprécié « la qualité de la mise en scène et la fraîcheur du jeu ».

Novembre Le Prix Nexans 2014 récompense les sciences humaines

Le Prix Nexans a récompensé cette année deux chercheurs de l'Université de Neuchâtel issus des sciences humaines : Valérie Kobi, historienne de l'art et Nicolas Balzamo, historien qui ont reçu la somme de 20'000 francs de la part du Conseil de fondation du Fonds culturel Nexans Suisse SA, pour l'originalité de leurs travaux.

Laurent Tissot élu membre du CIPSH

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Neuchâtel, Laurent Tissot a été élu membre du bureau du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH), organisme chargé de promouvoir les sciences humaines en général au sein de la communauté internationale, notamment au travers des actions entreprises par l'UNESCO. Il prépare ainsi l'organisation de la première conférence mondiale des sciences humaines qui aura lieu à Liège en 2017.

Pascal Griener à l'Académie Europae

En reconnaissance de son cursus international et de sa contribution substantielle à la recherche européenne, le professeur Pascal Griener, titulaire de la Chaire d'histoire de l'art et de muséologie à l'Université de Neuchâtel, a été nommé membre de la prestigieuse Academia Europae.

Stéphane Rossini à la présidence du Conseil national

Stéphane Rossini, chargé de cours à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, a été élu pour un an à la présidence du Conseil national. Ce Valaisan, socialiste, collabore avec l'UniNE depuis le milieu des années 90. C'est son collègue de parti Claude Hêche qui a été élu à la tête du Conseil des Etats.

Décembre Dominique Sprumont vice-directeur de la SSPH+

Le Conseil de fondation de la SSPH+ a nommé le Professeur Dominique Sprumont au poste de vice-directeur avec effet au 1^{er} janvier 2015. Dominique Sprumont consacra 20% de son temps à la Direction de la SSPH+. Il conservera en outre ses activités au sein de l'Institut de droit de la santé (IDS) de l'Université de Neuchâtel. L'Ecole Suisse de Santé Publique (SSPH+) est l'institution nationale de coordination de huit universités dans le domaine de la santé publique et de l'économie de la santé. Sa mission est de veiller à la qualité académique dans ce domaine ainsi qu'à renforcer la santé publique aussi bien en matière de prévention qu'en matière de soins.



Le mandat d'objectifs 2014-2017

Le mandat d'objectifs 2014-2017, qui se fonde sur le plan d'intentions 2013-2016 de l'Université, a été adopté par le Conseil d'Etat le 26 mai 2014. Ce document permet ainsi au rectorat de mettre en œuvre sa stratégie et mesurer, au travers de son système de contrôle interne, l'atteinte des objectifs fixés ainsi que l'efficacité de sa gestion.

Le mandat d'objectifs 2014-2015 confie 8 mandats à l'UniNE. Ils sont résumés ci-après.

Fermeture de la Faculté de théologie

- Fermeture dès la rentrée 2015.
- Transfert des étudiants dans les Universités de Lausanne et de Genève.
- Proposition de réaffectation des moyens.
- Mise en place d'un plan social.

Une stratégie de niche : faire rayonner des centres de compétences

- En 2017, un master ou une orientation spécifique dans un master est en place dans chacun des centres de compétences offrant un enseignement (Droit de la santé, Hydrogéologie et géothermie, Migration et mobilité, Sciences cognitives, Propriété intellectuelle et innovation).
- A la rentrée académique 2017-2018, le pourcentage de nouveaux inscrits en cursus de master titulaires d'un bachelors acquis dans une autre université est au minimum de 65%.
- En 2017, le domaine propriété intellectuelle, droit fiscal et innovation ainsi que le traitement des grandes masses de données constituent des pôles d'excellence, disposant chacun d'un cursus de master. Des indicateurs sont présentés dans les domaines : publications, EPT et origine du corps professoral, nombre d'heures d'enseignement, nombre de doctorants (EPT), effectifs des étudiants.

Viser l'excellence dans l'enseignement et la recherche

- L'audit qualité 2014 de l'OAQ est réussi.
- Une didactique scientifique des disciplines HEP/HES/HEU est proposée conformément aux lignes directrices de la CUS et du CSHES.
- Les résultats d'apprentissage ou acquis de formation (learning outcomes) sont introduits dans les programmes d'enseignement.
- L'Université établit d'ici la fin 2015 un concept de mise en œuvre d'accès à l'éducation à distance ; ce concept est testé dans le cadre d'une filière de formation durant l'année académique 2016-2017.

- Les étudiants sont systématiquement impliqués dans l'évaluation des enseignements et des programmes.
- Des efforts particuliers sont faits pour augmenter la part de fonds de tiers dans la couverture des charges brutes de l'Université.

Des formations et des débouchés

- La proportion d'assistants doctorants entrés en 4e année et quittant l'Université de Neuchâtel sans doctorat doit être inférieure à 5% en moyenne annuelle.
- Un indicateur de satisfaction mesure l'adéquation des prestations du centre de carrière et le taux de chômage des diplômés de l'UniNE est comparé à celui des autres universités, pondéré par le taux de chômage de l'Arc jurassien.

Une vision à long terme : une université pour l'Arc jurassien

- L'UniNE doit attirer au minimum 50% des étudiants universitaires de l'espace BEJUNE.
- Le rectorat développe des accords avec les autorités politiques et les milieux économiques et sociaux de l'Arc jurassien.
- L'Université institue et dirige une task force regroupant l'ensemble des acteurs de niveau tertiaire de l'Arc jurassien. A l'horizon 2017, ce groupe de travail livre un rapport.

Système de gestion et tableau de bord

- Le système de gestion assure une utilisation optimale des ressources financières.
- Le tableau de bord permet des comparaisons avec les autres universités suisses.

Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles

- En 2016, une étude de faisabilité pour un centre sportif intégré dans le bâtiment de la cité des étudiants est présentée au Conseil d'Etat.
- En 2017, l'offre d'au moins cinq prestations dédiées aux étudiants de l'Université est accessible aux étudiants des autres hautes écoles sises dans le canton.

Anticiper la LEHE : développer une stratégie financière tenant compte d'une autonomisation renforcée et d'une enveloppe budgétaire quadriennale liée à un contrat de prestations

- En 2017, un catalogue de prestations qui servira de base à l'élaboration du contrat de prestations est créé et transmis à l'OHHER.

Le point de vue des partenaires

Sénat

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Alain Valette, président du Sénat.

Le Sénat s'est rassemblé à trois reprises durant l'année 2014.

Séance du 24 février 2014

- Présentation de la démarche de révision de la LU.
- Présentation des activités du groupe de travail du sénat.
- Intervention de M. Antoine Grandjean, président du CU, pour présenter le mandat et le contexte de la révision.
- Election de Mme Ellen Hertz comme représentante des professeurs au groupe de projet sur la révision de la LU.

Séance du 17 mars 2014

- Présentation et discussion du projet de règlement en matière de respect de l'intégrité scientifique.

Séance du 26 mai 2014

- Election de M. Patrick Vincent comme représentant du corps professoral au CU.
- Nomination de professeurs honoraires :
 - Anne-Nelly Perret-Clermont (PO – Institut de psychologie et éducation)
 - François Hainard (PO – Institut de sociologie)
 - Andres Kristol (PO – Institut des sciences du langage et de la communication)
 - Jean-Michel Gobat (PO – Institut de biologie)
 - Lytta Basset (PO - Chaire d'accompagnement spirituel – et doyenne de la Faculté de théologie)
- Collation de 4 docteurs honoris causa :
 - Faculté des lettres et sciences humaines : Mme Margarethe Rosa Billerbeck
 - Faculté de droit : M. Thomas Björn Zeltner
 - Faculté des sciences économiques : Mme Yuko Harayama
 - Candidature commune FD et FSE : M. Didier Burkhalter

Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)

Le rapport qui suit a été élaboré par le président de l'ACINE, M. Fabrizio Albertetti.

Vue générale et faits marquants

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour but principal de défendre les intérêts du corps intermédiaire, en particulier dans le cadre d'une représentation auprès des instances internes ou externes à l'Université, mais aussi de favoriser les contacts et les échanges entre ses membres. Le corps intermédiaire est composé des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement, des assistants, mais aussi des doctorants FNS et des collaborateurs scientifiques (cf. art. 56 et 63 de la Loi sur l'Université).

L'ACINE continue à affirmer son rôle d'organe représentatif en consolidant la présence du corps intermédiaire dans les instances universitaires suivantes : au sein du Conseil de l'Université et de ses diverses commissions, de la Commission

sociale, de la Commission de l'égalité des chances et de la Commission culturelle. L'ACINE est également membre collectif d'ActionUni, l'association suisse des chercheurs représentant la relève scientifique et les associations des corps intermédiaires de la plupart des universités et des EPF.

En 2014, l'ACINE a participé à la révision de la loi sur l'Université ainsi qu'à d'autres commissions pour la mise en place de nouveaux règlements. Par exemple, elle a su représenter les intérêts du corps intermédiaire pour une nouvelle base légale de gestion des conflits; ou solliciter l'avis de ses membres pour certains aspects d'intégrité scientifique au sein de la communauté.

Elle a pris également part à plusieurs reprises aux séances de discussion avec ActionUni, qui est actuellement en pleine phase de mutation pour l'organisation du corps intermédiaire des hautes écoles universitaires Suisses.

Dans son optique d'organisation faitière, l'ACINE a, via un de ses membres du comité, participé à

la création d'une autre association facultaire, l'ASECO.

D'une manière générale, l'ACINE encourage les échanges réguliers et constructifs avec les divers services de l'Université et de sa communauté. Elle assure également un service de support lorsque ses membres la sollicitent.

Lors de l'Assemblée générale du 28 mars 2014, les personnes suivantes ont été (ré)élues comme

membres du comité : M. Arnaud Besson, représentant de la Faculté des lettres et sciences humaines ; Mme Maria-Emanuela Stefan, représentante de la Faculté de théologie ; M. Etienne Rivière, représentant de la Faculté des sciences ; M. Fabrizio Albertetti, représentant de la Faculté des sciences économiques ; M. Rabia Amor, représentant de la Faculté de droit.

Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)

Le rapport qui suit a été élaboré par le comité de la FEN.

En 2014, la Fédération des étudiants neuchâtelois s'est montrée dynamique et a pu faire progresser de nombreux projets. Elle a, au cours de l'année, régularisé la situation de nombreux dossiers internes et assaini sa situation afin d'assurer sa pérennité. En plus de ce travail interne, l'accent a été mis sur la poursuite de l'engagement politique, aussi bien interne que cantonal et national et le renforcement des contacts et services aux étudiants.

Politique interne

Durant cette année, en sus de son rôle de représentation officielle des étudiants au sein des organes de l'institution, le Comité a consacré une partie de ses ressources à la collaboration avec l'Université pour les projets d'importance pour notre institution. Ainsi, un représentant du comité s'est engagé dans le groupe de travail sur la révision de la Loi sur l'Université, alors qu'une seconde représentante soutenait les démarches effectuées en vue de l'audit qualité de l'Université.

D'autre part, la FEN a soutenu de nombreux projets associatifs en cours de création ou déjà existants en leur apportant une aide logistique, financière et/ou administrative. Elle s'est notamment attelée, en collaboration avec l'ensemble des représentants de filières et des associations, à la remise sur pied de l'Association neuchâteloise des étudiant-e-s en lettres et sciences humaines (ANEL). Le projet aboutira en février 2015 par la validation des statuts et l'élection de secrétaires généraux.

Finalement, le Comité continue et pérennise son engagement dans la politique du logement étudiantin, notamment par le biais de sa représentante au Conseil d'administration d'ALFEN SA.

Politique externe

La FEN a été, tout au long de l'année 2014, très active sur la scène nationale. En février 2014, elle a pris l'initiative du mouvement de protestation contre la suspension des accords Erasmus et Horizon 2020. Ce mouvement a eu comme point d'orgue la manifestation organisée par le Comité de la Fédération le 20 février sur la Place fédérale.

A l'automne, Neuchâtel a accueilli l'Assemblée des délégués de l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES). Cet événement d'importance nationale a, durant un week-end, regroupé plus de 100 responsables associatifs. Ils ont débattu des questions de la politique nationale de la formation. Par cet événement, ainsi que par l'élection de deux anciens membres du comité de la Fédération à l'UNES – respectivement à la Direction et la Commission de contrôle – et par sa participation active aux débats, la FEN a consolidé les liens avec la faïtière nationale et avec les autres associations faïtières d'étudiants, en particulier romandes.

Finalement, la Fédération a créé un comité de campagne, dans les cantons de Neuchâtel et du Jura et dans le Jura bernois, pour soutenir l'initiative fédérale sur les bourses d'études, qui demande leur harmonisation formelle et matérielle au niveau national. Le comité est très actif en vue de la votation qui aura lieu en juin 2015.

Animation de l'alma mater et service direct aux étudiants

Au cours de l'année, la Fédération a organisé différents événements afin de permettre aux étudiants de communiquer avec le Comité, notamment concernant les différentes préoccupations qu'ils peuvent rencontrer au cours de leur vie universitaire et également pour exposer le travail effectué par la FEN. A cette fin, des semaines de permanence dans les bâtiments de l'Université ont été mises sur pied, au début du semestre

d'automne. De plus, l'association met en place des lieux de discussion et de rencontre au sein des différentes facultés, avec, entre autres, l'apéritif de bienvenue au bâtiment principal ou la soirée de Noël au bâtiment de la Faculté des lettres et sciences humaines. La FEN a également organisé des soirées estudiantines à l'extérieur de l'Université, en particulier la soirée FEN'tastic en mars et la soirée Halloween en octobre, respectivement à la *Case-à-Chocs* et au bar *Le 21*.

Les Facultés

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme la professeure Geneviève de Weck, doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Soutien à la relève, synergies entre les disciplines, poursuite de l'encouragement à la recherche et ouverture sur la cité, tels sont les quatre axes principaux qui apparaissent en filigrane des activités de la Faculté des lettres et sciences humaines en 2014.

Enseignement et offres de formation

La rentrée académique 2014-2015 a été marquée par la création de deux nouveaux programmes, un *master en sciences cognitives*, interfacultaire avec la Faculté des sciences, et un *pilier « pathologie du langage »* dans le master en lettres et sciences humaines.

Le *master en sciences cognitives* à 120 crédits ECTS est venu renforcer l'offre déjà riche des formations de la FLSH. Ce nouveau programme de master, entièrement en anglais, est partagé entre la Faculté des lettres et sciences humaines et celle des sciences. Il est ouvert aux personnes possédant un bachelor en relation avec l'un des domaines de recherche spécifique en particulier la biologie ou les sciences sociales (Comparative Cognition, Cognitive and Developmental Psychology, Linguistics and Pragmatics, Psychology of Communication, Eco-ethology). Il vise à permettre aux étudiants d'acquérir des compétences scientifiques réflexives, méthodologiques et analytiques nécessaires pour la recherche interdisciplinaire.

Le *pilier « pathologie du langage »* du master en lettres et sciences humaines s'adresse principalement aux professionnels déjà titulaires d'un diplôme de logopédie reconnu en Suisse (étran-

Dans un autre volet, la FEN a élaboré un site de partage d'informations entre les associations. Il permet notamment de prendre connaissance de l'ensemble des événements de l'alma mater et de planifier au mieux les soirées estudiantines.

Finalement, la FEN a distribué un agenda personnalisé aux étudiants de l'UniNE. Celui-ci a, comme les années précédentes, rencontré un grand succès.

ger ou suisse de niveau bachelor) souhaitant acquérir une formation en pathologie du langage de niveau master. Ce nouveau pilier offre un approfondissement des méthodes et des outils de recherche à tout titulaire d'un diplôme dans la discipline logopédie et désireux de poursuivre une carrière de chercheur. Il permet également à des professionnels d'obtenir une formation de niveau master dans le domaine de la pathologie du langage (logopédie) et de la faire valoir dans l'exercice de leur profession.

La Faculté a, comme l'année précédente, connu une belle fréquentation lors de sa Journée Portes ouvertes du 12 novembre ouverte à la fois aux lycéens et aux étudiants de BA intéressés à connaître plus en détails l'offre de formation des filières bachelor et master.

La Faculté a délivré 373 titres (241 BA, 116 MA, 16 doctorats) lors des deux cérémonies de remise de titres des 26 novembre et 3 décembre, ponctuées respectivement par l'allocution de Mme Audelore Dépraz, étudiante ayant obtenu la 2e meilleure moyenne de BA, et de M. Loïs Siggen Lopez, journaliste à la RTS et ancien étudiant de l'UniNE.

Les troisième et quatrième éditions du programme *Français pour tous* se sont déroulées dans les locaux de la FLSH aux semestres de printemps et d'automne 2014 aboutissant à l'octroi de respectivement 41 et 31 attestations aux participants ayant suivi régulièrement le programme. Ces cours de français sont dispensés bénévolement par des étudiants et des membres de la communauté universitaire (professeurs/enseignants, y compris honoraires, membres du corps intermédiaire et administratif).

Du côté du corps professoral, Mme Federica Diémoz est entrée en fonction à la rentrée académique 2014-2015 en qualité de professeure extraordinaire de dialectologie gallo-romane et sociolinguistique à 80%, ainsi que Mme Laure Anne Johnsen comme professeure ILCF. Une troisième professeure, Mme Régine Bonnefoit, prendra ses fonctions au cours de cette même année académique (1er janvier 2015) en tant que professeur extraordinaire en histoire de l'art contemporain et muséologie à 50%. Trois professeurs, Mme Anne-Nelly Perret-Clermont, MM. François Hainard et Andres Kristol ont pris leur retraite au 31 juillet 2014 et font désormais partie des professeurs honoraires de la Faculté. Les procédures liées à la repourvue de leurs chaires touchant à leur fin, la nomination de leur successeur devrait intervenir début 2015.

Plusieurs procédures de nomination de nouveaux professeurs ont été ouvertes au cours de l'année en vue de la nomination d'un professeur assistant à 75%, ainsi que d'un directeur de recherche à l'Institut d'histoire, en vue de celle d'un professeur extraordinaire à 30% en linguistique historique du français à l'Institut des sciences du langage et de la communication. La Faculté a également reçu l'autorisation de créer un nouveau poste de professeur assistant rattaché au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population. Parallèlement, cinq procédures de nomination par voie d'appel sont en cours en vue de la pérennisation des postes de Mme Christin Achermann au CDM, de M. Martin Hilpert à l'Institut de langue et littérature anglaises, de M. Francisco Klauser à l'Institut de géographie, de Mme Marion Fresia à l'Institut d'ethnologie et de Mme Nathalie Vuillemin à l'Institut de littérature française.

Mme Corinne Rossari, professeure ordinaire de linguistique française, M. Antonio Sánchez Jiménez, professeur ordinaire de littérature espagnole, M. Loris Petris, professeur ordinaire de langue et civilisation françaises et directeur de l'ILCF, M. Fabrice Correia, professeur extraordinaire en logique et philosophie contemporaine, ont donné leur leçon inaugurale au cours des deux semestres de l'année 2014.

Recherche

De manière générale, la Faculté a pu poursuivre sa politique d'encouragement et de valorisation de la recherche grâce aux fonds *overheads* FNS rétrocédés par le rectorat à la Faculté. Comme les années précédentes, des collaborateurs ont été engagés pour quelques mois pour aider à la rédaction de nouveaux projets de recherche en vue de leur soumission au FNS ou à d'autres institutions. La Faculté a également soutenu financièrement

des relectures d'articles scientifiques en vue d'une publication dans des revues ou ouvrages de haut niveau. A l'image de ce qu'elle avait fait en 2013, la FLSH a à nouveau pu mettre au concours trois postes de collaborateurs scientifiques, niveau post-doctorants, à 50% sur une année, non renouvelables, afin d'encadrer et/ou de développer un ou des projets de recherche d'envergure.

18 assistants doctorants et doctorants ont soutenu leur thèse au cours de l'année civile 2014.

Le décanat FLSH a poursuivi son soutien à la relève en contribuant financièrement à la participation des doctorants et post doctorants aux colloques et congrès.

Il a également participé financièrement à l'organisation de colloques et de congrès, à des expositions, et à des journées d'études, notamment.

Manifestations et autres collaborations avec la Cité

De nombreux colloques, congrès, journées d'études, expositions et spectacles théâtraux ont été organisés au cours de l'année 2014, reflétant et mettant en valeur le travail des membres de la Faculté, les collaborations entre instituts et avec les autres universités, de même que l'ouverture de la Faculté vers la Cité. Parmi ceux-ci nous n'en mentionnerons que quelques-uns.

Des programmes de recherche s'ouvrent alors que d'autres se terminent, parfois marqués par des événements scientifiques. C'est ainsi que le *Pôle de Recherche National (PRN) « On the move »* (mobilité et migration), dirigé par le professeur Gianni D'Amato, directeur du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) à l'UniNE, a été officiellement lancé dans le cadre du colloque *Droits de l'homme et démocratie : un défi pour la Suisse* qui s'est tenu le 5 juin à l'Université de Neuchâtel. Rappelons que ce pôle de recherche, qui regroupe plus de 20 professeurs et 56 chercheurs de plusieurs institutions académiques suisses, a pour objet l'étude de la nouvelle migration, à laquelle on assiste en Europe et en Suisse depuis une dizaine d'années. La globalisation des marchés et l'entrée en vigueur de normes juridiques supranationales sont constitutives de cette nouvelle donne migratoire. La migration est aujourd'hui beaucoup plus fluide que celle, traditionnelle, qui voyait et voit les migrants s'installer dans leur pays de destination.

La conférence internationale *Interactional Competences in Institutional Practices (ICIP14)* a marqué en novembre 2014 la fin du programme de recherche *Sinergia Interactional Competence of the Youth*, dirigé par la professeure Simona

Pekarek Doehler, regroupant 5 équipes de recherche, dont 3 de l'UniNE.

Dans le cadre des Centres de compétences impliquant la FLSH (Migrations et mobilité, Interactions sociales et Sciences cognitives) et des Maisons de la FLSH, des cycles de conférences ont été organisés tout au long de l'année attestant le dynamisme et le caractère de plus en plus interdisciplinaire des recherches au sein de la Faculté.

Voici quelques autres événements :

- la 13e conférence internationale sur les études nubiennes *Nubian studies* qui s'est déroulée du 1er au 6 septembre 2014, organisée sous la direction du prof. Matthieu Honegger, avec en parallèle l'exposition *Aux origines des pharaons noirs* au Laténium
- les deux colloques *Lo viejo y lo nuevo: metáforas del cambio en la poesía española en torno a 1700*, ainsi que *Calderón y los géneros dramáticos* organisés respectivement en juin et septembre à l'Institut de langues et littératures hispaniques, par les professeurs Juan Sánchez Méndez et Antonio Sánchez Jiménez
- l'Exposition *Argent, jeux, enjeux* au Musée d'Art et d'Histoire, en partenariat avec l'Institut d'archéologie, l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, la Maison des littératures.

Enfin, en ce qui concerne les collaborations avec la cité, mentionnons trois moments.

Le prix littéraire du *Roman des Romands* a été remis le 22 janvier 2014 à l'Aula de la Faculté des lettres et sciences humaines à Max Lobe pour son roman *39, Rue de Berne*. La cérémonie était animée par le Groupe de Théâtre Antique de l'Université, ainsi que des intervenants du monde académique comme la rectrice Mme Martine Rahier ou le professeur Jean-Pierre van Elslande, vice-doyen de la FLSH.

Le *Théâtre de la Connaissance*, qui s'est déroulé au Théâtre du Passage le 30 avril 2014, a proposé un événement en trois actes, dont la pièce intitulée *Gaia Global Circus* écrite par Pierre Daubigny sur un projet du sociologue de renommée mondiale Bruno Latour. Cet événement, impliquant notamment plusieurs professeurs des instituts de géographie, ethnologie, psychologie-éducation de la FLSH, a permis de contribuer à la mise en débat de connaissances scientifiques sur le thème général du réchauffement climatique.

La publication (en novembre 2014) du livre *Le pays de Neuchâtel raconté en 52 objets* (éditions du Belvédère) regroupe, sous la direction du professeur Olivier Christin, les articles parus dans *L'Express-L'Impartial* au cours des 52 semaines de l'année 2013.

Prix, nominations et autres distinctions honorifiques

Plusieurs professeurs et collaborateurs ont reçu prix et distinction au cours de l'année. Nous mentionnerons en particulier les événements ci-après.

La professeure Corinne Rossari, titulaire de la Chaire de linguistique française, a été nommée au grade de Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques. La cérémonie a eu lieu le 23 juin 2014 en présence du conseiller culturel de l'Ambassade de France.

Le professeur Loris Petris, directeur de l'Institut de langue et civilisation françaises, s'est vu décerner par l'Académie française, au titre de ses Grands Prix de l'année 2014, un Prix d'Académie récompensé par une médaille de vermeil pour son édition des œuvres de Michel de l'Hospital et ses travaux sur la Renaissance.

La professeure Simona Pekarek Doehler, titulaire de la Chaire de linguistique appliquée et vice-rectrice, a été nommée en tant que membre du Conseil de fondation du Fonds national suisse (dès le 1er juillet 2014), représentant l'Académie Suisse des Sciences Humaines au sein du Conseil.

Le professeur Laurent Tissot, titulaire de la Chaire d'histoire contemporaine, a été élu membre du bureau du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines, organisme chargé de promouvoir les sciences humaines en général au sein de la communauté internationale, notamment au travers des actions entreprises par l'UNESCO.

En reconnaissance de son cursus international et de sa contribution substantielle à la recherche européenne, le professeur Pascal Griener, titulaire de la Chaire d'histoire de l'art et de muséologie, a été nommé membre de la prestigieuse Academia Europae.

Lors du Dies academicus 2014, l'Université a, de son côté, décerné sur proposition de la FLSH un Doctorat honoris causa à Mme Margarethe Rosa Billerbeck, professeure ordinaire de philologie classique (latin et grec) à l'Université de Fribourg. En reconnaissance pour cette distinction, Mme M. Billerbeck a créé une bourse d'études pour soutenir le financement d'un séjour à la Fondation Hardt à Vandoeuvres (Genève) de doctorants et post doctorants travaillant dans les domaines des littératures grecque et latine, de l'histoire ancienne, ainsi que de la philosophie et du droit antiques.

Fonctionnement

Le décanat, conduit par la professeure Geneviève de Weck, entourée du vice-doyen adjoint Hédi

Dridi et des vice-doyens Jean-Pierre van Elslande et Tania Zittoun a poursuivi son mandat qui s'achèvera en juillet 2015.

Du côté du personnel administratif, une nouvelle collaboratrice, Mme Fabienne Voirin assure depuis août 2014 à 40% le secrétariat de la Chaire des sciences de l'information et de la communication (prof. F. Clément) et de la Chaire de linguistique et analyse du discours (prof. L. de Saussure), ainsi que de l'Institut des sciences du langage et de la communication. Elle a succédé à Mme Rachel Marston, qui conserve un poste à 20% au sein de la FLSH, afin de gérer le secrétariat du MA interfacultaire en sciences cognitives, ainsi que les projets de recherche liés aux deux chaires susmentionnées.

La Faculté a connu une série de déménagements au cours de l'année permettant notamment le regroupement, au sein de l'ex-bâtiment de la FSE, des collaborateurs des différentes chaires de l'Institut des sciences du langage et de la communication – à l'exception de la Chaire de

dialectologie gallo-romane et sociolinguistique. Les professeurs Simona Pekarek (Linguistique appliquée), Corinne Rossari (Linguistique française), Louis de Saussure (Linguistique et analyse du discours), Fabrice Clément (Sciences de l'information et de la communication), Geneviève de Weck (Logopédie 1) et Marion Fossard (Logopédie 2) sont ainsi réunis à Pierre-à-Mazel 7, rejoints également par Thierry Herman, MER à l'Institut de littérature française, et ses collaborateurs. Les locaux de la ruelle Vaucher 22 et des Beaux-Arts 28 ont ainsi été libérés. Tout comme le bâtiment du Faubourg de l'Hôpital 77 qui abritait des collaborateurs de différents instituts qui ont pu être réintégrés dans leur unité d'appartenance au sein du bâtiment principal de la Faculté. La professeure Janine Dahinden, professeure en études transnationales et directrice de la MAPS, a quant à elle quitté le Faubourg du Lac 27 pour s'installer, avec l'ensemble de ses collaborateurs, rue Abram-Louis-Breguet 1.

Faculté des sciences (FS)

Le présent rapport a été élaboré par Mme Nathalie Duchanois, adjointe du doyen, sous l'égide de M. le professeur Bruno Colbois, doyen de la Faculté des sciences. Il décrit pour la Faculté des sciences le degré d'avancement des projets en cours et des projets initiés durant l'année.

Temps forts

Durant l'année 2014, la Faculté des sciences (FS) a poursuivi son développement à tous les niveaux. Elle a piloté plusieurs projets d'amélioration de l'enseignement et a travaillé à un affinement de son offre de cursus en modernisant son programme de Master en biologie, et en contribuant activement à la création d'un Master interfacultaire en sciences cognitives.

Par ailleurs, elle a vécu un véritable changement structurel avec l'intégration de deux instituts en son sein, l'Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO) et l'Institut de statistique (ISTAT).

Afin d'accroître la visibilité de ses recherches de pointe, la Faculté a œuvré à la réalisation de quatre centres de compétences dans ses domaines d'excellence que sont l'écologie chimique, l'hydrogéologie et géothermie, temps-fréquence et métrologie optique ainsi que les systèmes complexes et big data.

Point d'orgue, la Faculté est fière de relever que deux de ses projets de recherche ont été retenus

au niveau national par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation de la Confédération (SEFRI) dans le cadre de la « Feuille de route suisse pour les infrastructures de recherche ».

Enseignement : nouvelles approches

Depuis plusieurs années, la FS a placé la qualité de l'enseignement en tête de ses priorités. Cet objectif vise à mettre à disposition des étudiants des cours actualisés et des conditions d'études optimales afin de leur donner les meilleures chances de réussite.

Suite à un certain nombre d'innovations pédagogiques introduites avec succès l'an dernier en matière d'enseignement collaboratif « *peer instruction* », la Faculté a pu concrétiser en 2014 son objectif d'amélioration de la qualité par des mesures de soutien ciblées portant principalement sur des enseignements de première année de bachelor. Les perfectionnements suivants ont été rendus possibles par l'attribution de ressources facultaires :

- mise en place d'un soutien en mathématiques destiné aux futurs étudiants de bachelor, afin de les aider à surmonter la transition parfois ardue entre lycée et université
- modernisation des travaux pratiques de physique dispensés aux étudiants de 1^{re} année des cursus de bachelor

- meilleure définition des objectifs de formation dans les fiches de descriptifs de cours
- système de mentoring dans certains cursus, notamment celui du Bachelor en biologie et ethnologie.

Par ailleurs, le Secteur Qualité de l'Université a soutenu un projet pédagogique innovant déposé au sein de la FS. Ce projet *Ariane*, développé par le Prof. P. Renard en collaboration avec onze enseignants, a pour but de créer une base de données et un ensemble d'activités comme ressource pédagogique interdisciplinaire pour le nouveau Bachelor en systèmes naturels. L'intention est d'amener les étudiants à approcher différentes facettes d'un problème sociétal complexe lié au développement durable et à favoriser l'acquisition des savoirs et savoir-faire leur permettant de devenir des acteurs compétents dans ce domaine.

Effectifs en hausse régulière

A la rentrée d'automne 2014, la FS a enregistré une augmentation significative de ses effectifs d'étudiants et doctorants. La Faculté enregistre une tendance régulière à la hausse depuis quelques années, et ceci laisse envisager que les cursus de la Faculté des sciences sont attractifs et correspondent aux besoins des étudiants.

Les formations phares de la Faculté maintiennent largement leurs positions : citons le Bachelor en biologie et la nouvelle formule du Master en biologie, comportant désormais plusieurs orientations, ainsi que nos cursus pluridisciplinaires comme la biologie-ethnologie, les systèmes naturels ou encore les biogéosciences.

Lors de sa Cérémonie de remise des titres en novembre 2014, la Faculté a délivré 119 titres de bachelor et master, ainsi que 30 doctorats, un chiffre remarquable qui démontre le dynamisme de la recherche au sein de la Faculté. L'invité d'honneur de cette cérémonie fut M. Christophe Ballif, ex-professeur de la Faculté et actuellement professeur à l'Institut de microtechnique de l'EPFL.

De l'importance des compétences transversales

L'acquisition de connaissances transversales est de plus en plus valorisée dans la société et exigée par le monde professionnel. La plupart des cursus actuellement offerts par la Faculté des sciences répondent à ce besoin : notamment, le Bachelor en systèmes naturels ou le Master en biogéosciences en sont des illustrations concrètes.

Pour preuve, le séminaire transversal « Socio-anthropologie des problèmes environnementaux

et mémoire de bachelor », frontière entre l'ethnologie et la biologie, a remporté le prix *Credit Swiss Award of Best Teaching 2014*, délivré à un enseignement pour son caractère innovant et son grand intérêt pédagogique.

Cette année, la Faculté des sciences a également participé à l'élaboration d'un cursus transversal unique en Europe, le Master en sciences cognitives, fondé sur la base des spécialités convergentes de professeurs de différentes facultés, à l'interface des disciplines de la biologie évolutive, l'éthologie, la linguistique et la psychologie sociale.

Amélioration de l'encadrement des étudiants

La création de postes de corps intermédiaire destinés à l'encadrement de l'enseignement a été rendue possible par des fonds alloués par le rectorat.

Par ailleurs, la Faculté a mené une réflexion globale sur les méthodes d'encadrement de chaque cursus par des professeurs responsables et a élaboré à leur attention un vade-mecum servant à clarifier les champs de compétence et responsabilités de chacun.

Intégration de deux instituts

Deux instituts, appartenant jusqu'alors à la Faculté des sciences économiques, ont été intégrés en cours d'année à la Faculté des sciences : il s'agit de l'Institut de psychologie du travail et des organisations transféré au 1er août 2014, ainsi que de l'Institut de statistiques intégré au 1er novembre 2014.

Ces deux entités sont à présents installées avec leurs équipes sur le campus UniMail de la Faculté des sciences. Le décanat a pris les mesures nécessaires afin de faciliter l'installation administrative et la bonne intégration des enseignants ainsi que des collaboratrices et collaborateurs de ces deux instituts.

Ces transferts ont pour effet de changer le visage de la Faculté et d'agrandir considérablement sa taille et l'effectif de ses étudiants : avec quelque 90 étudiants supplémentaires à intégrer, la FS devient la deuxième plus importante faculté de l'Université. Au niveau académique, la Faculté des sciences travaille à une bascule harmonieuse des étudiants des Masters concernés vers les dispositions règlementaires de la FS en vue de la rentrée académique 2015.

Ces transferts ouvrent des possibilités de collaborations fructueuses entre ces instituts et la FS, tant en termes d'enseignement que de recherche. Des pistes sont actuellement explorées et des partenariats seront implémentés à moyen terme.

Un nouveau professeur en géothermie profonde

Le Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel (CHYN) possède déjà la seule Chaire de géothermie en Suisse, celle du Prof. S. Miller. En complément à ce professeur, le CHYN a obtenu cette année de la Confédération dans le cadre du « Swiss Competence Center for Energy Research – Supply of Energy (SCCER-SOE) » les fonds nécessaires pour financer un poste de professeur assistant dans le domaine de la géothermie profonde. Dans ce contexte, M. Benoît Valley a été nommé professeur assistant lors d'une procédure par voie d'appel justifiée par le caractère très ciblé du profil requis.

Recherche et innovation

Quatre centres de compétences en FS

Afin de renforcer sa visibilité et son positionnement en matière de recherche et d'innovation dans ses domaines-clé, la Faculté a œuvré cette année à la réalisation de quatre centres de compétences : écologie chimique, hydrogéologie et géothermie, temps-fréquence et métrologie optique, systèmes complexes et big data. Par ailleurs, elle participe activement au centre de compétences interfacultaire en sciences cognitives. En particulier, la Faculté a financé, avec l'aide du rectorat, des postes à temps partiel de coordinateurs pour chacun de ces centres, ainsi qu'un poste de coordinateur chargé de mettre en valeur l'ensemble des centres de compétences de la Faculté.

La Faculté poursuit ainsi une politique générale d'encouragement et de valorisation de sa recherche. Son rayonnement scientifique se maintient d'année en année grâce à l'intensité et à l'excellence de sa recherche fondamentale ou appliquée qui se concrétise par un nombre important de publications dans des revues de très haut niveau international et par la qualité des projets de recherche en cours et de collaborations. Le montant des fonds de tiers compétitifs récoltés et le nombre conséquent de doctorats délivrés sont autant de preuves du dynamisme des laboratoires de recherche. En outre, les *overheads FNS* rétrocédés par le rectorat aux facultés permettent de mener à bien de nombreux projets ou de lancer des recherches innovantes.

Deux projets de la Faculté retenus au niveau national

Dans le cadre de l'appel à projets de la « Feuille de route suisse pour les infrastructures de recherche » lancée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation de la Confédération (SEFRI), deux projets de la Faculté

des sciences ont été classés « d'importance considérable » avec seize autres, pour l'ensemble du pays. Il s'agit là d'un énorme succès pour la Faculté. Ces deux projets de la FS sont :

- le « Swiss Research Centre for Animal Cognition » (responsable K. Zuberbühler)
- Neuchâtel Platform for Analytical Chemistry (responsable T. Turlings).

Les décisions concernant leur financement détaillé seront prises au printemps 2015.

Bourses européennes

Rappelons également les recherches en cours grâce aux prestigieuses bourses « starting grant » de l'European Research Council (ERC) obtenues en 2013 par le Prof. Klaus Zuberbühler en Cognition comparée (primatologie) et le Prof. Thomas Südmeyer dans le domaine Temps-Fréquence et métrologie optique (physique).

Des formations continues attractives

La Faculté des sciences a étoffé son programme déjà attrayant de formation continue par un nouveau Master of Advanced Studies (MAS) fondé en collaboration avec le CABI-Delémont. Cette formation créée sous l'égide du Canton du Jura débutera au printemps 2015. Parmi les autres programmes offerts par la FS, certains sont uniques en Europe. Ils remportent tous un beau succès, principalement car ils sont en lien avec des projets concrets et sont organisés avec des acteurs importants comme le CICR ou l'OFEV.

Manifestations

L'Institut de physique a créé l'évènement en été 2014 en organisant à Neuchâtel deux importantes conférences (400 participants) dans les domaines de la métrologie temps-fréquence (EFTF) et des lasers (Europhoton), avec l'éminente participation de Serge Haroche, Prix Nobel de physique.

Afin de favoriser les liens entre des chercheurs confirmés des différents domaines concernés, l'Institut d'informatique a organisé en avril la conférence CompAS (Conférence en Parallélisme, Architecture et Système) avec près de 200 participants, et a été co-organisateur de la conférence CompStat (Conference on Computational Statistics) qui s'est tenue à Genève en août.

Le SIP15, 15^e symposium international sur les relations plantes-insectes, s'est tenu à la Faculté en août. Plus de 200 personnes de 26 pays différents ont participé à ce congrès et ont centré leurs interventions sur le rôle des produits chimiques produits par les plantes et qui régulent les interactions entre les plantes et les insectes.

Liens avec la Cité et développement durable

En octobre a débuté un projet de valorisation des espaces verts autour du campus UniMail de la Faculté des sciences par la création d'un jardin de permaculture. Ce projet transdisciplinaire est né d'une collaboration entre le GRAMU (Groupe d'aménagement de l'Université), une association estudiantine, le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel, et l'équipe enseignante de la biologie-ethnologie. Un financement par la Conférence Universitaire Suisse (CUS) visant à encourager le développement durable dans les universités du pays, obtenu par les Profs. Alexandre Aebi et Ellen Hertz (directrice de l'Institut d'ethnologie) a permis la réalisation de ce projet. Celui-ci est intégré au programme des cours du Bachelor en biologie et ethnologie.

La Faculté des sciences entretient toujours de nombreux liens avec la Cité, de par ses recherches, ses programmes de formation continue et sa collaboration étroite avec la Ville de Neuchâtel autour du Jardin botanique.

Attractivité et recrutement

La Faculté des sciences maintient son attractivité par plusieurs approches : la qualité de ses cursus et de sa recherche, la visibilité de ses actions et projets et sa participation à des activités de médiation scientifique et à des manifestations de diverses natures, à l'instar de la Journée Portes ouvertes destinée aux lycéens, le soutien aux activités du Jardin botanique de Neuchâtel, la participation au Festival de la Salamandre (magazine de sciences naturelles) sur sol vaudois.

Faculté de droit (FD)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Christoph Müller, doyen de la Faculté de droit.

Temps forts de l'année 2014

L'année 2014 a notamment été marquée par la création de deux centres de compétences et un renforcement du corps professoral. Durant cette année 2014, la Faculté de droit (FD) a poursuivi ses activités d'enseignement et de recherche, en portant une attention particulière au droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation, retenu comme domaine en émergence dans le Mandat d'objectifs 2014-2017.

En 2014, un nouveau Décanat est entré en fonction lors de la rentrée académique, composé de M. Christoph Müller, doyen, ainsi que de Mme

Par ailleurs, puisque ses chercheurs sont régulièrement interviewés dans des émissions radios, télévisions ou web, la Faculté acquiert une visibilité importante dans les médias régionaux.

Fait nouveau, les réseaux sociaux sont désormais utilisés dans un but de recrutement : cette année, le nouveau programme de Master en biologie s'est en effet rempli en partie grâce à des actions ponctuelles des responsables du cursus sur Facebook.

Nominations et transferts de professeurs en Faculté des sciences

- Entrée en fonction d'un PO de Géothermie au CHYN au 1er avril 2014
 - Professeur ordinaire Stephen Miller.
- Rattachement de l'IPTO à la FS au 1er août 2014
 - Professeur ordinaire Adrian Bangerter
 - Professeure ordinaire Franciska Tschan Semmer.
- Entrée en fonction d'un PA en Géothermie profonde au 1er sept. 2014
 - Professeur assistant Benoît Valley.
- Rattachement de l'ISTAT à la FS au 1er novembre 2014
 - Professeur ordinaire Yves Tillé.

Démission et départ à la retraite

- Dr Daniel Job, directeur de recherche, Institut de biologie – démission au 31 janvier 2014.
- Professeur ordinaire Jean-Michel Gobat, Institut de biologie – départ à la retraite au 31 juillet 2014.

Evelyne Clerc, vice-doyenne et de M. Yvan Jeanerret, assesseur.

En août 2014, M. Thierry Obrist a rejoint le corps professoral en tant que professeur extraordinaire à 50% en droit fiscal. La FD se réjouit de pouvoir continuer à développer cette spécificité du droit. Deux professeurs entrés en fonction en 2013 ont donné cette année leur leçon inaugurale. Il s'agit de M. Sébastien Besson, professeur en droit du sport, et de M. Olivier Hari, professeur en droit des sociétés.

La FD a également renforcé deux de ses centres, le Centre Romand de Recherche en Criminologie et le Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation en augmentant le taux d'activité respectivement du professeur André Kuhn, nommé profes-

seur ordinaire à 100%, et du professeur Daniel Kraus, nommé professeur extraordinaire à 50%.

De par ses activités, la FD cherche constamment à améliorer son rayonnement interne et externe à l'Université. Au niveau interfacultaire et interdisciplinaire, la FD est heureuse de l'engagement de M. Vincent Peillon, ancien ministre français et professeur associé, qui sera rattaché au Centre Interfacultaire d'Histoire du Droit et de Droit Romain.

La FD est également très attachée à ses relations extérieures. Cette année, M. Olivier Guillod, professeur de droit civil et de la santé ainsi que directeur de l'Institut de droit de la santé, a reçu le titre de professeur honoraire de l'Université de Franche-Comté.

De son côté, la FD a décerné le titre de Docteur honoris causa à M. Thomas Björn Zeltner, et en commun avec la FSE, à M. Didier Burkhalter.

Enseignement

Au semestre de printemps 2014, la FD a fait évaluer son programme de Bachelor of Law par le Secteur Qualité. Le rapport de synthèse confirme la cohérence et la qualité de la formation. Les enquêtes auprès des étudiants et des professeurs démontrent l'adéquation entre les compétences acquises et les attentes des étudiants et des professeurs en la matière. Selon les sondages effectués, 97% des étudiants sont satisfaits et recommanderaient le Bachelor of Law de notre Faculté. Parmi les points forts figurent la taille humaine de notre Faculté, le taux d'encadrement favorable ainsi qu'un programme d'études qui couvre tous les aspects importants du droit.

Au niveau de l'enseignement, la FD a créé un doctorat en criminologie, en lien avec le nouveau Centre Romand de Recherche en Criminologie.

Chaque année, la FD encourage ses étudiants à participer à des concours interuniversitaires au niveau suisse et international. En 2014, le domaine de la médiation ressort particulièrement. L'une des deux équipes de la FD a remporté la finale du Concours international francophone de médiation organisé par le Centre de médiation et d'arbitrage de Paris. Plus de 40 équipes s'affrontaient dans une série de médiations lors de cet événement. Mme Aude Montandon s'est également illustrée en recevant le prix suisse de médiation lors des Journées suisses de médiation organisées à Neuchâtel. Etudiante en Master, elle a été récompensée pour son étude de droit comparé sur « L'intégration des phases de médiation ou de conciliation dans les procédures d'accès aux documents officiels ».

En novembre 2014, lors de la remise des diplômes pour l'année 2013-2014, la FD a délivré 92 Bachelors of Law, 76 Masters of Law, dont 10 Masters bilingues ainsi que 7 Doctorats en droit.

En collaboration avec l'Université de Lucerne et la *Swiss Arbitration Academy*, la FD a mis sur pied une nouvelle formation continue, le *CAS in Arbitration*. Cet enseignement combine de manière unique une réflexion approfondie sur la théorie de l'arbitrage commercial international et une multitude d'exercices individuels et en groupe proches de la pratique. La formation est offerte en quatre modules de plusieurs jours ayant lieu à Neuchâtel, Lucerne, Zurich et Genève. Les participants de la première édition venaient des Etats-Unis, du Japon, de France, du Nigéria, du Rwanda, d'Italie, du Mexique et de Suisse. Quatre d'entre eux ont reçu leur diplôme lors de la cérémonie de la remise des diplômes qui a eu lieu le 31 octobre 2014 à Genève. Les autres n'ont pas encore terminé leur travail de diplôme.

Recherche, publications et fonds de tiers

La FD est très active en matière de recherche. Plusieurs projets ont d'ailleurs pu bénéficier de subsides du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

- Role-induced bias in criminal prosecutions in Switzerland, projet d'une durée de 18 mois dont le professeur André Kuhn est responsable.
- Punitivité des juges et opinion publique, projet d'une durée de 18 mois dont le professeur André Kuhn est responsable.
- La conciliation judiciaire civile en tension entre règlement judiciaire et règlement amiable du litige, projet d'une durée de 36 mois dont la professeure Christine Guy-Ecabert est responsable.
- L'action en responsabilité découlant de l'émission publique d'un produit financier contre l'auteur du prospectus en droit international privé suisse et européen, projet d'une durée de 36 mois dont la professeure Florence Guillaume est responsable.

Toujours dans le cadre du FNS, la FD a obtenu pour la première fois une bourse Ambizione, qui vise à soutenir les jeunes chercheurs. Ces derniers ont ainsi la possibilité de diriger un projet de recherche de manière autonome. La bourse Ambizione a été attribuée à Mme Joëlle Vuille, active au sein du Centre Romand de Recherche en Criminologie. La recherche de Mme Vuille porte sur l'impact d'une mauvaise administration des preuves scientifiques sur les verdicts pénaux dans 8 pays d'Europe (Suisse, Royaume-Uni,

Irlande, Allemagne, Autriche, Italie, France, Luxembourg et Belgique).

Les professeurs et chercheurs de la FD sont très actifs dans leur domaine, à l'image du professeur Daniel Kraus, élu au comité scientifique de la Ligue internationale du droit de la concurrence. Le professeur Thierry Obrist fait également partie depuis cette année du comité de la nouvelle revue internationale de droit fiscal international et européen.

Publications

De nombreuses publications ont également vu le jour durant l'année 2014. Nous vous présentons ci-dessous par ordre alphabétique une partie des ouvrages importants publiés cette année, sans tenir compte des nombreux articles et contributions dans les revues scientifiques.

- Bohnet F., Actions civiles. Conditions et conclusions, Bâle 2014.
- Bohnet F./Carron B (éd.), 18e Séminaire sur le droit du bail, Neuchâtel 2014.
- Bohnet F./Hari O (éd.), La personne morale et l'entreprise en procédure, Neuchâtel 2014.
- Dan M./Petry R. sous la direction de Nguyen M.-S. (éd.), Actualité du droit des étrangers : jurisprudence et analyse, Volume I du 1er janvier au 30 juin 2014, 2014.
- Dunand J.-P./Mahon P. (éd.), Internet au travail, Genève/Zurich/Bâle 2014.
- Guillod O., Le droit de la santé en mouvement, Berne 2014.
- Guillod O./Leuba A., Le droit de la famille dans tous ses états, Neuchâtel et Genève 2014.
- Guillod O., Droit des familles, 3e éd., Neuchâtel 2014.
- Meier N., Terminologie juridique allemande, Neuchâtel 2014.
- Müller C./Riggozi A./Besson S.(éd.), New Developments in International Commercial Arbitration 2014, Neuchâtel 2014.
- Obrist T., Recueil de cas pratiques en droit des affaires, Berne, 2014.
- Tissot N./Cordoba A./Dubois J./Ruedin P.-E./Tissot M./Kraus D. (éd.), Propriété intellectuelle – L'essentiel de la jurisprudence fédérale et cantonale 2012-2013, Bâle/Neuchâtel 2014.

La collection neuchâteloise a édité une nouvelle série « Les schémas », avec la parution de l'ouvrage « La procédure civile en schémas » du professeur F. Bohnet. A la suite de cet ouvrage, un nouveau site a été créé, *droitenschema.ch*, qui

permet la présentation de matières juridiques sous forme de schémas, avec de nombreux liens aux lois et à la jurisprudence.

La série «Les abrégés» a également été revue, avec un nouveau format. Six titres sont déjà parus dans cette nouvelle présentation.

- Bohnet F., Professions judiciaires, 3e éd.
- Bohnet F., Procédure civile.
- Conod Ph./Bohnet F., Droit du bail, fonds et procédure.
- Mahon P., Droit constitutionnel, Volume I: institutions, juridiction constitutionnelle et procédure, 3e éd.
- Mahon P., Droit constitutionnel, Volume II: droits fondamentaux, 3e éd.
- Zen-Ruffinen P., Droit administratif.

Manifestations académiques, colloques et conférences

La FD propose plusieurs programmes de formation continue, qui constitue une offre intéressante pour les praticiens. En 2014, plusieurs manifestations académiques ont été organisées par le FD, souvent en lien avec ces formations.

- 13 février 2014, Internet au travail, 188 participants.
- 28 février 2014, D'un lac à l'autre, en 5 escales (droit des migrations), 56 participants.
- 7 mars 2014, Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite révisée : ce qu'il faut savoir, 186 participants.
- 17 mars 2014, 5e journée des start-up et de l'innovation. Innovation en Suisse : comment rester numéro un ?, 180 participants.
- 18 mars 2014, Formation continue aux professeurs de lycées, 49 participants.
- 7 mai 2014, The 2004 Merger Act: where do we stand one decade after, 39 participants.
- 5 juin 2014, Préparer et gérer les médiations multipartites complexes, 20 participants.
- 5 juin 2014, Droits de l'homme et démocratie: un défi pour la Suisse, 143 participants.
- 12 septembre 2014, Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière, 167 participants.
- 3-4 octobre 2014, Bail – séminaire 1re éd., 369 participants.
- 17-18 octobre 2014, Bail – séminaire 2e éd., 375 participants.
- 7 novembre 2014, La personne morale et l'entreprise en procédure – Le droit pour le praticien, 304 participants.

- 14 novembre 2014, New Developments in International Arbitration 2014, 91 participants.

Activités des centres de recherche

La FD compte désormais deux nouveaux centres de recherche, créés en 2014. Le Centre Romand de Recherche en Criminologie ainsi que le Centre Interfacultaire d'Histoire du Droit et de Droit Romain. La FD a donc désormais 12 centres de recherche qui développent des activités scientifiques. Ces centres ont une intense activité de recherche, publication, avis de droit et organisation de colloques et de conférences. Les activités des trois centres suivants peuvent être mentionnées à titre d'exemples.

1. Centre Romand de Recherche en Criminologie (CRRC)

En octobre 2013, la Faculté de droit recevait l'autorisation de la part du rectorat de créer une nouvelle entité de recherche dans le domaine de la criminologie. C'est ainsi qu'en janvier 2014 naissait le Centre Romand de Recherche en Criminologie (CRRC), centre d'étude de la déviance criminalisée ouvert à l'ensemble des méthodes de recherche – quantitatives comme qualitatives –, ainsi qu'à des aspects de sociologie de la déviance, de psychologie, de géographie, voire de biologie et de neurobiologie, comme à des aspects policiers et juridiques. Plusieurs projets de recherche ont ainsi été lancés, allant de l'étude des éventuels traitements de faveur de la justice envers certains justiciables (de nationalité suisse ou de sexe féminin par exemple) au biais cognitifs dont pourraient souffrir les procureurs lors de la phase d'instruction d'une affaire pénale. L'année 2014 du CRRC a en outre été marquée par la création d'un doctorat en criminologie, l'obtention d'un *subside* Ambizione du FNS, ainsi que l'obtention de deux fonds de recherche FNS (pour un montant total de quelque 360'000 francs). Parti de rien au début de l'année 2014, le CRRC entame dès lors l'année 2015 avec six collaborateurs pour 465% EPT.

Le site Internet du Centre (www.unine.ch/crrc) répertorie toutes les informations utiles.

2. Centre Interfacultaire d'Histoire du Droit et de Droit Romain (CIHDDR)

Créé à l'initiative des professeurs Jean-Jacques Aubert (chaire de philologie classique et histoire ancienne) et Jean-Philippe Dunand (chaire de droit romain, histoire du droit et droit du travail), avec la collaboration de Messieurs Arnaud Besson et Adrien Wyssbrod, assistants, le Centre Interfacultaire d'Histoire du Droit et de Droit Romain (CIHDDR) a pour but de valoriser et de dé-

velopper des collaborations interdisciplinaires sur des thèmes touchant l'histoire du droit et le droit romain.

Les fondateurs du CIHDDR souhaitent plus précisément créer une passerelle d'échange entre la FD et la FLSH et renforcer leur collaboration, valoriser les colloques, publications et travaux divers touchant à l'histoire du droit et au droit romain réalisés au sein de l'Université de Neuchâtel, et enfin, offrir aux étudiants et chercheurs des deux facultés intéressés par ces disciplines d'enrichir leurs domaines de compétences par l'interdisciplinarité.

Plusieurs initiatives ont déjà été prises. C'est ainsi que trois rencontres interfacultaires ont été organisées sous la forme de *workshops*; les thèmes traités étaient « le concept de citoyenneté », « les résistances à la codification » et « la genèse et l'impact du *Droit des gens*, à l'occasion du 300^e anniversaire de la naissance d'Emer de Vattel ». De même, des conférences ont été mises sur pied dans le cadre des « Conférences du CIHDDR ». La professeure Annette Ruelle (Université Saint-Louis Bruxelles) a parlé des « sources antiques de la civilisation occidentale : l'angle du sacrifice » et des « origines de l'obligation contractuelle dans l'ancien droit romain ». Le professeur Jelle Stoop (University of California at Berkeley & University of Sydney) a quant à lui conféré sur le thème: « *nos patriam fugimus* : les Romains de l'étranger ».

Le CIHDDR a de nombreux projets pour 2015 dont l'organisation d'un séminaire intitulé « Droit et littérature », l'invitation de conférenciers étrangers et la collaboration avec le professeur Vincent Peillon.

Le site Internet du Centre (www.unine.ch/CIHDDR) répertorie toutes les informations utiles.

3. Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits (CEMAJ)

Depuis l'année académique 2005-2006, le CEMAJ développe la recherche et la formation dans le domaine des modes amiables (négociation, médiation, conciliation et arbitrage) et juridictionnels (droit des procédures) de règlement des conflits, en mettant l'accent en particulier sur la question de l'harmonisation et de l'articulation de ces processus complémentaires. Le CEMAJ intervient comme secrétariat romand de l'Académie Suisse de la Magistrature, qui délivre depuis 6 ans un CAS en magistrature, entre autres sous l'égide des facultés de droit suisses. Les titres viennent d'être remis à près de 60 diplômés à Lucerne pour la volée 2013-2014. Le CEMAJ a soutenu le lancement avec l'Université de Lu-

cerne d'un *Cas in Arbitration*. Il collabore à l'édition de nombreux ouvrages, et possède sa propre collection, avec déjà plus de 25 titres. Il organise chaque année diverses journées de formation, dans le domaine judiciaire, celui de la médiation et en matière d'arbitrage. Les sites *droit pour le praticien* et *tribunauxcivils.ch* ont été élaborés sous son égide. En 2014, le CEMAJ a par exemple collaboré aux journées suisses de médiation 2014, organisé une journée consacrée à l'actualité en matière d'arbitrage international, qui a réuni une centaine de spécialistes suisses

et étrangers du domaine, ainsi qu'un colloque à l'attention des avocats, magistrats et juristes de l'administration, ayant réuni plus de 300 personnes, sur le thème de l'entreprise et la personne morale en procédure. Un livre a été édité à l'occasion de la journée d'arbitrage, de même que pour la journée de formation.

Le site Internet du Centre (www.unine.ch/cemaj) répertorie toutes les informations utiles.

Faculté des sciences économiques (FSE)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Jean-Marie Grether, doyen de la Faculté des sciences économiques.

Généralités

Pour la Faculté des sciences économiques, l'année 2014 a été celle de la réorganisation et du recentrage autour de ses trois domaines-clés, qui sont le management, la finance et l'économie. Cela s'est traduit par trois événements majeurs. Tout d'abord, tous les instituts ont été regroupés dans un seul et même bâtiment, celui de Breguet 2 (ex-institut de microtechnique), qui devient le bâtiment de la FSE. Ensuite, d'entente avec le rectorat, un plan de redéploiement a été adopté qui prévoit le renforcement des domaines-clés au travers d'une réforme du bachelor, d'une meilleure exploitation des ressources transversales (notamment en méthodes quantitatives), et de la création de nouvelles chaires (deux nouveaux postes de professeurs assistants en management ont déjà été mis au concours en 2014). Enfin, deux instituts ont été transférés en Faculté des sciences, celui de Statistique (sans la chaire Starica) et celui de Psychologie du travail et des organisations. Ces événements importants n'ont pas empêché la Faculté d'honorer pleinement ses missions de base d'enseignement et de recherche (cf. détails ci-dessous). A terme, cette nouvelle structure plus homogène doit permettre à la FSE de maintenir et affûter ses deux atouts essentiels, à savoir des formations de haute qualité adaptées au marché du travail, et des activités de recherche pointues attirant les meilleurs talents sur sol neuchâtelois.

Enseignement

La remise des diplômes 2014 s'est traduite par l'octroi de plus de 200 titres et prix universitaires,

dont 77 diplômes de bachelor et 130 titres de master. En général, les enquêtes réalisées auprès des étudiants font état d'un bon niveau de satisfaction, en particulier en ce qui concerne les conditions d'études et d'encadrement par le personnel enseignant. A partir de la rentrée 2014, tous les cours sont systématiquement évalués et les résultats transmis aux professeurs et aux directeurs de programme concernés. Les groupes d'études sont d'ordinaire de petite taille, en particulier à partir de la troisième année de bachelor (qui compte cinq orientations) et au niveau des masters (huit filières différentes), ce qui permet une approche plus individualisée et mieux adaptée que les traditionnels cours *ex cathedra*.

S'agissant du bachelor, la rentrée 2014 a débouché sur un rebond bienvenu, avec des inscriptions supplémentaires en hausse de plus de 20% par rapport à l'année précédente. Ce revirement de tendance conforte le décanat et sa nouvelle adjointe dans leurs efforts de promotion, qui visent à souligner la qualité de la formation neuchâteloise face aux alternatives offertes dans les autres universités. Il faut également souligner le dynamisme des deux associations d'étudiants, l'ANESE (représentante officielle des étudiants dans les organes internes de la Faculté) et SECOMANIA (spécialisée dans l'événementiel), qui s'investissent dans la promotion et dans la vie de la Faculté. Les projets de réforme du plan d'étude, visant à une meilleure intégration des compétences transversales (statistique et informatique) dans le cursus de bachelor, devraient permettre de renforcer encore l'attractivité de cette formation.

Pour ce qui est des masters, les nouvelles inscriptions à l'automne 2014 ont marqué un recul d'environ 25% par rapport à l'année précédente. Cette baisse conséquente est due à une combi-

raison de facteurs. Elle était en partie prévisible, car dans le but de renforcer la qualité et l'homogénéité des groupes de travail, certains programmes ont introduit des exigences supplémentaires en matière d'accès à la formation. De plus, une nouvelle taxe d'inscription a été introduite, au niveau de toute l'Université, sur les candidatures des non-résidents, qui représentent une part substantielle des étudiants de master en FSE. Enfin et surtout, le système de Bologne est désormais opérationnel, et les étudiants changent de plus en plus fréquemment d'université au moment de choisir un master. A chaque faculté d'en tirer les conséquences, de mieux profiler son offre, et d'accroître l'efficacité de sa promotion. Les réformes entreprises par la FSE en 2014 vont dans cette direction, et une nouvelle formation de master en Sciences cognitives a été lancée, en collaboration avec la Faculté des sciences et la Faculté des lettres et sciences humaines.

Les enseignements de troisième cycle s'organisent en général en collaboration avec d'autres universités (par exemple les programmes CUS en finance ou le séminaire de Münchenwiler en informatique). Les enseignants de la FSE sont également sollicités pour des interventions dans le cursus de l'U3A ou dans d'autres universités suisses (Lausanne ou Genève) ou étrangères (Angleterre, Bulgarie, Pologne). Enfin, deux nouveaux programmes de formation continue ont été introduits en 2014, l'un en marketing social par le prof. Bezençon, l'autre en économie et finances publiques par le prof. Zarin.

Recherche

Les instituts de la FSE ont poursuivi leurs recherches dans les différents domaines qui font leur spécificité (management social et responsable, réglementation et marchés financiers, politique économique et énergétique, exploration de données, journalisme économique, psychologie organisationnelle et statistique d'enquêtes). Cela s'est traduit par un montant substantiel (environ 1.2 million de francs) de financement additionnel par des tiers (Fonds National de la Recherche Scientifique, Commission pour la Technologie et l'Innovation, Mandats publics etc.), obtenu de manière concurrentielle, et essentiellement utilisé pour rémunérer des assistants-doctorants ou post-doctorants supplémentaires. On relèvera en particulier le démarrage du projet *Competence Center for Research in Energy, Society, Transition* (CREST, <http://www.sccer-crest.ch>), financé par la Confédération, impliquant deux instituts de la FSE et nos collègues de la Faculté des sciences.

Comme à l'accoutumée, les chercheurs de la FSE ont également fonctionné comme référents dans les meilleures revues de leurs champs de spécialisations. Conjointement avec la Faculté des sciences, ils ont lancé le centre de compétences sur les systèmes complexes et big data (<http://www2.unine.ch/centres-of-excellence/cms/op/edit/lang/fr/pid/35186>). Ils ont participé à des groupes d'experts pour des organismes nationaux, tel l'Office Fédéral de la Statistique, ou internationaux, comme le Parlement Européen. Les membres de la FSE ont collaboré avec plusieurs universités suisses pour l'organisation de conférences scientifiques en 2014, et préparent la tenue d'une conférence majeure en 2015 à Neuchâtel (*European Operations Management Association*, <http://www.euroma2015.org>). De nombreux séminaires de recherche ont été mis sur pied, avec la participation de conférenciers invités de renom, tel le professeur Jon Rao, professeur émérite de l'Université de Carleton (Canada).

Les activités de recherche établissent la réputation de nos experts, alimentent la mise à jour des cours et contribuent à la formation de la relève. En novembre, la FSE a délivré quatorze titres de doctorat. Sur l'ensemble de la faculté, plus de 60 contributions soumises à comité de lecture ont été publiées, soit dans des revues prestigieuses, soit dans des ouvrages de réputation et de diffusion internationales.

Gouvernance

L'adoption et la mise en œuvre du plan de recentrage a impliqué plusieurs mutations sur le plan du corps professoral. Le renforcement des domaines-clés de la FSE s'est traduit par la mise au concours de deux nouveaux postes de professeur-assistant, l'un en publicité, l'autre en management de l'énergie et de l'innovation. Ces procédures étant terminées, les nominations devraient intervenir début 2015, les nouveaux venus intégrant l'Institut de l'entreprise (IENE). Deux instituts ont été transférés en Faculté des sciences, celui de psychologie du travail et des organisations (IPTO, chaires des professeurs Tschan-Semmer et Bangarter), et celui de statistique (ISTAT, chaire du professeur Tillé). La chaire du professeur Starica (ex-ISTAT) a été rattachée à l'Institut du management de l'information (IMI), en vue d'une éventuelle réorganisation administrative de la Faculté en 2015. Deux départs ont été enregistrés en 2014, celui de la professeure Schmid-Mast (IPTO) et celui du professeur Reiner (IENE). Ces départs seront compensés par les nouvelles chaires prévues dans le cadre du redéploiement de la Faculté. Un premier rapport de profil sur une chaire de professeur-assistant en finance a été adopté par le

Conseil de Faculté en décembre 2014. Plusieurs postes additionnels renforçant les domaines-clés suivront dans le courant 2015.

Une nouvelle adjointe au décanat a commencé son activité en 2014, spécialisée dans les questions de mobilité estudiantine et de promotion des filières. Cette nomination, associée à la réorganisation du service de promotion au niveau central, a permis d'insuffler un souffle nouveau dans les activités de promotion à l'intention des lycéens et étudiants des autres universités. A relever également la création en mai 2014 de l'Association du corps intermédiaire de la Faculté des sciences économiques (ASECO, <http://www2.unine.ch/aseco/page-37643.html>), représentante officielle de ce corps dans les différentes instances décisionnelles de la FSE.

Rayonnement

Leurs activités d'enseignement et de recherche mises à part, les membres de la FSE ont activement contribué à projeter une image positive et stimulante de la Faculté envers l'extérieur. A titre d'exemple, on relèvera ici le premier prix décroché par un groupe d'étudiant de l'Institut d'analyse financière (IAF) dans le cadre du *Swiss CFA Institute Research Challenge*. Une mention particulière revient aussi à l'Académie du journalisme et des médias (AJM). Ses liens avec les entreprises de médias suisses sont étroits par nature puisque ces dernières sont intervenues dès le départ dans la mise sur pied d'une formation de master unique en Suisse, et qui correspond pleinement aux attentes. L'AJM se distingue

aussi par l'organisation de conférences et de débats sur des thèmes d'importance pour la profession (<http://www2.unine.ch/ajm/evenements#cid354368>). Lors de la journée *portes ouvertes* du 12 novembre 2014, l'intervention du producteur de Temps Présent, Jean-Philippe Ceppi, également chargé d'enseignement à l'AJM, a connu un franc succès (<http://www1.unine.ch/media/dc/service-communication/ceppi>).

Les autres instituts de la FSE n'ont pas été en reste, et sont intervenus à de multiples reprises dans les organes internes de diffusion (*UniNews*), ainsi que dans les médias (RTS, Le Temps, Bilan, La Liberté). A relever également l'organisation de nombreuses conférences publiques, sur les enjeux économiques et environnementaux de la production de bois (Institut de recherches économiques, printemps), les PME neuchâteloises (Jeune Consulting, octobre), ou le rôle du marketing dans la lutte contre le surpoids (prof. Bezençon, café scientifique, novembre). De plus, la FSE a poursuivi sa fructueuse collaboration avec la Société Neuchâteloise des Sciences Economiques (SNSE), en invitant quatre personnalités au cours de l'année 2014 : Yves Rossier, Alain Robert, Jean-Nathanaël Karakash et Roger de Weck. Enfin, en reconnaissance de leur notoriété ainsi que de leur attachement de longue date à notre institution, la FSE a proposé l'attribution du titre de Docteur honoris causa à Mme Yuko Harayama et à M. Didier Burkhalter (conjointement avec la Faculté de droit), distinctions remises lors du Dies Academicus du 1er novembre 2014.

Faculté de théologie (FT)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Félix Moser, doyen de la Faculté de théologie.

Enseignement et collaboration avec les Facultés de théologie et de sciences des religions du Triangle Azur

Le prof. Félix Moser et les deux assistants de la Faculté de théologie de Neuchâtel ont collaboré, avec leurs collègues des Universités de Genève et Lausanne, au niveau de l'enseignement en Bachelor. Dans ce cadre, ont été dispensés par le prof. Félix Moser :

- un cours de 2h année d'introduction pour les étudiants bachelor 1re année
- un cours de 1h année pour les étudiants bachelor 2e et 3e années
- deux semestres d'enseignement à distance en théologie pratique pour les étudiants bachelor

2e et 3e années (2 fois 7 modules pour l'année).

En outre, le 20 mai 2014, le prof. Félix Moser a été expert aux examens de master à Montpellier, en raison de la maladie d'un des professeurs titulaires.

Pour cette dernière année de la Faculté de théologie de Neuchâtel, l'enseignement master a pu être assuré complètement grâce à l'intervention de chargés de cours en pédagogie de la religion, en ecclésiologie et en accompagnement spirituel. Le prof. Félix Moser a, quant à lui, assumé le cours et les séminaires expérimentaux en homilétique liturgique et a supervisé les séminaires expérimentaux en catéchèse.

La prof. Lytta Basset a collaboré avec les Facultés de Genève et de Lausanne au niveau de l'enseignement master (journées de cours et sé-

minaires expérimentaux) et aux examens de bachelors et masters.

Elle a codirigé, en partenariat avec l'UNIFR, un colloque doctoral interdisciplinaire les 26 et 27 mai dans le cadre des Programmes doctoraux (CUSO) sur le thème : « Arts et spiritualité en dialogue ».

Elle a donné un cours le 4 mars 2014 dans le cadre du séminaire « Crise et communication » du master en sciences du langage et de la communication, au Centre des sciences cognitives (FLSH, UniNE), sur le thème « Crise et fragilisation. Un exemple biblique : Jn 8,8-11 ».

Recherche et enseignement post-grade

Professeur Félix Moser

Le 27 mai 2014, dans le cadre du colloque doctoral organisé par la CUSO et intitulé « Art et spiritualité en dialogue », le prof. Félix Moser a donné une conférence intitulée « *L'Angelus Novus* de Paul Klee comme théologie de l'histoire ».

Le 6 juin 2014, le prof. Félix Moser a participé au congrès de la Société Internationale de Théologie pratique à Bruxelles-Drongen. Il a donné une conférence intitulée « Développement personnel et construction de la vie communautaire dans l'agir pastoral ».

Au plan de l'enseignement doctoral, le prof. Félix Moser a participé à la session des lundi 29 et mardi 30 septembre 2014. Dans ce cadre, il a donné un exposé intitulé « Propagande religieuse et annonce de l'Évangile : quels critères pour les distinguer ? ».

Le prof. Félix Moser a participé, en tant qu'organisateur et responsable, aux journées d'études doctorales du 9 au 12 octobre, au Deutsches Liturgisches Institut à Trèves (Allemagne).

Professeure Lytta Basset

La prof. Lytta Basset a donné une formation à l'École Supérieure en Éducation de l'Enfance (ESEDE) à Lausanne le 11 mars 2014.

Elle a donné une conférence organisée par le Centre de théologie pratique de l'Université de Louvain la Neuve (UCL), en collaboration avec la paroisse de Blocry le 19 mars 2014. Elle a donné une conférence dans le cadre du colloque Pax Christi sur le thème « 1914-2014 : les blessures de l'Histoire, des mots pour le dire », organisé par Pax Christi France à l'Université catholique de Paris le 29 mars 2014.

Elle a donné un exposé dans le cadre de la 15e journée de psycho-oncologie à l'Université de Mulhouse, organisée par l'Association de psycho-oncologie du Haut-Rhin (www.apohr.fr) et le S.E.R.F.A. le 13 juin 2014.

Formation continue

Professeur Félix Moser

Le 23 janvier, le prof. Félix Moser a organisé, en collaboration avec la Revue Vie et Liturgie, leurs assises biennales autour du thème « Le Renouveau homilétique ».

Dans le cadre de l'U3a, le prof. Félix Moser a donné une conférence à Neuchâtel le 1er avril 2014, sur « La promesse : entre la langue de bois et la parole en or ».

Le 26 mai 2014, à Strasbourg lors de la Pastorale des permanents et ministres alsaciens, le prof. Félix Moser a donné une conférence qui portait le titre « Le croire et le transmettre : contenus théologiques et enjeux humains ».

Le 20 juillet 2014, dans le cadre du camp organisé par les Unions chrétiennes romandes, le prof. Félix Moser a donné une conférence intitulée « Entre réalisme et fascination, le don de soi ».

Le 17 novembre 2014, dans le cadre d'une pastorale d'automne de l'Inspection de Colmar et de celle de Dorlisheim, le prof. Félix Moser a donné deux conférences autour de la thématique de « La persuasion ».

Professeure Lytta Basset

La prof. Lytta Basset a participé au cours du Prof. Claude Birman du 24.02 au 24.03.2014 : « "Dix paroles" pour nous aider à vivre et favoriser le vivre-ensemble » (200 participants).

Elle a donné un cours public à l'UniNE du 28.04 au 19.05.2014, sur le thème « Oser la bienveillance : un autre regard sur l'être humain » (450 participants).

Elle a assuré la fin des cours du CAS en accompagnement spirituel ainsi que l'évaluation de tous les travaux écrits et oraux (65 participants).

Elle a supervisé la mise sur pied de la projection documentaire et du débat consacré au thème « Plantes et substances psychotropes en question », le 24 juin 2014 à Neuchâtel en collaboration avec l'Institut d'ethnologie (prof. Christian Ghasarian).

Ouverture à la cité

Le 24 octobre 2014, le prof. Félix Moser a participé à une émission consacrée à la Faculté de théologie sur Canal Alpha.

Publications

Professeur Félix Moser

Félix Moser, « Lire les Écritures dans le cadre d'un culte », in Vie et Liturgie no 100, août 2014, p. 6.

A paraître dans un ouvrage collectif sur l'ecclésiologie: Félix Moser, « Die Situation der reformierten Kirchen in der Westschweiz im Lichte der von Alexandre Vinet vertretenen Volkskirche ».

Le prof. Félix Moser a publié quelques articles et interviews parus dans les quotidiens régionaux, notamment la Vie Protestante Neuchâteloise, autour de la fermeture de la Faculté de théologie.

Professeure Lytta Basset

La revue de la Faculté, *La Chair et le Souffle*, a publié ses deux numéros annuels : « Voyage et déroute », vol. 9, no 1 (2014) et « Le besoin de méditer », vol. 9, no 2, (2014).

Le souffle artiste, Serge Molla (dir.), Montréal/Genève, Novalis/Labor et Fides, 2014 (reprise du numéro de la revue).

Triangle Azur

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Pascale Dalla Piazza, adjointe aux rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel

Poursuivre et étendre la collaboration au sein du Triangle Azur

En 2002, les rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel décidaient d'établir un réseau de coopération dans différents domaines du monde académique.

Depuis, les membres du Conseil des Rectorats du Triangle Azur se réunissent plusieurs fois par année pour des échanges sur les procédures élaborées dans les universités partenaires et mettre en place de nouveaux projets communs.

Les Universités de Genève et Neuchâtel ont associé leurs compétences pour proposer, dès septembre 2014, un master en journalisme et communication en partenariat. Dans ce programme, chaque université dispense sa propre formation qui comprend une série d'enseignements communs avec l'Université partenaire. Le master en développement territorial délivré par l'Université de Genève en partenariat avec l'Université de Neuchâtel a également accueilli ses premiers étudiants à cette même rentrée.

Ainsi, à la rentrée 2014, les universités du Triangle Azur proposaient 7 cursus conjoints : le bachelor en théologie et les masters en théologie, géologie, biogéosciences, comptabilité, contrôle et finance, systèmes d'information, méthodologie d'enquête et opinion publique. A cette offre, viennent s'ajouter les 2 cursus en partenariat susmen-

Oser la bienveillance, Paris, Albin Michel, 2014, 426p.

Participation à un ouvrage collectif : « Langage symbolique de Genèse 2-3 », in Jean-Yves Béziau (dir.), *La peinture du symbole*, Paris, Ed. Petra, 2014, p. 87-101.

Présence dans les médias et la cité et conférences à l'étranger : La professeure Basset a donné des conférences, entre autres à Lausanne, Sens, Montpellier, Lyon, Namur, Strasbourg, Tours, Paris, Bruxelles, Annecy, Nîmes, Bordeaux, Poitiers.

Il faut noter enfin, avec regret, que ce rapport est le dernier compte rendu complet fourni par la Faculté de théologie de Neuchâtel, puisque la faculté va fermer définitivement ses portes en été 2015.

tionnés ainsi qu'un programme de spécialisation en dramaturgie et une gamme importante de programmes de formation continue.

La Convention sur la création d'une Ecole Romande de Santé Publique (ERSP) a été signée en 2013 et les travaux de développement de pôles de compétences en santé publique ont démarré durant l'année 2014.

Le groupe de travail mis en place entre les universités du Triangle Azur et l'Université de Fribourg, chargé d'encadrer la création de programmes de formation continue, a poursuivi ses travaux en 2014. Cette collaboration permettra aux universités romandes de proposer dans les années à venir des programmes dans les domaines de la psychologie de la santé, de la psychologie clinique et de la psychothérapie.

Grâce à la collaboration avec la RTS, le site Avisdexperts.ch recense et présente l'ensemble des interventions des chercheurs des universités du Triangle Azur à la RTS.

En octobre 2014, plus de soixante chercheurs se sont retrouvés pour participer aux ateliers interdisciplinaires proposés dans le cadre de la manifestation internationale du World Knowledge Dialogue (WKD) qui s'est tenue à Villars sur Ollon sur le thème « Modelization of conflict: from escalation to explosion ».

Année après année, les universités du Triangle Azur poursuivent leur coopération tout en l'étendant à de nouveaux domaines.

Les secteurs et départements

Secteur enseignement

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Jean-Jacques Aubert, vice-recteur chargé de l'enseignement, en collaboration avec Mme Françoise Voillat, adjointe au vice-recteur enseignement, Mme Géraldine Renggli, responsable du service social, Mme Sara Cotelli Kureth, directrice du Centre de langues, Mme Dunvel Even, responsable du Centre de carrière, Mme Marie-France Farine, responsable de la mobilité, et M. le professeur Philippe Terrier, directeur de l'U3a.

Appelé à la direction du secteur, M. Jean-Jacques Aubert, professeur de philologie classique et histoire ancienne à la Faculté des lettres et sciences humaines, occupe depuis le 1er janvier 2014 le poste de vice-recteur chargé de l'enseignement.

Sa venue a été l'occasion pour le rectorat de modifier la répartition des responsabilités en son sein. Dans cette optique, le secteur Enseignement a aujourd'hui sous sa responsabilité le Service social, le Centre de langues, le Centre de carrière, la Mobilité et l'Université du 3e âge. Tous ces services et unités ont connu au cours de cette année 2014 un développement soutenu. Plusieurs mesures permettant la création de synergies ont été prises. Il s'agit principalement de la concentration des prestations aux étudiants dans le bâtiment du 1er-Mars 26 (Centre de langues et Centre de carrière). Ces décisions ont très rapidement déployé leurs effets sur les taux de fréquentation des formations et d'utilisation des prestations.

En fin d'année, le vice-rectorat chargé de l'enseignement a pris des mesures permettant à ses services et unités d'offrir des prestations communes. Il s'agit en particulier de donner un appui aux étudiants pour acquérir des compétences en anglais et allemand dans la préparation de leur dossier de postulation pour un emploi ou pour un séjour de mobilité. Cette évolution favorable du secteur a été possible grâce aux savoir-faire et à l'engagement de toutes et tous. Que chacun en soit remercié.

Service social

Le Service social répond aux demandes d'aide sociale des étudiants, les conseille et les appuie dans diverses démarches. Il accueille également les boursiers de la Confédération et sert d'intermédiaire entre les étudiants et le guichet psychologique. Enfin, il écoute et oriente tout membre de la communauté universitaire qui rencontre une situation de conflit. En 2014, la Commission sociale s'est réunie à deux reprises afin

de discuter notamment des problématiques rencontrées par le Service social et des critères d'attribution des aides financières.

Aide et conseil aux étudiants

En 2014, le service a poursuivi sa collaboration avec Job Service dans le but d'aider les étudiants à trouver un travail durant leurs études. Depuis 2013, il accueille les demandes des étudiants de la Haute Ecole de Musique de Genève, site de Neuchâtel. La convention entre l'Université de Neuchâtel et l'Association des Amis du Conservatoire de musique de Neuchâtel a ainsi été renouvelée en août 2014.

Aides financières

Le Fonds d'aide sociale est utilisé lorsque les besoins vitaux d'un étudiant ne sont plus couverts (frais de logement, de nourriture, de santé et frais d'études). Le service est intervenu pour un montant total de 107'537 francs en 2014.

Les Fonds Schlatter et Ulrich peuvent être sollicités pour des séjours à l'étranger dans le cadre d'études suivies à l'Université de Neuchâtel et pour effectuer un master (bourse d'encouragement). De plus, en collaboration avec le Gouvernement italien et l'Ambassade suisse, une bourse découlant du Fonds Schlatter est offerte chaque année à un étudiant italien. Durant l'année écoulée, 61'680 francs ont été octroyés.

Accueil des boursiers de la Confédération

Le Service social, avec la collaboration du Prof. Kilian Stoffel, délégué de l'Université à la Commission fédérale des bourses, a accueilli 15 boursiers d'origines diverses (Palestine, Brésil, Côte d'Ivoire, Grèce, etc.). Il joue un rôle d'intermédiaire entre la Commission fédérale des bourses et les boursiers. Grâce au crédit d'accueil de la Confédération, les boursiers ont eu l'occasion de participer aux activités suivantes : après-midi à la Patinoire de Neuchâtel, visite de la ville de Berne, week-end dans l'Oberland bernois (visite du musée rural suisse du Ballenberg, découverte de Lucerne et montée au sommet du Mont Pilatus), Cirque Knie à Neuchâtel, visite de la ville de Neuchâtel suivie d'un repas raclette à la Taverne neuchâteloise et visite de Bâle. De plus, une sortie de Noël a été organisée avec les boursiers de l'Université de Neuchâtel et ceux de l'EPF de Lausanne (visite des Moulins souterrains du Col-des-Roches et du Musée international de l'horlogerie).

Gestion des conflits

Le groupe de contact (dont fait partie le Service social) offre aux membres de la communauté universitaire une écoute, une orientation et un soutien en cas de conflit, mobbing ou harcèlement.

Guichet psychologique

Le service poursuit sa collaboration avec le Centre de recherches familiales et systémiques (CERFASY) dans le but d'offrir un soutien psychologique aux étudiants et doctorants qui le souhaitent. En 2014, 14 étudiants ont eu recours à un suivi psychologique et 8'400 francs ont été dépensés.

Centre de langues

Créé en août 2013, le Centre de langues (CdL) a d'abord repris sous son aile les cours d'anglais interfacultaires, organisés pour la sixième et dernière fois lors de l'année académique 2013-2014. Puis, un premier plan de développement pour 2013 à 2015 a été approuvé par le rectorat en décembre 2013. Les activités du CdL se déploient à présent dans trois directions principales.

Création de l'Espace Multimédia d'Auto-apprentissage (E.M.A.)

L'E.M.A. est un espace dédié à l'apprentissage des langues étrangère en autonomie, seul et en petits groupes (tandems, ateliers). Il a été conçu comme un lieu de référence (bibliothèque d'apprentissage des langues étrangères), un lieu d'accueil, mais aussi un lieu de conseils. Durant le semestre, des tuteurs sont à disposition pour répondre aux questions des apprenants, les guider dans leur apprentissage et leur permettre de travailler l'expression orale. Ce service est disponible pour l'allemand, l'anglais et l'espagnol. L'utilisation de l'E.M.A. est gratuite et ouverte à tous les détenteurs d'une carte capucine, d'une carte d'étudiant d'autres institutions ou d'une carte de bibliothèque. L'E.M.A., d'abord ouvert en février 2014 dans les locaux d'UniMail, a ensuite déménagé au bâtiment principal de l'Université. Depuis, la fréquentation a quasi doublé.

Appui à l'auto-apprentissage

Plusieurs activités ont été mises en place pour soutenir les personnes se lançant dans l'auto-apprentissage d'une langue étrangère. Citons le tutorat et le tandem bilingue qui a mis en contact plus de 130 personnes. Par ailleurs, un tandem d'été a été organisé en collaboration avec le Cours d'été de l'ILCF.

Cours d'allemand et d'anglais

Finalement, le CdL a étoffé l'offre qui existait en anglais et ouvert trois cours d'allemand. Outre des cours de préparation à des examens internationaux (IELTS et TOEFL) et des cours d'anglais général, le CdL propose toute une série de cours de perfectionnement ciblés sur l'anglais académique (vocabulaire, expression orale et écrite). Ces cours sont ouverts à toute la communauté universitaire, ainsi qu'aux étudiants et au personnel des autres hautes écoles suisses et aux alumni de l'UniNE (membres de la SAN).

Centre de carrière

Le Centre de carrière a pour fonction d'aider les étudiants à s'insérer dans la vie professionnelle. Quatre axes sont déterminants pour réaliser cet objectif.

1. Favoriser les contacts entre les employeurs et les étudiants : présentation d'entreprises, publication d'offres d'emploi, connaissances des métiers et des domaines professionnels, etc.
2. Informer sur les éléments administratifs et comportementaux nécessaires à une entrée réussie dans le monde professionnel : CV, entretien d'embauche, réseau personnel, recherche d'emploi, etc.
3. Informer sur les modalités à observer pour se mettre à son compte et se lancer en tant qu'indépendant : élaboration d'un business plan, gestion des finances, démarches administratives, etc. Encourager les personnes intéressées à ce type de carrière.
4. Inciter au développement personnel : confiance en soi, conscience de ses compétences, choix d'une cible professionnelle, etc.

Depuis sa création en 2012, le Centre de carrière n'a cessé de se développer. Le taux d'activité de la responsable a donc été augmenté de 40 à 90%. Pour la soutenir dans ses différentes tâches, un poste de stagiaire a été créé. Le contact avec les étudiants étant primordial pour le Centre de carrière, celui-ci a déménagé à l'Avenue du 1er-Mars 26, ce qui lui permet d'être plus proche des étudiants mais aussi de rejoindre les autres services du Secteur vice-rectorat enseignement.

Constatant que de nombreux étudiants n'arrivaient pas à déterminer une cible professionnelle, le Centre de carrière a mis sur pied, pour le semestre d'automne 2014, un atelier intitulé « Construire son projet professionnel ». Celui-ci comprend trois ateliers et un entretien individuel. Les participants sont accompagnés dans l'identification d'une cible professionnelle, puis dans un deuxième temps dans l'élaboration d'un projet concret et d'une méthodologie pour le réaliser.

Dans le dernier module, les participants présentent leur projet à des experts externes. Cette année, il s'agissait du chef des ressources humaines de l'Etat de Neuchâtel et de la responsable RH du CSEM. Les étudiants ont accueilli cette prestation très positivement.

Les principales activités du Centre de carrière en 2014 sont résumées ci-après.

- Séminaire « Préparer son avenir professionnel », semestriel.
- Atelier « Construire son projet professionnel », semestre de printemps.
- Atelier « Elaborer son profil de compétences », donné par l'Association CAP, semestre de printemps.
- Atelier de relecture de CV par Jeunes@Work (dans le cadre du partenariat), semestriel.
- Conférences à thèmes (« Ecrire une lettre de motivation », « Travailler à la confédération »).
- Conseils personnalisés aux étudiants.
- Diffusion des offres d'emploi et de stage (site Internet du Centre de carrière, Forum des étudiants, vitrines, affichage dans les facultés ou les instituts concernés).

Mobilité

Suite à l'acceptation par les citoyens suisses de l'initiative contre l'immigration massive le 9 février, la Commission européenne a retiré à la Suisse son statut de pays membre du programme européen de formation Erasmus+, la rétrogradant au statut de pays associé. Cette décision a eu pour conséquence l'impossibilité pour les hautes écoles suisses de bénéficier des structures et fonds de ce programme et la nécessité pour le gouvernement suisse de mettre en place des mesures transitoires facilitant leur participation indirecte au programme.

L'Université de Neuchâtel entretient depuis une dizaine d'années plus de cent collaborations avec des universités européennes sous l'égide du programme Erasmus. Ce sont ces collaborations qu'il a fallu renégocier une par une pour garantir aux étudiants et aux enseignants de l'UniNE des échanges en Europe dès la rentrée 2014.

Huit mois de labeur intense ont été nécessaires à la Mobilité pour reconduire 90% des accords existants qui s'intègrent désormais dans le Swiss-European Mobility Programme (SEMP).

Les effets de la décision de la Commission européenne sur la mobilité à des fins de formation de et vers l'UniNE se soldent par une baisse de 10% des effectifs de la mobilité européenne à la rentrée 2014. Parallèlement, on constate un intérêt

croissant de nos étudiants pour une mobilité plus lointaine : Australie et Taiwan entre autres.

Par ailleurs, la mobilité ponctuelle entre les universités du Triangle Azur a augmenté de plus de 50% par rapport à 2013. Cette croissance est induite entre autres par les formations communes aux trois universités.

Université du 3e âge

Présente dans cinq villes de l'Arc jurassien (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Bienne, Porrentruy) et forte de quelque 900 membres, l'Université du 3e âge (U3a) a organisé plus de 120 conférences sur les sujets les plus divers relevant principalement de la littérature, des beaux-arts, de la musique, de l'histoire, des sciences, de la médecine, du droit ou encore de l'économie. Elles ont été données en grande partie par des professeurs actifs ou retraités de l'Université de Neuchâtel. Pour certains domaines, il a été fait appel à des conférenciers professionnels ou provenant d'autres institutions.

Les membres ont aussi eu l'occasion de participer, avant et après l'été, à un programme d'excursions, balades et visites culturelles toujours très apprécié. Quelques événements particuliers ont encore ponctué l'année : l'habituelle *Dictée tous âges* (dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie), qui regroupe les aînés, plusieurs classes de lycées et quelques personnes férues d'orthographe ; un voyage à Bruxelles autour de la bande dessinée et du chocolat ; enfin la *Fête de Noël*, occasion d'assister à un petit spectacle et de se retrouver dans une atmosphère amicale.

Quant à l'enquête de satisfaction menée en 2012 par la Fédération suisse des universités du 3e âge dans l'ensemble du pays, à l'exception du Tessin (4 Senior-Universitäten en Suisse alémanique et 4 U3a en Suisse romande), elle a fait l'objet d'un rapport de synthèse publié au début de 2014. Il en ressort une image très positive des aînés qui les fréquentent : jeunesse d'esprit, curiosité, soif de connaissances, volonté de rester en bonne forme physique, sociabilité, ouverture sur le monde actuel, intérêt pour les problèmes de la société. Malgré leurs différences d'organisation, de statut juridique et de mode de financement, les U3a jouent un rôle précieux sur les plans culturel et social, sans compter qu'elles contribuent à faire connaître leur université de rattachement. Alors que l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, elles constituent un rouage toujours plus important de « l'apprentissage tout au long de la vie » (Long Life Learning) et sont appelées à se développer.

Secteur recherche et qualité

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme la professeure Simona Pekarek Doehler, vice-rectrice chargée de la recherche et de l'innovation, en collaboration avec le conseiller recherche et innovation Rolf Klappert, le conseiller qualité Jean-François Perret et la cheffe du service de l'égalité des chances Isabel Perego.

Le secteur Recherche et qualité a sous sa responsabilité la recherche et l'innovation (*Bureau de transfert de technologies, Grants Office et Euresearch*), la qualité ainsi que l'égalité des chances. Le secteur s'occupe également du développement durable, en collaboration avec le conseiller de la rectrice, Michael Voegtli. Au cours de l'année 2014, l'Université a vu le lancement de plus de 150 nouveaux projets de recherche financés sur fonds de tiers. L'année a été marquée par l'Audit Qualité ainsi que l'évaluation – record – de tous les enseignements dispensés à l'UniNE durant le semestre d'automne. De nombreuses actions ont été menées dans le contexte du développement durable.

Recherche et Innovation

Projets de recherche

Dans le cadre de la politique d'encouragement et de valorisation de la recherche, un nombre important de projets en cours et en développement ont pu bénéficier des fonds overheads FNS, qui se montent à 2'311'579 francs pour l'année 2013 (1'725'806 francs pour 2012). Les chercheuses et chercheurs de l'UniNE ont en outre profité des prestations du Secteur Recherche et Innovation, de par son *Grants Office* et son *Bureau de Transfert de Technologie*, dans le cadre de la soumission de projets et de la gestion de propriété intellectuelle ainsi que du transfert de technologie.

Dans le courant de l'année 2014, l'Université a vu 154 nouveaux projets de recherche ouverts (147 en 2013) sur la base de financements provenant du Fonds national suisse (FNS), de l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI), de l'Union Européenne, de l'Agence Spatiale Européenne, et d'autres organismes ainsi que du domaine privé. Le *Grants Office* a été impliqué dans 66 nouvelles requêtes de projets (63 en 2013). L'enveloppe financière des projets en cours s'est élevée à plus de 36.7 millions de francs (35.8 millions en 2013), soit environ un quart du budget total de l'Université.

La votation du 9 février 2014 sur « l'immigration de masse » et l'incertitude qui s'ensuivit sur l'éligibilité des chercheurs suisses à la participation au programme de recherche et innovation européen *Horizon 2020* ont généré un travail d'infor-

mation conséquent et une participation limitée des chercheurs en 2014, avec la conséquence que le premier projet *Horizon 2020* de l'Université ne démarrera qu'en 2015.

Transfert de Technologie

Le bureau de *Transfert de Technologie* a négocié, avec le support de la conseillère juridique *Innovation & Valorisation*, 73 contrats de types divers (91 en 2013) dont 62 (75 en 2013) ont été conclus, apportant à l'Université un total de 5'016'925 francs (4'194'339 francs en 2013). L'exploitation des licences a apporté un montant de 496'200 francs (411'465 francs en 2013) dont l'Université conservera 103'000 francs (59'832 francs en 2013). Le reste sera versé à l'EPFL conformément aux accords intervenus dans le cadre du transfert de l'IMT. Le *Bureau de Transfert de Technologie* gère un portefeuille de 12 brevets dont six contribuent aux redevances mentionnées ci-dessus.

Ouverture vers la cité

Dans le but de s'ouvrir à la cité, le secteur Recherche et qualité a entrepris plusieurs actions. Premièrement, afin d'augmenter les coopérations entre l'Université et la HE-Arc, il a, en étroite collaboration avec la HE-Arc, organisé une première journée commune de recherche accueillant près de 80 chercheuses et chercheurs des deux institutions. Deuxièmement, un mandat additionnel a été signé avec *Euresearch* en 2014 ciblant spécifiquement les PME des cantons de Neuchâtel et du Jura. Ce mandat permettra de renforcer le secteur Recherche et qualité en 2015 par une nouvelle personne dont la tâche principale consistera à aider les PME à saisir des opportunités offertes par les programmes cadres de recherche et innovation européens. Finalement, il s'est associé à un consortium dirigé par l'*EPFL Innovation Park* et mandaté par la CTI pour organiser des formations d'entrepreneuriat dès le printemps 2015 en Suisse occidentale. Ce partenariat permettra de promouvoir l'entrepreneuriat dans la région et aussi à l'intérieur de l'Université.

Qualité

Audit Qualité

L'année 2014 a été marquée par l'audit de la qualité conduit par l'OAQ (Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses). Un panel d'experts internationaux s'est entretenu avec une centaine de personnes issues de tous les groupes et corps de l'UniNE afin d'apprécier la pertinence et la portée de la démarche qualité de l'Université. Dans leur rapport,

les experts estiment la démarche mise en œuvre par l'UniNE convaincante. Ils apprécient la volonté de l'UniNE de privilégier une assurance qualité qui vise à vérifier l'atteinte d'objectifs, en préconisant une certaine flexibilité et adaptabilité des procédures. Le secteur Qualité prend appui sur les recommandations et propositions d'amélioration formulées par le panel d'experts en matière de gouvernance et de suivi des activités d'enseignement et de recherche.

Evaluation des enseignements et des cursus

Une réflexion approfondie a été conduite sur les adaptations qu'il convient d'apporter à la procédure d'évaluation des cours afin de répondre aux attentes de la communauté relatives notamment à l'utilisation et à la communication des résultats. Au-delà de la qualité intrinsèque de chaque enseignement, une importance plus grande est actuellement accordée à la complémentarité pédagogique des différents cours qui composent un programme d'études.

Parallèlement à l'évaluation des cours, le secteur *Qualité* conduit chaque année l'évaluation approfondie de programmes d'études, à la demande des responsables de cursus. Au cours de l'année académique 2013-2014, c'est le bachelor en droit qui a fait l'objet d'une telle évaluation, réalisée avec un groupe de travail de la faculté. Le rapport de synthèse issu de cette évaluation confirme la cohérence d'ensemble du bachelor.

Quatre projets ont obtenu un soutien de l'Université pour la mise en œuvre de démarches d'enseignement novatrices. Ces projets reflètent la grande diversité et l'intérêt des initiatives pédagogiques individuelles ou collectives qui voient le jour au sein des facultés.

Portail « Publications et Recherches » et performances de la recherche

Le portail *Publications et Recherches* a connu au cours de l'année 2014 d'importants développements. Le nombre de publications et de projets de recherche enregistrés sur le portail n'a cessé de croître au cours de l'année (actuellement plus de 12'000 publications enregistrées et 280 projets de recherche). Des adaptations ont été apportées au portail de manière à faciliter l'enregistrement, la présentation et l'exportation des données. Le secteur Qualité a pu effectuer les premières analyses descriptives des publications enregistrées, avec pour objectif de mettre en évidence la diversité et la richesse des contributions scientifiques de l'UniNE.

Dans le cadre du programme financé par la CUS *Performances de la recherche en sciences humaines et sociales*, le secteur Qualité s'est attaché au cours de l'année 2014 à mettre en évi-

dence les réseaux de collaboration et de partenariat qui se constituent autour des projets de recherche des instituts. L'approche cartographique développée permet de visualiser la diversité des collaborations locales, nationales et internationales qui caractérise l'activité de recherche des instituts.

Egalité des chances

Les actions et mesures entreprises en 2014 s'inscrivent dans le cadre du *Plan d'actions de l'Université de Neuchâtel pour la réalisation de l'égalité des chances entre femmes et hommes pendant la période 2013-2016*. Ce Plan est cofinancé par le *Programme fédéral Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités*.

En réponse à l'objectif stratégique d'augmenter la part du sexe sous-représenté au sein du corps professoral, un vade-mecum « égalité » a été établi : la procédure de nomination d'un nouveau membre du corps professoral est désormais accompagnée d'une liste de recommandations (*vade-mecum*) et d'un formulaire (*CAP*) destinés à promouvoir le respect de l'égalité des chances dans chaque étape du recrutement.

Les subsides destinés à la relève académique féminine de l'UniNE, *Subvention égalité* et *Subside tremplin*, ont été octroyés à 27 chercheuses. 23 chercheuses ont été coachées individuellement ou en groupe. Les programmes de soutien à la relève académique féminine en coopération interuniversitaire (*StatingDoc*, *Réseau de mentoring* et *REGARD*) ont connu un franc succès et 68 chercheuses neuchâteloises en ont bénéficié. Le projet de coopération interuniversitaire *relève-académique.ch & young-academics.ch* est un instrument apprécié et utilisé par la relève féminine et masculine avec plus de 24'000 visites en 2014 (20'000 en 2013).

Le service de l'égalité a déployé plusieurs actions dans le domaine de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, dont cinq camps enfants (encadrant au total 119 enfants), le projet *Babysitaire* (comptant 19 étudiantes) et la *Journée oser tous les métiers* (JOM) organisée en collaboration avec Microcity-EPFL.

Développement durable

L'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre du 1er Prix académique interdisciplinaire du développement durable lancé en début d'année. Deux travaux de master ont été récompensés pour leur excellence, leur originalité et l'esprit critique dont ont fait preuve leurs auteurs.

Plusieurs impressionnantes initiatives estudiantines en matière de développement durable ont

été poursuivies, dont le jardin de permaculture à UniMail et les actions de redistribution de nourriture et d'autres biens. Un atelier de réparation de vélos a été inauguré, offrant à la communauté universitaire un espace équipé en matériel de base pour les réparations ainsi que des conseils éclairés.

L'Université de Neuchâtel collabore à une nouvelle plateforme d'échange sur la mobilité durable entre entreprises de la ville de Neuchâtel et envi-

rons, issue de la plateforme de covoiturage. Les journées *Uni'mobiles* se sont déroulées pour la 3e fois pour informer les membres de la communauté sur les différentes possibilités de se déplacer autrement proposées par l'Université. Enfin, une nouvelle filière de recyclage des déchets a été mise en place, dans le cadre de la campagne *Retricycle*, avec la récupération du matériel d'écriture (boîtes de collecte).

Secteur cadre institutionnel et légal

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Pascal Mahon, vice-recteur chargé du cadre institutionnel et légal.

Vice-recteur en charge du secteur Cadre institutionnel et légal, le professeur Pascal Mahon a principalement été occupé, au cours de cette année 2014, par la procédure de révision de la loi sur l'Université, dans le cadre du groupe de projet mis en place par le Conseil d'Etat et piloté par Me André Simon-Vermot, président de la commission juridique du Conseil de l'Université. Il a également, avec l'aide des affaires juridiques du rectorat, piloté l'élaboration de deux nouvelles réglementations de l'Université, sur le respect de l'intégrité scientifique et sur la prévention et la gestion des conflits.

Le secteur Cadre institutionnel et légal comprend les Affaires juridiques et le Service de communication. Celui-ci a fait l'objet, au cours de l'année, d'une importante réorganisation, entamée en 2013 déjà, selon un processus participatif auquel les facultés ont également été associées, qui a conduit à la fusion des deux anciens services de « presse et communication » et de « promotion et développement » en un seul Service de communication, placé sous la direction de Mme Claudine Assad, avec en outre l'engagement à fin 2014 d'un nouveau porte-parole du rectorat et responsable des affaires publiques, en la personne de M. Fabian Greub. L'un des objectifs de cette réorganisation, en plus de celui de renforcer une vision globale et systématique de la communication au sein de l'Université, était de rapprocher le Service de communication des facultés et de favoriser les synergies, notamment dans le domaine des activités de promotion.

Toutes les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans cette réorganisation et travaillent dans le secteur Cadre institutionnel et légal ont su faire preuve, durant l'année écoulée, d'un grand engagement et d'une large souplesse

qui ont permis à la fois d'assurer le volume et la qualité des activités et de mener à bien la réforme des structures du secteur. Le vice-recteur en charge de celui-ci les en remercie.

Affaires juridiques

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Carine Cangemi, conseillère juridique.

Bref rapport concernant l'année 2014

Le secteur des Affaires juridiques du rectorat occupe deux conseillers juridiques à temps partiel (taux d'activité cumulé de 140%). Il a été intégré en 2014 au secteur du vice-recteur en charge du cadre institutionnel et légal.

Durant l'année écoulée, l'activité de conseil juridique à l'attention du rectorat, des services du domaine central, et des facultés a été prépondérante. Dans certains cas, elle a débouché sur l'adoption de conventions avec divers partenaires institutionnels ou privés. En vue de renforcer les synergies avec les facultés, les conseillers juridiques ont organisé une première rencontre avec les conseillers aux études des facultés. Ils participent également deux fois par année aux rencontres avec les autres services juridiques des hautes écoles romandes (UNIL, UNIGE, UNIFR, EPFL et HES-SO).

Sur le plan réglementaire, les conseillers juridiques ont collaboré à la rédaction du règlement du rectorat en matière de respect de l'intégrité scientifique. Ils ont également participé au groupe de travail mandaté par le rectorat pour élaborer une nouvelle réglementation concernant la gestion des conflits. Ils ont, en outre, préavisé les règlements d'études et d'exams des facultés et des règlements de prix, dans le cadre de la procédure de ratification de ceux-ci par le rectorat.

En 2014, dix-sept recours d'étudiants ont été déposés auprès du rectorat et instruits par les *Affaires juridiques*. Il s'agit d'une baisse significa-

tive par rapport aux années précédentes (31 en 2010, 29 en 2011, 31 en 2012, 25 en 2013). Vingt-deux décisions ont été rendues par le rectorat durant l'année écoulée, dont trois admettant les recours. Les autres recours ont été déclarés mal fondés (7) ou irrecevables faute de motivation suffisante ou faute d'intérêt actuel (7). Trois recours ont été retirés. Deux ont pu être classés suite à une reconsidération de la décision attaquée par le décanat concerné. En outre, le rectorat a ouvert en 2014 une procédure disciplinaire à l'encontre d'un étudiant pour production d'un faux titre lors de son admission dans un master. La procédure est encore pendante.

Sur le plan des procédures ouvertes auprès des autorités supérieures, deux procédures liées aux rapports de travail sont pendantes auprès du Tribunal cantonal suite à des recours de collaborateurs contre des décisions du Conseil d'Etat prononçant des blâmes. Sont encore pendants devant cette même instance, un recours d'étudiant (contre une décision du DEF) et trois requêtes en dommages et intérêts contre l'Université, introduites par le même étudiant, l'une remontant à 2010, les deux autres étant

nouvelles. Le Tribunal cantonal a eu l'occasion de confirmer en 2014 une décision du rectorat, sur recours d'un étudiant. Un recours d'étudiant est encore pendante devant le DEF, alors que celui-ci a eu l'occasion en 2014 de confirmer, à deux reprises, des décisions du rectorat sur recours d'étudiants.

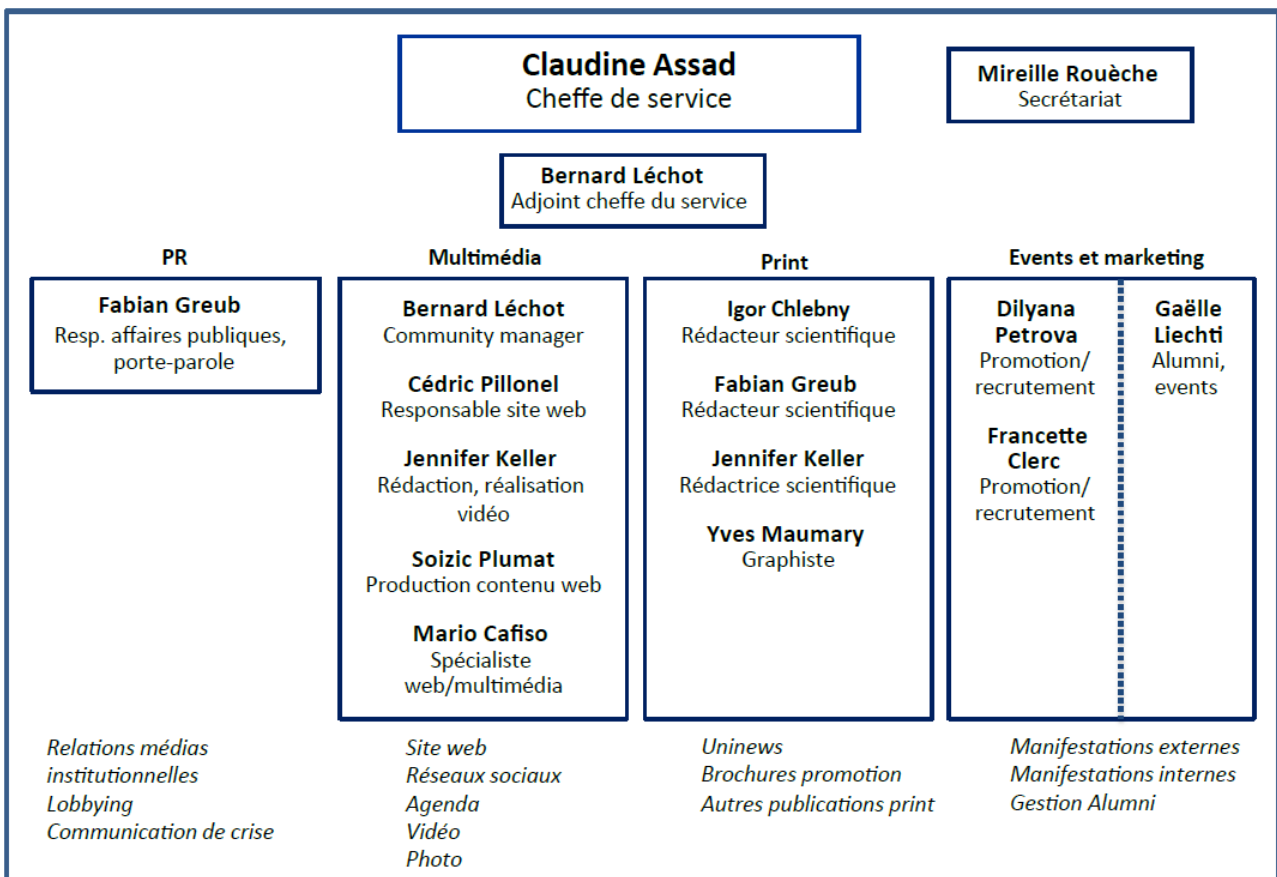
Service de communication

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Claudine Assad, cheffe du service de communication.

En juin 2014, un nouveau service de communication a été créé. Rattaché au secteur Cadre institutionnel et légal du vice-recteur Pascal Mahon et dirigé par Claudine Assad, il réunit les collaborateurs des anciens services de promotion et développement (SPD) et de presse et communication (SPC), ainsi que quelques autres personnes qui travaillaient dans le domaine de la communication au sein d'autres services.

Organigramme

Le nouvel organigramme est présenté ci-après.



Communication

Communication interne

Durant l'année 2014, 14 messages d'information du rectorat ont été envoyés à la communauté universitaire. L'agenda en ligne a annoncé 451 manifestations, 21 extraits de l'agenda ont été envoyés à la communauté et 253 manifestations ont été affichées sur les écrans plasma répartis dans tous les bâtiments de l'Université et 10 newsletters *Trait d'Union* ont été diffusées.

Par ailleurs, en 2014, les réseaux sociaux de l'UniNE ont à nouveau fait un grand bond en avant : le nombre de fans sur *Facebook* a passé de 5500 à 7200 et le nombre de suiveurs sur *Twitter* a passé de 1500 à plus de 2400. Quant à la page officielle de l'UniNE sur *LinkedIn*, elle compte environ 7400 abonnés et une réflexion est en cours pour une meilleure utilisation de *LinkedIn* dans la perspective du développement des relations avec les Alumni. L'UniNE est également présente sur la plateforme vidéo *YouTube* (plus de 30 vidéos publiées en 2014 dont 24 tournages UniNE) et sur la plateforme images *Flickr*. Enfin, à l'automne 2014 l'UniNE a rejoint *Instagram* (photos 'instantanées').

Communication externe

Comme les réseaux sociaux, les dossiers *UniNews* et les *Cafés scientifiques* s'adressent aussi bien au public interne qu'au public externe. En 2014, quatre dossiers *UniNews* ont été diffusés, deux dossiers sur papier et, nouvelle cette année, deux dossiers en ligne. Huit *Cafés scientifiques* ont été organisés qui ont attiré un public nombreux et très diversifié, représentant ainsi un bel exemple de dialogue entre l'Université et la Cité.

A l'intention des médias, le service de communication a organisé 10 conférences de presse, il a diffusé 51 communiqués de presse et envoyé de nombreuses invitations pour les manifestations organisées au sein de l'UniNE (conférences, colloques, etc.).

Pour l'année sous revue, on a relevé plus de 2000 occurrences sur le web (articles ou émissions en ligne qui parlent de l'Université de Neuchâtel, source : *Meltwaternews*). Selon l'*Argus*, ce sont 1420 articles ou émissions qui ont été consacrés à l'UniNE. Des articles et émissions que l'on peut retrouver dans la revue de presse en ligne.

Le service de communication a en outre publié les *Chroniques universitaires* et il a collaboré avec le secrétaire général à l'élaboration du Rapport annuel.

Promotion

Domaines-clés

L'année 2014 a été marquée par la campagne sur les thématiques phares en matière de recherche et d'innovation de l'Université de Neuchâtel. Droit de la santé, temps/fréquence et métrologie optique, hydrogéologie et géothermie, écologie chimique, migration et mobilité, sciences cognitives, interactions sociales, droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation, systèmes complexes et big data : neuf domaines-clés qui répondent aux préoccupations et aux défis technologiques et sociaux de notre époque, qui cristallisent des savoirs qui font la réputation de l'Université de Neuchâtel et qui constituent un des éléments forts du Plan d'intentions 2013-2016.

Tous les moyens du service de communication ont été mis en œuvre : campagne d'affichage à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, conférence de presse, réalisation d'une vidéo pour chacun des domaines-clés, diffusion du premier *UniNews on line*, création de pages web dédiés, habillage de l'aula des Jeunes-Rives, visuel de l'invitation au *Dies academicus* et visuel des cartes de vœux électroniques et sur papier.

Manifestations

L'UniNE a reconduit sa participation à différents salons comme ceux du Valais (Sierre), de Vaud (Lausanne), du Tessin (Lugano) et d'Argovie (Baden). Elle s'est rendue cette année pour la première fois au salon de Vaduz au Liechtenstein. Autant d'occasions de promouvoir ses filières de formation auprès d'un public ciblé. L'UniNE s'est également à nouveau présentée aux élèves des lycées cantonaux et aux lycéens de la région de l'Arc jurassien au sens large (Bienne, Porrentruy et Soleure).

La 2^e édition de la *Journée Portes ouvertes* s'est déroulée le mercredi 12 novembre. Le nombre constant de visiteurs (751 lycéens et 127 étudiants en bachelor) ainsi que leur feedback positif semblent confirmer que le choix d'organiser le même jour la présentation des bachelors et des masters est une bonne formule.

Publications

Le Guide des études a poursuivi sa mue vers un graphisme plus épuré et toutes les facultés disposent aujourd'hui de mappes unifiées présentant leurs cursus.

Tchat des masters

A la demande de la Faculté de droit, un tchat sur les masters en droit a eu lieu le mercredi 19 mars qui a drainé 785 visites sur un temps de con-

nexion moyen de 18 minutes. En mars 2015, un chat sur les masters de chaque faculté est prévu.

Articles promotionnels

La Faculté des sciences a désormais son *T-Shirt*, en vente au service de communication qui a développé également d'autres articles promotionnels : nouvelle clé USB extra-plate, gobelets, nappes, etc.

Site web

Les pages présentant les masters ont été restructurées et harmonisées avec les fiches contenues dans les mappes présentant les cursus des facultés.

En plus du site dédié aux centres de compétences qui a été réalisé en collaboration avec les facultés pour mettre en lumière les domaines-clés définis par le plan d'intentions, le site de l'Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC) a subi une refonte complète. Il regroupe désormais les sites de logopédie, de linguistique française, de linguistique appliquée, de dialectologie et des sciences de la communication.

Par ailleurs, le service de communication a poursuivi son activité de soutien aux différents webmasters pour la mise en ligne de sites, leur réorganisation et la retouche d'images.

Événements

Tout au long de l'année, de nombreux événements décidés par le rectorat ont été gérés et coordonnés par l'*Event manager* du service de communication : le *Théâtre de la connaissance*, la remise des *Palmes académiques* à la professeure Corinne Rossari, le *Dies academicus*, le

vernissage de l'ouvrage « 52 objets », l'inauguration du nouveau bâtiment de la FSE, etc.

Equipe

Après le départ de la cheffe du SPD, Anne Macheret en mars, puis celui du *community manager* Giovanni Sammali en juin, le service a travaillé en sous-effectif jusqu'à la fin de l'année. Deux postes ont été mis au concours : un nouveau poste de porte-parole/responsable des affaires publiques et un poste de rédacteur/journaliste reporter image (JRI). Les deux candidats retenus entreront en fonction le 1er janvier 2015. Il s'agit de Fabian Greub pour le poste de porte-parole et de Jennifer Keller pour celui de rédactrice. A relever que le poste de *community manager* est désormais occupé par Bernard Léchet, ancien rédacteur du SPD. A relever également que, pour la première fois, le service de communication accueille un apprenti médiamaticien, encadré par Soizic Plumat qui a suivi la formation ad hoc.

Projets

Fin 2014, le rectorat et le service de communication ont mandaté *MIS Trend* pour lancer une étude d'image de l'Université de Neuchâtel. Cette étude devrait être terminée au printemps 2015 et devrait nous donner les outils nécessaires pour nous positionner dans le paysage des hautes écoles. Sur cette base, un nouveau film institutionnel sera tourné pour remplacer celui qui est en ligne actuellement et qui date de 2007 déjà. Par ailleurs, une plaquette de présentation de l'UniNE est aussi prévue.

Au niveau de la gestion du service et avec l'appui du secrétaire général, un système de qualité sera mis en place.

Département du secrétaire général

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Philippe Jeanneret, secrétaire général.

Durant l'année sous revue, le rectorat a mis en œuvre la nouvelle répartition des responsabilités décidée à fin 2013 et mentionnée dans le précédent rapport. Le secrétariat général a aujourd'hui sous sa responsabilité les services ressources humaines, comptabilité générale et fonds de tiers.

En 2014, un poste d'adjoint au secrétaire général a été créé : Gabriel Krähenbühl est entré en fonction le 1er octobre. Titulaire d'un master en analyse financière de l'UniNE, M. Krähenbühl a travaillé dans le secteur bancaire, ce qui lui a permis d'acquérir une bonne connaissance du fonctionnement des produits financiers, atout auquel s'ajoutent des compétences de programmation

en informatique. Le nouvel adjoint entend mettre ses forces au profit du secrétariat général, par exemple pour les décisions de placement des avoirs gérés par l'Université.

Système de contrôle interne (SCI)

Le secrétaire général, avec les services ressources humaines, comptabilité générale et fonds de tiers, a notamment pour mission de piloter le système de contrôle interne de manière à soutenir la vision stratégique du rectorat définie dans le plan d'intentions ; il assure également un fonctionnement opérationnel indépendant des services administratifs, garantissant à la fois la conformité aux lois et réglementations en vigueur, la fiabilité des informations financières et de gestion ainsi que l'optimisation des processus y relatifs.

Lors de son audit annuel réalisé en 2014, le Contrôle cantonal des finances (CCFi) a attesté de l'existence d'un SCI, conforme à la Norme d'audit suisse (NAS 890), défini selon les prescriptions de la rectrice. Par ailleurs, il a également attesté, sans réserve, la conformité des comptes annuels de l'Université.

Dans son rapport, le CCFi a émis quatre recommandations et trois remarques. Grâce au système de contrôle interne (SCI), le CCFi a accepté les comptes 2013, comme ceux de 2012, sans réserve et avec un nombre d'observations qui suit une nette tendance à la baisse.

Evolution des observations du CCFi au cours des cinq dernières années

Années	Dem.	Rec.	Rem.	Com.	Total	Rés.	SCI	Opinion d'audit
2009	2	10	8	2	22	3	Non	Ok, avec 3 réserves, SCI non attesté
2010	–	6	10	–	16	4	Non	Ok, avec 4 réserves, SCI non attesté
2011	–	5+2	5	–	10+2	1	Oui	Ok, avec 1 réserve, SCI attesté conforme NAS
2012	–	1	5	–	6	–	Oui	Ok, sans réserve et SCI attesté conforme NAS
2013	–	4	3	–	7	–	Oui	Ok, sans réserve et SCI attesté conforme NAS

Légende : Dem. = demande, Rec. = recommandation, Rem. = remarque, Com. = commentaire, Rés. = réserve

Objectifs et actions concrètes d'amélioration

Conformément au *Plan d'intentions 2013-2016*, les services ressources humaines (SRH), comptabilité générale (SCG) et fonds de tiers (SFT) collaborent étroitement dans le but de mettre à disposition du rectorat et des facultés des outils de gestion performants et les informations pertinentes utiles à leur fonctionnement. Ils ont la volonté de fournir des services de qualité en minimisant les coûts et en limitant les erreurs et les risques opérationnels à un niveau acceptable. Ils ambitionnent :

- de gérer les ressources confiées de manière responsable grâce à un management efficient, transparent et centré sur les objectifs
- d'offrir un environnement de travail motivant dans lequel chaque collaboratrice et collaborateur se sent estimé-e et adhère à la vision définie, dans le respect des valeurs de l'Université
- d'anticiper les besoins des bénéficiaires de leurs prestations par une écoute attentive et proactive
- d'améliorer continuellement leur efficacité afin de dégager des ressources pour développer des projets innovants et pertinents.

Service des ressources humaines

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Antoinette De Rosa Favre, cheffe du service des ressources humaines.

Bref rapport concernant l'année 2014

L'environnement de pilotage du système de contrôle interne, sous la responsabilité du rectorat, prévoit que les politiques en matière de ressources humaines, telles que l'engagement, l'information, la formation, l'évaluation, la promotion, la rémunération et les prestations sociales doivent créer un environnement favorable à la motivation de chaque collaboratrice et collaborateur. La gestion des ressources humaines de l'Université doit donc s'inspirer des meilleures pratiques (employeur de référence).

Durant l'année 2014 le service des ressources humaines a continué d'améliorer ses processus afin de faciliter les échanges avec les responsables et de vérifier la conformité des données personnelles des collaboratrices et collaborateurs.

Dans le but d'accompagner nos partenaires dans leurs demandes, nous remettons régulièrement en question notre fonctionnement et nos procédures. La politique des ressources humaines devant continuellement être développée, nous renforçons nos collaborations avec les services et les facultés et c'est dans cet esprit que nous avons rencontré les doyennes et les doyens des facultés, afin de comprendre quels étaient leurs besoins à l'égard d'un service des ressources humaines. Ceci a permis d'apporter une réflexion

stratégique au fonctionnement de notre service dont les effets se déploieront dans les mois à venir.

Nous avons également dû faire face aux changements de réglementations à la suite de la votation du 9 février 2014, particulièrement aux incidences sur les permis de séjour des collaborateurs étrangers, en augmentant nos échanges de collaboration avec le service des migrations du Canton de Neuchâtel et en diffusant ces informations aux secrétariats de facultés et d'instituts.

Les nouvelles directives sur la politique salariale du Fonds national suisse pour la recherche scientifique nous ont également conduits à instaurer une politique plus cohérente entre les différents statuts académiques, particulièrement entre les doctorants et les assistants doctorants.

Le service des ressources humaines a aussi participé à divers groupes de travail sur la gestion des conflits et a élaboré, avec le service de l'égalité des chances et les affaires juridiques, une brochure sur la parentalité qui devrait être éditée prochainement. Cette dernière étude nous a amenés à uniformiser la durée des congés ma-

ternité et à développer la politique sociale, concernant la prolongation des contrats en cas de congé maternité ou de service militaire ou civil de longue durée.

L'effectif détaillé des collaborateurs, par source de financement au 31.12.2014, figure en annexe.

Axes d'amélioration

- Adapter les procédures nécessaires à la nomination du corps professoral par le rectorat.
- Mettre en place un processus d'accompagnement et d'intégration des collaboratrices et des collaborateurs dans leur nouvelle place de travail.
- Faire développer des outils informatiques permettant d'améliorer la gestion des absences (par exemple pour un meilleur accompagnement des collaboratrices et collaborateurs en maladie de longue durée nécessitant une réinsertion professionnelle ou d'autres mesures), la gestion des temps (par exemple pour la gestion des timesheets dans les projets européens), et la gestion électronique des dossiers du personnel.

Service de la comptabilité générale

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Denis Boillat, chef du service de la comptabilité générale.

Bref rapport concernant l'année 2014

Le rectorat doit pouvoir s'appuyer sur une gestion financière fiable afin de s'assurer que les ressources dont il dispose sont utilisées avec efficacité et donner ainsi la preuve qu'il mérite la confiance placée en lui dans le cadre de l'accroissement de son autonomie, en particulier lors de l'introduction de l'enveloppe financière quadriennale. La gestion financière doit donc évoluer vers une approche plus globale (tant au niveau du budget, des comptes que du bilan) qui prenne en compte les principes de gouvernance de l'Etat. Par ailleurs, la production de tableaux d'analyse et de suivi pertinents pour la gouvernance de l'Université doit être optimisée dans un souci de fiabilité et de simplification.

A fin février 2015, le bouclage des comptes Etat 2014 fait apparaître des charges pour un montant de 99'289'130 francs alors que les recettes se montent à 98'411'914 francs. L'enveloppe de l'Etat de Neuchâtel s'élève à 47'626'000 francs. Un montant de 877'216 francs a été prélevé à la réserve de l'Université (soit

près de 0.9% de l'ensemble des charges). Au 31 décembre 2014, la réserve s'élève à 6'424'341 francs.

L'exercice 2014 a été marqué par les mesures exceptionnelles qui ont dû être mises en place en fonction des décisions prises par l'autorité politique concernant la recapitalisation de prévoyance.ne : à fin 2013 des charges exceptionnelles pour un montant de 69'658'500 francs ont été comptabilisées, conduisant ainsi à un découvert au bilan des comptes consolidés de 46'138'224 francs. Un plan d'amortissement a été défini ce qui a eu pour conséquence de péjorer les comptes 2014 d'un montant de 3'648'877 francs. En contrepartie, grâce à la qualité de ses prestations, l'UniNE a vu ses subventions fédérales progresser de plus de 2.5 millions de francs alors que les contributions des autres cantons ont été supérieures d'environ 2.1 millions de francs au montant budgété. Ainsi, la stratégie de gestion voulue par le rectorat a une nouvelle fois contribué au bon résultat comptable : le positionnement de l'Université réalisé au cours de ces dernières années a permis de stabiliser le nombre d'étudiants en master, d'augmenter la proportion des étudiants en provenance d'autres cantons et de renforcer le nombre de projets de recherche compétitifs.

En ce qui concerne les comptes consolidés, i.e. incluant les subsides et mandats de tiers, les revenus totaux, y compris la réserve, s'élèvent à 142'473'096 francs alors que les charges se montent à 139'476'335 francs. La part de financement du canton de Neuchâtel représente donc 33.4% de l'ensemble des sources de financement.

Le détail des comptes 2014 figure en annexe.

Axes d'amélioration

- Introduire la gestion par enveloppe financière quadriennale et la planification financière pluriannuelle roulante.

Service des fonds de tiers

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Mireille Jeanmonod, cheffe du service des fonds de tiers.

Bref rapport concernant l'année 2014

Les politiques en matière de gestion des fonds de tiers, telles que maintenir et documenter une structure d'organisation qui fixe les responsabilités, les compétences et les flux d'information, et garantir l'exécution des tâches déléguées, font partie de la bonne gestion de l'Université.

En 2014, le service des fonds de tiers (SFT) a géré plus de 800 projets et sous-projets représentant une enveloppe financière de 32'169'573.35 francs, soit une augmentation du capital de 2'422'724.91 francs.

En juin, le Pôle de recherche national (PRN) « *On the Move* » a démarré ; il est doté de 17.2 millions de francs suisses pour 4 ans. Ce PRN comprend 18 équipes de recherche provenant de 7 universités en Suisse et rassemble des projets en sciences sociales, sciences économiques et droit. Il est dirigé par le Prof. Gianni D'Amato, directeur de l'Institut du forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), dont une partie des finances est gérée par le SFT.

Au niveau international, la votation du 9 février a mis à mal la collaboration scientifique avec l'Union européenne (UE), obligeant la Suisse à procéder à de nouvelles négociations au sujet des projets de recherche européens. Actuellement, 16 de ces projets sont gérés financièrement par le service des fonds de tiers. Malgré la votation, la Suisse pourra finalement participer à la 8e génération du programme-cadre de recherche de l'UE, lancée en 2014 sous le nom « *Horizon 2020* ». La nécessité de renégocier un accord aura toutefois empêché les recherches suisses d'obtenir un financement européen durant

- Optimiser les données et rapports, utiles à la gestion de l'Université et au reporting, dans un souci de fiabilité et de simplification.
- Développer des rapports financiers permettant une analyse de la planification de la trésorerie et des investissements.
- Offrir des outils de suivi personnalisés, ainsi que la formation utile, aux bénéficiaires des ressources budgétaires et financières de l'Université.

quelques mois, retardant d'autant l'obtention de ces soutiens indispensables. De plus, l'accord signé en décembre 2014 n'est valable, pour l'instant, que jusqu'à fin 2016, compliquant encore davantage la situation helvétique.

L'année 2014 a également été marquée par le départ à la retraite en septembre de Mme Geneviève Henchoz, cheffe du service des fonds de tiers depuis plus de 13 ans. Elle a notamment participé à la mise en place du système de contrôle interne et lancé la procédure de comptabilisation des projets européens. Elle a été remplacée à partir du 1er octobre dernier par Mme Mireille Jeanmonod travaillant depuis plus de 9 ans au sein du SFT dont 3 ans en tant qu'adjointe. Cette succession a permis à M. Luca Febbraro de promouvoir ses compétences en reprenant le poste d'adjoint depuis le 1^{er} décembre 2014.

Actuellement, la politique concernant la gestion des monnaies étrangères ainsi que les placements de la fortune des fonds de tiers (achat d'actions et d'obligations) n'est pas formellement définie. Une proposition de stratégie de placement doit être élaborée avec l'aide de l'adjoint du secrétaire général puis validée par le rectorat avant sa mise en œuvre prévue en 2015.

Par ailleurs, le service des fonds de tiers travaille avec une centaine de différents organismes pourvoyeurs de financements pour la recherche. Chacun d'eux ayant ses propres exigences et directives, le SFT souhaite continuer à améliorer ses services, notamment par l'adaptation de ses procédures et la formation de ses principaux partenaires internes en vue de gagner en efficacité et en transparence.

Le nombre de projets ouverts en 2014 figure ci-après.

Nombre de projets ouverts en 2014 (des statistiques plus détaillées figurent en annexe)

Année	Financement	Serv. adm.	CIES	FLSH	FS	FD	FSE	FT	Total
2014	FNS-CTI-UE	0	0	27	28	3	4	0	62
	ACR DIVERS	2	0	38	34	7	11	0	92
	Total	2	0	65	62	10	15	0	154

Axes d'amélioration

- Créer sur SAP la possibilité de travailler en multi-monnaies.
- Prévenir les risques liés aux différences de change.
- Elaborer un règlement concernant la stratégie d'investissements financiers de l'Université.
- Développer une structure de gestion pour les projets européens.

Dies academicus : Vivre ensemble

Le Dies academicus, journée solennelle de l'Université de Neuchâtel, s'est tenu le samedi 1er novembre 2014, à l'aula des Jeunes-Rives à Neuchâtel.

Plus de 400 convives du monde académique, politique, économique et culturel ont répondu présents à cette occasion. Sur le thème du jour *Vivre ensemble*, la voix de l'Université était portée par la rectrice, Mme Martine Rahier, par le président du Conseil de l'Université, M. Antoine Grandjean et par Mme Maude Risse, qui a achevé en 2014 avec succès ses études de master en sciences sociales. Le Canton s'est exprimé par la voix de la Conseillère d'Etat Mme Monika Maire-Hefti, cheffe du Département de l'éducation et de la famille (DEF). Quant au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

(DEFR), il était représenté par le secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, M. Mauro Dell'Ambrogio.

Point d'orgue de la cérémonie, la remise du titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel à quatre éminentes personnalités : Mme Margarethe Rosa Billerbeck pour la Faculté des lettres et sciences humaines, M. Thomas Björn Zeltner, pour la Faculté de droit, Mme Yuko Harayama, pour la Faculté des sciences économiques et M. Didier Burkhalter, pour la Faculté de droit et la Faculté des sciences économiques.

Une allocution de M. Didier Burkhalter, prononcée au nom des récipiendaires des doctorats honoris causa, a mis un terme à la partie officielle de la manifestation.

Département des services et des infrastructures

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du département

Logistique de gouvernance et des infrastructures

Infrastructures – Bâtiments

Système de gestion et tableau de bord (mandat 6)

Introduction du parking payant

Durant le mois d'octobre 2014, le rectorat a adopté le principe du parking payant à l'UniNE, lequel prendra effet au 1er janvier 2015. Deux types d'autorisations de stationnement ont été déli-

vrées : zone A (tous les parkings extérieurs pour un montant de 30 francs par mois) et zone B (tous les parkings souterrains pour un montant de 40 francs par mois).

Programme Energo

Plusieurs bâtiments universitaires bénéficient, en collaboration avec le SBAT (service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel), du programme Energo dont le but est une utilisation économique et rationnelle de l'énergie dans les bâtiments publics. L'objectif est de maintenir, voire de dépasser les économies déjà réalisées. Pour pouvoir disposer d'une maîtrise complète de tous les dossiers, le SBAT a décidé de centraliser toutes

les prestations Energo et d'en assumer intégralement les frais inhérents dès le 1er octobre 2014.

Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles (mandat 7)

Bâtiment A.-L. Breguet 2

Le 6 mars 2014, l'EPFL a remis officiellement le bâtiment A.-L. Breguet 2 à l'UniNE, ce qui lui a permis de poursuivre les travaux initiés fin 2013. Les travaux d'adaptation et de rénovation du rez-de-chaussée, ainsi que des 1er et 2e étages, ont pris fin durant le mois de juin 2014 en sorte que les différents instituts de la Faculté des sciences économiques ont pu installer leurs bureaux dans le nouveau bâtiment avant l'été. S'agissant du sous-sol du bâtiment, destiné entre autres à accueillir la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques, les travaux se sont achevés durant le mois de novembre 2014 ce qui a également permis à la bibliothèque d'intégrer les lieux. A noter encore que, durant cette même année, le grand auditoire du bâtiment A.-L. Breguet 2 a également fait l'objet d'une rénovation complète, ce qui a permis d'en augmenter la capacité et d'accueillir les premiers cours dès le mois d'octobre 2014.

Espace des étudiants au bâtiment A.-L. Breguet 2

Un nouvel espace de travail de 120 places a été mis à disposition des étudiants dans le bâtiment A.-L. Breguet 2. Il est accessible tous les jours de la semaine, y compris le samedi et le dimanche, jusqu'à minuit.

Autres bâtiments universitaires

Suite au déplacement des instituts de la Faculté des sciences économiques dans le nouveau bâtiment A.-L. Breguet 2, les locaux libérés à la rue Pierre-à-Mazel 7 ont fait l'objet de travaux avant d'être investis par différentes chaires de l'ISLC (Institut des sciences du langage et de la communication). Parmi les autres travaux conséquents entrepris en 2014, citons encore l'installation de nouveaux équipements dans différents laboratoires de la Faculté des sciences, ainsi que le réaménagement complet de deux salles informatiques dans les bâtiments de la même faculté.

Déménagements nombreux

Le département services et infrastructures tend à dédier un bâtiment emblématique à chaque faculté et à concentrer le campus universitaire sur deux sites principaux : UniLac et UniMail. C'est dans cette perspective que de nombreux déménagements sont intervenus en 2014, dont en particulier le déménagement des divers instituts de la Faculté des sciences économiques dans le

nouveau bâtiment A.-L. Breguet 2 (bâtiment emblématique de la Faculté des sciences économiques). Ce déménagement a permis de définitivement libérer les locaux occupés jusque-là par l'UniNE à la ruelle Vaucher 22 et à la rue des Beaux-Arts 28 et ainsi de ne plus payer de locations en rapport à ces deux objets dès le mois d'octobre 2014. On relèvera encore le déménagement de plusieurs chaires de l'ISLC du bâtiment Espace Louis-Agassiz 1 vers les locaux du bâtiment Pierre-à-Mazel 7, ainsi que le déménagement de l'Institut de sociologie du bâtiment rue de l'Hôpital 27 dans le bâtiment A.-L. Breguet 1.

Système d'information BILUNE (Base d'Information sur les Locaux de l'UniNE)

Le système d'information BILUNE constitue un outil indispensable pour la gestion des bâtiments puisqu'il permet, d'une part, d'optimiser l'utilisation des locaux, d'autre part, de gérer le flux de ses occupants. Il est la référence pour les applications BIPE (Base d'Information Personnel Etudiants), Pidho (Planification interne des horaires) et Pires (Planification interne de la réservation des salles), la géolocalisation des équipements du réseau informatique étant également gérée par cette application. L'accès à BILUNE est disponible via le web et les mobiles sous iOS et Android.

Sécurité des bâtiments

Les centrales d'alarme des bâtiments A.-L. Breguet 1 et A.-L. Breguet 2 ont été remplacées durant l'année 2014. Elles seront homologuées en 2015, en fonction des tests auxquels elles seront soumises par la police du feu et l'ECAP. Enfin, une école du feu a été organisée en 2014.

Infrastructures – Informatique et réseaux

Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles (mandat 7)

GESTION E-ACADEMIA

BIPE (Base d'Information Personnel Etudiants)

Avec la mise en production d'une nouvelle version de Polyright (gestion des photocopieuses et gestion des droits d'accès aux locaux), l'interface BIPE-Polyright a été complètement réécrite. Elle s'appuie désormais entièrement sur une technologie basée sur des services WEB. En parallèle, le modèle de données de BIPE a été consolidé par l'introduction de nouvelles informations issues de SAP et de IS-Academia. Ces nouvelles informations sont autant de critères d'aide qui permettent d'améliorer la qualité des données obtenues.

GESTION E-ADMINISTRATION

Système d'information décisionnelle

Après une évaluation du système d'information décisionnelle (business intelligence) en 2013 et l'installation d'une maquette avec des données sur les étudiants extraites d'IS-Academia, un système définitif a été installé et présenté aux membres du rectorat durant l'année 2014. Quelques tableaux de bord ont été établis afin de couvrir les premiers besoins statistiques.

E-Learning

Une étude a été réalisée en vue d'offrir une alternative à Claroline. Le logiciel Moodle, déjà utilisé dans la majorité des universités suisses, a été choisi. Un nouveau serveur Moodle a ainsi été installé en 2014 pour être mis à disposition des enseignants et des étudiants.

SECTEUR TELECOMS

Infrastructures de télécommunication

Le central téléphonique VoIP a été complètement mis à jour en 2014 et une partie du parc des plus anciens téléphones IP remplacée. Une solution de communication unifiée a été testée avant d'être déployée en phase pilote. Cette solution permettra d'intégrer l'environnement de bureau-tique au système de téléphonie et apportera des fonctionnalités mobiles, ainsi que de collaboration. Le déploiement de cette nouvelle solution est prévu pour 2015.

Infrastructure Wifi

Dans le cadre des travaux de rénovation entrepris dans le bâtiment A.-L. Breguet 2, le groupe télécom a supervisé les travaux de remise à niveau de l'infrastructure réseau du bâtiment avant l'arrivée de ses nouveaux occupants, cela tout en maintenant fonctionnelles les zones encore partiellement en activité. Les équipements de distribution du bâtiment ont été remplacés et la couverture Wifi renouvelée. En relation avec les nombreux déménagements opérés durant l'été 2014, l'infrastructure réseau du bâtiment Pierre-à-Mazel 7 a également été améliorée. Enfin, de nouvelles salles de cours informatiques ont été équipées de l'infrastructure réseau nécessaire.

Sécurité réseau

En 2014, le groupe télécom a évalué de nouvelles solutions dans le domaine des firewalls de la nouvelle génération et a régulièrement accompagné les équipes système et développement dans le cadre de la mise en place de nouvelles solutions et applications.

CLOUD UNIVERSITE

Espace d stockage

En 2014, le SITEL a procédé à un rajeunissement de l'infrastructure relative à l'espace de stockage. Dans un premier temps, la sauvegarde des serveurs de fichiers a été remplacée par une nouvelle solution de plus grande capacité. Ensuite, l'environnement de virtualisation a été migré sur de nouvelles technologies pour mieux répondre aux demandes d'extension et de performance. Une étude a également été menée pour trouver le moyen d'offrir des espaces de stockages plus importants à la communauté universitaire, répondant aux besoins de performance et de sécurité toujours plus accrus.

Gestion des listes de distribution

Pour faciliter l'échange de messages, le SITEL a développé une application permettant de gérer des listes de distribution de la messagerie. Actuellement, cette solution est en phase test. Il sera toutefois prochainement possible de créer et de synchroniser des listes spécifiques en se basant sur des critères multiples.

AUTRES REALISATIONS

SADS (Système d'Affichage Devant les Salles de cours)

Un déploiement à large échelle du système SADS a été effectué en 2014 en sorte que toutes les salles importantes de l'UniNE disposent dorénavant de ce système d'affichage.

Audiovisuel

Toutes les salles de cours sont désormais équipées de nouveaux projecteurs, très lumineux et supportant des résolutions haute définition. Elles disposent également toutes d'un PC, offrant la technologie Touch, permettant d'accéder rapidement aux applications, soit avec un stylet de précision, soit directement avec le doigt. En parallèle, l'infrastructure audiovisuelle des aulas a été en partie complétée et modernisée. Enfin, l'Aula de Jeunes-Rives bénéficie à présent d'un projecteur à très haute performance lumineuse et haute résolution, ainsi qu'un nouvel écran.

Vidéoconférences

Les systèmes des salles de vidéoconférences ont été renforcés et améliorés pour offrir, entre autres, Skype en qualité HD en plus des systèmes professionnels traditionnels. Une passerelle entre Skype et les systèmes traditionnels est désormais accessible à toutes les personnes de l'UniNE depuis leur poste de travail. Un équipement de vidéoconférence mobile est à disposition pour des événements tels que conférences et soutenances de thèse. Des écrans TV de grande taille sur supports mobiles complètent ces équi-

pements qui peuvent aussi être utilisés lors d'autres types de manifestations.

Gestion des cartes d'étudiants et de collaborateurs

En 2014, le système a été migré vers une solution moderne intégrant de nouvelles technologies, cela dans le but d'en améliorer la stabilité.

LIS (Live Information System)

Cette solution d'affichage d'informations issues de multiples sources sur des écrans géants permet aux utilisateurs de l'UniNE de disposer en direct d'annonces ciblées selon le lieu. Le système compte aujourd'hui une trentaine d'écrans installés dans les divers bâtiments universitaires. En 2014, une nouvelle version du logiciel a été déployée et le serveur, ainsi que les PC clients, remplacés.

Tango (Take-a-Number Next Generation)

Cette solution de gestion des files d'attente par distribution de tickets, auparavant intégrés dans LIS, est actuellement utilisée par la Banque Cantonale neuchâteloise et en phase d'essai dans plusieurs services de l'Etat (SIEN par exemple).

MIDAT

Le SITEL a développé un système d'informations pour l'évaluation des indices biotiques de la qualité des eaux superficielles par les méthodes IBCH (indice biologique suisse), Spear et Makroindex. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'office fédéral de l'environnement et différents acteurs de la biodiversité.

PICT-IS (Plateforme Informatique de Collecte et de Transmission des données Info Species)

Le SITEL a développé une nouvelle plateforme informatique destinée à la collecte et à l'enregistrement automatique des données transmises par les bases nationales Info Species, PICT-IS, qui facilite la communication des informations aux cantons et à la Confédération. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de la plate-forme nationale du nœud information suisse GBIF (Global Biodiversity Information Facility) mise à disposition des chercheurs et des scientifiques par l'UniNE.

Webfauna

Le SITEL a développé une application mobile de saisie et d'interrogation des données faunistiques sous iOS et Android.

AUTRES SERVICES

Centre multimédia

Le centre multimédia de l'UniNE met à disposition de ses collaborateurs, diplômants et doctorants, outre le matériel, les logiciels spécialisés, la formation et le support nécessaire dans les domaines de la vidéo et de l'audio. En 2014, un

nouveau studio multimédia polyvalent a été aménagé.

Logiciels

La gestion centralisée des logiciels a été maintenue et permet de distribuer les logiciels partout dans le campus de l'UniNE (portables y compris). La palette des licences de site s'est enrichie avec l'introduction d'Adobe Creative Cloud (Adobe Acrobat, Illustrator, Photoshop, InDesign et Bridge).

Formation

Durant l'année 2014, près de 260 participants ont suivi les 55 cours offerts par le SITEL. La palette de cours comprend les bases de données, la bureautique, dessin-image-son, outils web, vidéo-audio et introduction aux logiciels scientifiques. Des formations ciblées spécifiques ont été organisées à la demande de responsables d'instituts.

Support de proximité aux collaborateurs et assistance aux étudiants

En 2014, six collaborateurs du SITEL ont continué d'offrir conseil et support aux mille deux cents collaborateurs et doctorants de l'UniNE. Durant la même année, le nombre de renouvellement de postes de travail des collaborateurs s'est élevé à près de 300. En parallèle, trois nouvelles salles informatiques ont été équipées dans les bâtiments UniMail et A.-L. Breguet 2. S'agissant des étudiants, le guichet informatique d'assistance, ouvert tous les après-midis, a accueilli près de 400 étudiants durant l'année. Les prestations offertes comprennent le conseil, le support, l'installation de logiciels (licence de site) et des réparations du matériel. Par ailleurs, plus de 150 anciens PC ont été remis en état, puis cédés aux étudiants pour une somme modique.

Services : missions et mesures de développement

Viser l'excellence dans l'enseignement et la recherche (mandat 3)

Attractivité des filières

En 2014, l'attractivité des filières de l'UniNE est restée, de manière générale, bonne avec 1438 nouveaux étudiants admis aux divers cursus. Ce chiffre est identique à celui de 2013 et supérieur de 3% à celui de 2012. On notera une augmentation de 7% dans les bachelors (792 nouveaux étudiants en 2014 contre 741 en 2013), mais une baisse dans les masters (516 nouveaux étudiants en 2014 contre 558 en 2013).

Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles (mandat 7)

Finance d'inscription

Suite à l'introduction en 2013 d'un émolument de 100 francs pour le traitement des demandes d'admissions émanant de titulaires d'un titre d'accès étranger, un système de paiement en ligne au moment du dépôt de la demande d'admission a été mis en place par le SITEL et est utilisé dans les faits dès le semestre d'automne 2014. Ce nouvel émolument a eu pour effet d'améliorer la qualité des candidatures étrangères, sans pour autant diminuer le nombre de nouveaux étudiants étrangers régulièrement inscrits à l'UniNE. Ainsi, si on note une forte baisse du nombre de candidatures étrangères (1106 en 2014 contre 2077 en 2013), on constate que le nombre des nouveaux étudiants étrangers débutant effectivement le semestre est en légère hausse (291 en 2014 contre 274 en 2013).

Inscription des étudiants externes

En collaboration avec la coordinatrice du réseau AZUR (réseau de coopération des universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel), des fiches d'informations ont été élaborées pour que les étudiants externes soient rapidement informés quant à la procédure d'inscription à suivre auprès des services d'immatriculation des universités du réseau AZUR. En recevant assez tôt leurs accès informatiques, les étudiants externes ont ainsi la possibilité de s'inscrire dans les délais impartis aux différents enseignements, cela en utilisant le même système informatique que les étudiants réguliers. Cette amélioration, intervenue en 2014, a permis de quasiment éliminer les inscriptions hors délai qui devaient auparavant être traitées de manière individuelle et manuellement par les facultés.

Diplômes

Les diplômes universitaires sont désormais imprimés sur le papier sécurisé officiel de « swissuniversities » et leur format a été adapté à la nouvelle ligne graphique.

SERVICE DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET DES BIBLIOTHÈQUES

Fermeture de la Faculté de théologie (mandat 1)

Avenir des collections

Une réflexion a été initiée en 2014 pour déterminer l'avenir des collections de la bibliothèque de la Faculté de théologie. Des contacts ont été établis avec les différents partenaires concernés, notamment le décanat de la Faculté de théologie

et celui de la Faculté des lettres et sciences humaines, ainsi que les Universités de Genève et de Lausanne. La société des pasteurs menant une réflexion similaire, celle-ci a également été approchée dans le but de coordonner les opérations.

Système de gestion et tableau de bord (mandat 6)

Statistiques OFS et benchmarking BIS

Les bibliothèques de l'UniNE participent chaque année à la statistique suisse des bibliothèques de l'OFS et au benchmarking de l'association professionnelle BIS (Bibliothèque Information Suisse). Ces indications chiffrées sont déterminantes pour définir les objectifs futurs des bibliothèques de l'UniNE.

Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles (mandat 7)

Retrait du canton de Vaud de RERO

Suite à l'annonce de retrait du canton de Vaud de RERO pour fin 2016, des réflexions ont été menées durant l'année 2014 afin de déterminer les scénarios envisageables pour les bibliothèques du site Neuchâtel-Jura. Un groupe de travail UniNE s'est attaché à proposer des solutions viables pour les bibliothèques de l'UniNE et du RBNJ, cela quel que soit l'avenir de RERO. Des représentants de l'UniNE ont par ailleurs participé activement aux groupes de travail mis sur pied par RERO pour réfléchir à son avenir. Enfin, un collaborateur de l'UniNE a siégé à la task force politique mise sur pied par la Conférence inter-cantonale de l'instruction publique.

Déménagement de la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques

Le déménagement de la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques dans le nouveau bâtiment A.-L. Breguet 2 lui a permis d'offrir de meilleurs espaces de travail à ses usagers. L'espace à disposition du public est nettement augmenté et les horaires de la salle de lecture sont considérablement élargis.

Réaménagement du libre accès à la bibliothèque de la Faculté des lettres de sciences humaines

Pour simplifier l'orientation des usagers dans la bibliothèque de la Faculté des lettres et sciences humaines, les collections de philosophie, logique, religion, langues étrangères (vivantes) et sciences sociales ont été regroupées par domaines durant l'année 2014.

Présence en ligne renforcée

En 2014, le site web des bibliothèques de l'UniNE a été amélioré sur la base des résultats d'une

étude réalisée en cours d'année par des étudiants de la HEG. Les différents services en ligne, en particulier le chat et les renseignements, sont toujours plus utilisés. La présence des bibliothèques de l'UniNE dans les réseaux sociaux s'est également renforcée.

SERVICE DES SPORTS

Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles (mandat 7)

Sports universitaires (SUN)

Le SUN reste une structure essentielle à l'équilibre et au bien-être de la communauté universitaire puisqu'il accueille, chaque semaine, près de la moitié de ses membres dans le cadre de son offre sportive. Un engouement marqué pour les cours de type fitness/bien-être/danses est relevé ces trois dernières années, ces disciplines sportives drainant à elles seules plus de la moitié des participants. Les salles de fitness continuent également à rencontrer un franc succès, en particulier celle de la patinoire qui est située à proximité immédiate de la zone UniLac. Sa fréquentation durant le semestre est estimée à 140 visites par jour. De nouveaux investissements en machines ont été consentis en 2014 afin d'assurer aux étudiants un espace réellement adapté à leurs besoins.

Enquêtes de satisfaction

Les enquêtes de satisfaction menées deux fois par an auprès de l'ensemble des participants aux activités du SUN révèlent une participation féminine toujours plus importante (68%). Pour ce qui est du statut des participants aux activités sportives, il se présente comme suit : étudiants UniNE (62%), alumni (15%), collaborateurs UniNE (14%), étudiants HE ARC (7%), collaborateurs HE ARC (1%) et autres (1%).

Championnats suisses universitaires de hockey sur glace

Pour la deuxième année consécutive et avec le soutien du HC Université, le SUN a organisé les 21 et 22 mars 2014 les championnats suisses universitaires de hockey sur glace aux Patinoires du Littoral de Neuchâtel. Dix universités et 160 joueurs ont participé à ce tournoi.

Conférences publiques

En vue de la mise en place d'un concept sport-études destiné aux étudiants sportifs d'élite, le SUN a souhaité ouvrir un débat public au travers d'une conférence-table-ronde, le 20 mars 2014, sur le thème « *Sport-études en Suisse : Sommes-*

nous assez ambitieux ? ». Parmi les intervenants, se sont notamment exprimés M. Didier Cuche, ex-champion du monde de ski, et M. Walter Menggissen, directeur suppléant de l'Office fédéral du sport (OFSP). Un autre événement marquant à relever est la conférence publique sur le thème « *Sport et politique – Histoire de deux passions* », organisée conjointement par le SUN et le Panathlon international de Neuchâtel, qui s'est déroulée le 20 octobre 2014 en présence de l'ancien conseiller fédéral, M. Adolf Ogi.

Création d'un centre sportif dans le bâtiment de la cité des étudiants

Des contacts ont été pris avec la Commission de gestion de la Cité des étudiants en vue de mettre en place un groupe de travail chargé d'élaborer une étude de faisabilité concernant la création d'un centre sportif pour les étudiants des hautes écoles du canton dans le bâtiment de la cité des étudiants.

CENTRALE D'ACHATS ET SERVICE TECHNIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES

Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles (mandat 7)

CAFS (Centrale d'achats de la Faculté des sciences)

Le CAFS centralise les achats des différentes unités de recherche de la Faculté des sciences, cela dans le but d'obtenir de meilleures conditions commerciales. A noter que le CAFS collabore également avec les lycées de la Ville de Neuchâtel. En 2014, le CAFS a assuré le 50% des besoins des laboratoires de la Faculté des sciences, dont 30% en lien avec les sciences de la vie et le reste avec la chimie et la physique. Depuis 2014, le CAFS dispose d'un nouvel outil, une interface développée par le SITEL, lui permettant d'optimiser et de simplifier son travail de gestion des clients.

Service technique de la Faculté des sciences (STFS)

En 2014, la demande de conception et de réalisation de nouveaux projets « Recherche et développement » en mécanique et en électronique a fortement augmenté, particulièrement en physique, en biologie et en hydrogéologie. Les projets en commun avec des partenaires tels que Néode et Microcity-EPFL sont également en hausse.

Annexes

Statistiques concernant les étudiants

Les tableaux et commentaires qui suivent proviennent du service immatriculation et mobilité.

Titres et diplômes – Evolution sur cinq ans	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14
Lettres et sciences humaines	419	414	419	434	392
■ Bachelors	207	223	221	219	241
■ Masters	90	115	148	168	116
■ Licences	56	37	12	–	–
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie	9	–	–	–	–
■ Doctorats	12	14	12	22	16
■ Certificats d'études supérieures	10	3	–	–	–
■ Certificats en psychologie et sciences de l'éducation (FP).....	1	2	–	–	–
■ Certificats d'études françaises (ILCF)	29	15	19	23	15
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)..	5	5	7	2	4
Sciences¹	158	131	147	165	167
■ Bachelors	52	40	55	59	78
■ Masters	70	63	66	64	41
■ Licences et diplômes	–	1	–	1	–
■ Doctorats	33	25	24	35	30
■ CAS	–	–	–	5	15
■ MAS	3	2	2	1	3
Droit	169	187	211	291	221
■ Bachelors	68	74	91	106	92
■ Masters	63	57	62	90	76
■ Licences	4	–	1	2	–
■ Doctorats	5	9	7	3	7
■ Diplôme de formation continue en droit.....	–	–	–	1	2
■ MAS en management, droit et sciences humaines du sport	29	28	29	29	28
■ CAS	–	–	2	35	11
■ DAS	–	–	1	3	1
■ MAS	–	19	18	22	4
Sciences économiques	140	219	217	190	221
■ Bachelors	41	70	62	41	77
■ Masters	93	140	150	142	130
■ Licences	2	–	–	–	–
■ Doctorats	3	9	5	7	14
■ DESS en conseil, orientation et management de compétences.....	1	–	–	–	–
Théologie	3	2	–	–	55
■ Masters	2	1	–	–	1
■ Doctorats	1	1	–	–	–
■ Certificats d'études supérieures	–	–	–	–	54
Certificats d'éducation physique (CEP)	4	1	2	2	–
Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales	8	4	1	1	–
Total UniNE	901	958	997	1'083	1'056

¹ Suite aux restructurations liées aux projets de coopération et d'innovation 2008-2011 de la Confédération (PCI), le nombre de chaires a passé de 38 en 2008 à 27 en 2012 ; en conséquence, le nombre de cursus offerts au niveau bachelors a diminué de 9 à 4.

Titres et diplômes décernés en 2014

Les titres décernés en 2014 l'ont été dans le cadre des sessions d'examens de l'année académique 2013-2014 et pour la plupart remis lors des traditionnelles cérémonies de remise des diplômes qui ont eu lieu en novembre 2014.

Lettres et sciences humaines	392
■ Bachelor of Arts en lettres et sciences humaines	241
■ Master of Arts en lettres et sciences humaines	47
■ Master of Arts en archéologie	3
■ Master of Arts en histoire (bilingue)	1
■ Master of Arts en études muséales	22
■ Master of Arts en logopédie	14
■ Master of Arts en sciences sociales	29
■ Doctorat en sciences humaines et sociales	9
■ Doctorat ès lettres	7
■ Certificat d'études françaises de l'Institut de langue et civilisation françaises	15
■ Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère	4
Sciences	167
■ Bachelor of Science en biologie	45
■ Bachelor of Science en biologie et ethnologie	15
■ Bachelor of Science en mathématiques	12
■ Bachelor of Science en sciences et sport	6
■ Master of Science en biogéosciences	11
■ Master of Science en biologie des parasites et écoéthologie	12
■ Master of Science en hydrogéologie et géothermie	6
■ Master of Science en informatique (BeNeFri)	3
■ Master of Science en mathématiques	3
■ Master of Science en physiologie et écologie des plantes	6
■ Doctorat ès sciences	30
■ CAS – Certificate of Advanced Studies en écologie et sciences de l'environnement	1
■ CAS – Certificate of Advanced Studies en gestion des sites pollués	3
■ CAS – Certificate of Advanced Studies en gestion des systèmes géothermiques profonds	11
■ MAS – Master of Advanced Studies en écologie et sciences de l'environnement	3
Droit	221
■ Bachelor en droit	92
■ Master en droit	69
■ Master bilingue en droit	7
■ Doctorat en droit	7
■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du Sport	28
■ Diplôme de formation continue en droit	2
■ CAS – Certificate of Advanced Studies en droit de la santé	11
■ DAS – Diploma of Advanced Studies en droit de la santé	1
■ MAS – Master of Advanced Studies en droit de la santé	4

Sciences économiques	221
■ Bachelor of Science en sciences économiques	77
■ Master of Science en développement international des affaires	30
■ Master of Science en finance	17
■ Master of Science en journalisme	18
■ Master of Science en psychologie, orientation psychologie du travail	24
■ Master of Science en sciences économiques, orientation économie publique	20
■ Master of Science en statistique	8
■ Master of Science en systèmes d'information	13
■ Doctorat en comptabilité financière (PhD in Financial Accounting)	1
■ Doctorat en informatique (PhD in Computer Science)	2
■ Doctorat en journalisme et médias (PhD in Journalism and Media)	1
■ Doctorat en management (PhD in Management)	1
■ Doctorat en psychologie (PhD in Psychology)	3
■ Doctorat en science économique (PhD in Economics)	4
■ Doctorat en statistique (PhD in Statistics)	2
Théologie	55
■ Maîtrise universitaire en théologie	1
■ CAS – Certificate of Advanced Studies en accompagnement spirituel	54
Total général	1'056

Prix académiques décernés en 2014

Faculté des lettres et sciences humaines

Prix d'Excellence de la Société des Alumni, Diplômés et Amis de l'Université de Neuchâtel

Ce prix est institué pour encourager la recherche au niveau du bachelor.

Lauréats

Monsieur Staffelbach Antoine

Pour son travail de baccalauréat en histoire, intitulé : « Entre mythe métropolitain et réalité missionnaire : l'expérience du voyage dans la correspondance d'Elise Kiener, Neuchâteloise traversant l'Afrique australe en 1890 ».

Madame Paquette Séverine

Pour son travail de baccalauréat en psychologie, intitulé : « Mise en place technique d'un concert : désaccords entre musiciennes et régisseurs ».

Prix Eugène-Ferdinand Piccard

En souvenir d'Eugène-Ferdinand Piccard, savant naturaliste, encyclopédiste suisse, Mlle Sophie Piccard, ancienne professeure de mathématiques de la Faculté des sciences, a fait un don à l'Université devant permettre d'attribuer un prix académique. Ce prix est destiné à récompenser et à encourager l'étudiant le plus capable ayant produit un travail original dans n'importe quel domaine culturel.

Lauréate**Madame Würgler Judith**

Pour son mémoire de master en philosophie, intitulé : « L'égoïsme de l'Homo Economicus : explorations philosophiques au cœur de la théorie économique néo-classique ». Note 6.

Prix Werner Günther

Grâce à la générosité de feu W. Günther, professeur à l'Université de 1945 à 1968, il est créé en faveur de la Faculté des lettres et sciences humaines, un Fonds W. Günther pour récompenser des étudiants particulièrement méritants et contribuer au développement de la bibliothèque de la Faculté.

Lauréats**Madame Gfeller Fabienne**

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.88 à sa maîtrise universitaire. Note du mémoire : 6.

Madame Sandoz Laure

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.85 à sa maîtrise universitaire. Note du mémoire : 6.

Monsieur Friedli Arthur

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.88 à sa maîtrise universitaire. Note du mémoire : 6.

Prix du meilleur mémoire de master of Arts en sciences sociales, pilier sociologie

Un prix, intitulé « prix du meilleur mémoire de Master of Arts en sciences sociales, pilier sociologie », est institué et décerné annuellement par la Faculté des lettres et sciences humaines pour récompenser le meilleur mémoire de master.

Lauréate**Madame Dällenbach Yaëlle**

Pour son mémoire de master intitulé : « Espaces autogérés de l'Espace Mittelland : Présentation de soi, dialogue avec les autorités et résolution des conflits ».

Prix académique interdisciplinaire du développement durable

Ce prix est décerné annuellement par le rectorat pour récompenser des travaux de master voués à cette problématique. Il récompense des travaux qui font preuve d'esprit critique et qui tiennent compte du sort des générations futures, tout en intégrant une dimension pluridisciplinaire. La note des travaux de master doit être au moins de 5.5.

Lauréate**Madame Hofer Mathilde**

Pour son travail de master intitulé : « Produits et services d'alpage de l'Arc jurassien. Analyse de la demande et de ses déterminants dans l'hôtellerie-gastronomie et le tourisme ».

Prix Credit Suisse Award for Best Teaching

La Credit Suisse Foundation octroie annuellement un prix de 10'000 francs à un enseignant qui, dans l'une des cinq facultés de l'Université de Neuchâtel, se distingue par l'excellence de son enseignement et l'intérêt de sa vision pédagogique.

Lauréats

L'équipe enseignante composée d'Ellen Hertz (professeure ordinaire), d'Alexandre Aebi (maître d'enseignement et de recherche), de Gaëtan Morard (collaborateur scientifique) et de Nicolas Derungs (assistant-doctorant)

Pour la conduite remarquable de son enseignement « Méthodes et terrains : socio-anthropologie des problèmes environnementaux et mémoire de bachelor ». Son approche interdisciplinaire sur des problèmes environnementaux complexes et sa volonté d'engager les étudiants à la réalité et la complexité du terrain sont saluées par les membres du jury.

Faculté des sciences

Prix Jean-Luc Crélerot

Grâce à la générosité de M. et Mme Crélerot, et en souvenir de leur fils Jean-Luc, assistant au laboratoire de Phanérogamie de l'Institut de botanique, décédé en 1971 lors d'un tragique accident, il est institué en faveur de l'Institut de botanique de la Faculté des sciences, un fonds destiné à récompenser des travaux originaux de botanique, méritant publication et portant sur la cytotaxonomie et la biosystématique.

Lauréate

Madame Senerchia Natacha

Pour son travail de thèse de doctorat en biologie intitulé : « Transposable element and genome evolution following hybridization in wild wheats ».

Prix Henri Spinner

Grâce à la générosité de M. Eric Spinner et pour honorer la mémoire de son père, le Prix Henri Spinner récompense des travaux originaux de botanique, méritant publication.

Lauréat

Monsieur Torrent Kevin

Pour son travail de master en physiologie et écologie des plantes intitulé : « Determination of the optimal strategy between phenotypic plasticity and genetic determinism in fluctuating environments ». Note obtenue : 6.

Prix Jean Georges Baer

Désireuse d'honorer la mémoire de son mari, parasitologiste de renom international, ancien directeur de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel (1941-1972), et pour encourager les recherches en parasitologie, Mme Jean G. Baer récompense des travaux de grande valeur en parasitologie effectués dans le cadre de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, en principe un travail de licence ou une thèse.

Lauréats

Monsieur Kessler Sébastien

Pour sa thèse de doctorat intitulée : « Le repas de sucre du vecteur africain de la malaria *Anopheles gambiae* et comment des composés amers interfèrent avec lui : mécanismes de perception et implications physiologiques ».

Monsieur Thiévent Kevin

Pour son travail de master intitulé : « Behavioural manipulation and cost of immunity in the main Malaria vector, the mosquito *Anopheles gambiae* ».

Prix Louis Paris

Grâce à la générosité de Mme Germaine Paris et en souvenir de son mari, M. Louis Paris, il est institué un Prix Louis Paris destiné à récompenser des travaux originaux et méritant publication ressortissant aux divers domaines de la botanique qui sont enseignés à l'Université de Neuchâtel, à savoir : biochimie végétale, microbiologie, phanérogamie, phytosociologie (y compris écologie végétale) et physiologie végétale. Les travaux doivent être exécutés à l'Institut de botanique par des chercheurs inscrits à l'UniNE.

Lauréate

Madame Kosakyan Anush

Pour sa thèse en Biologie intitulée : « Phylogeny, Systematics and Ecology of Free Living Protists. Case study: family Hyalospheniidael ».

Prix Guébbard-Séverine

Désireux d'honorer la mémoire du docteur Adrien Guébbard-Séverine (1848-1924), originaire de Neuchâtel, professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris, géologue et préhistorien, l'Observatoire cantonal et l'Institut de géologie, avec le bienveillant appui de Mme Janice Fehlmann, de Saint-Blaise, constituent un fonds Guébbard-Séverine. Ce fonds est destiné à récompenser les étudiants travaillant dans le domaine des Sciences de la Terre à l'Université de Neuchâtel. Les critères d'attribution du prix sont l'excellence des notes obtenues aux examens ou la qualité des travaux personnels.

Lauréate

Madame Cochand Marion

Pour son travail de master en hydrogéologie et géothermie intitulé : « De la neige au torrent, étude sur le stockage de l'eau de fonte nivale en milieu alpin. Vallon de Réchy, Valais, Suisse ». Note obtenue : 6.

Prix des MINT

Prix MINT (MINT est un acronyme désignant les Mathématiques, l'Informatique ainsi que les sciences Naturelles et Techniques). Prix unique créé en 2014 sur la base du généreux don d'un membre éminent du Conseil de l'Université, M. Mario El-Khoury, directeur général du CSEM.

Lauréats

Monsieur Frenkel David

Pour l'excellence de sa thèse de doctorat intitulée : « Symplectic Embeddings in Dimension 4 ».

Monsieur Schiavoni Valerio

Pour l'excellence de sa thèse de doctorat intitulée : « Topology-aware protocols, tools and applications for large scale distributed systems ».

Prix Jean Landry

Ce prix est destiné à encourager les étudiants de la Faculté des sciences, ayant terminé leurs études avec distinction, à se perfectionner dans leur spécialité. Il sera attribué à tout étudiant de moins de 28 ans au moment de l'obtention du titre, qui a obtenu une note moyenne de 5.5 au moins.

Lauréats

Madame Hübscher Tania

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.73 aux examens de bachelor en biologie.

Madame Rusconi Olivia

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.66 aux examens de bachelor en biologie.

Monsieur Barras Arnaud

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.72 aux examens de bachelor en biologie.

Monsieur Giovannini Antoine

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.54 aux examens de bachelor en biologie-ethnologie.

Faculté de droit

Prix UniNext

L'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit (UniNext) décerne un prix destiné à récompenser un excellent mémoire.

Lauréat

Monsieur Melcarne Luca

Pour son travail de master intitulé « Un locataire fauteur de troubles dans l'immeuble : quelle protection pour les autres locataires en droit privé ». Note obtenue : 6.

Prix d'excellence Jean-Claude Crosetti

Désireux de témoigner sa reconnaissance à la Faculté de droit, M. Jean-Claude Crosetti, ancien étudiant, a fait une donation en vue de créer un Fonds. Le prix est destiné à récompenser la meilleure moyenne de master. Le prix peut être réparti à parts égales entre différents candidats, si la meilleure moyenne a été atteinte par plusieurs étudiants.

Lauréates

Madame Bosch Diane

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne du master en droit. Moyenne générale obtenue : 5.74.

Madame Frichot Christelle

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne du master en droit. Moyenne générale obtenue : 5.74.

Prix de l'ANED

Le Prix de L'ANED a pour but de récompenser l'étudiant ou l'étudiante de bachelor en droit qui aura obtenu la meilleure moyenne générale de bachelor.

Lauréate

Madame Lévy Emmanuelle

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne du bachelor en droit. Moyenne générale obtenue : 5.83.

Faculté des sciences économiques

Prix Henry Grandjean

Grâce à un don de M. Henry Grandjean, docteur honoris causa à la Faculté de droit et des sciences économiques, un fonds a été créé dans le but d'attribuer un prix au meilleur travail d'étudiant ayant trait à un problème d'économie politique ou sociale.

Lauréat

Monsieur Odermatt Stephan

Pour son mémoire de master en sciences économiques, orientation politique économique, intitulé « Mobile banking adoption in Switzerland : an analysis based on bank microdata ». Ce mémoire a été réalisé sous la direction du prof. Milad Zarin. Note obtenue : 6.

Prix Jeune Consulting

Le prix Jeune Consulting est destiné à récompenser un étudiant terminant son master en sciences économiques et dont le travail se distingue par son esprit de synthèse et sa rigueur académique.

Lauréat

Monsieur Borzykowski Nicolas

Pour son mémoire de stage, intitulé : « Deep dive into the demand for tourism in the Canton of Neuchâtel : A panel approach », effectué auprès de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie dans le cadre de son master en sciences économiques, orientation politique économique. Note obtenue : 5.

Prix de la Société Neuchâteloise des Sciences Economiques (SNSE)

La Société Neuchâteloise des Sciences Economiques attribue chaque année un prix destiné à récompenser l'étudiant qui a obtenu la meilleure moyenne durant ses études de bachelor.

Lauréate

Madame Lachat Audrey

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne au bachelor en sciences économiques : 5.96 (mention excellent).

Prix Guido Pult

Pour honorer la mémoire du professeur Guido Pult, un prix est institué et décerné annuellement pour récompenser le meilleur étudiant du bachelor en sciences économiques, orientation économie politique.

Lauréate

Madame Bourquin Joëlle

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne (5.11, mention bien) au bachelor en sciences économiques, orientation économie politique.

Prix de mémoire de maîtrise en analyse financière

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'UniNE, l'entreprise DE Planification SA a institué le Prix de mémoire en maîtrise en analyse financière. Il a pour but de récompenser un étudiant de master dans le domaine de l'analyse financière. Seul un travail ayant obtenu la note de 5.5 ou plus peut faire l'objet de la procédure de sélection.

Lauréate

Madame Zini Lorena

Pour son mémoire intitulé « Value Creation in Mergers and Acquisitions Magnitude and Timing of Operating Synergies ». Ce mémoire a été réalisé sous la direction de la professeure Carolina Salva. Note obtenue : 5.5.

Prix de la Maîtrise en statistique

Un prix, intitulé « universitaire en statistique », est institué et décerné annuellement par la Faculté des sciences économiques pour récompenser le meilleur étudiant ou la meilleure étudiante de la maîtrise universitaire en statistique.

Lauréat

Monsieur Bernasconi David

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne du master en statistique : 5.72 (mention très bien).

Prix d'Excellence en psychologie du travail et des organisations

Ce prix est destiné à récompenser un mémoire de master ou une thèse de doctorat de haut niveau dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations.

Lauréates

Madame Vázquez Rojo Adriana

Pour son mémoire intitulé « Une approche positive de l'utilisation stratégique de la gestion de l'impression et de l'expression d'émotions positives ». Ce mémoire a été réalisé sous la direction de la professeure Franziska Tschan Semmer.

Madame Savchenkova Olga

Pour son mémoire intitulé « Work conditions, organizational resources and career success : do cumulative effects and difference score models explain effects of working conditions on job and career satisfaction better than traditional longitudinal models and the cross-sectional model ? ». Ce mémoire a été réalisé sous la direction de la professeure Barbara Stalder.

Prix Baume & Mercier

Le prix Baume & Mercier a pour but de récompenser un étudiant ou une étudiante de bachelor ou de master de la Faculté des sciences économiques pour le meilleur mémoire en rapport avec une recherche ou un stage traitant de l'ouverture aux échanges entre notre région et le reste du monde. Ce prix se présente sous la forme d'une montre gravée Baume & Mercier.

Lauréat

Monsieur Hofer Kevin

Pour la qualité de son mémoire de bachelor, en sciences économiques, orientation management, intitulé « La surutilisation des produits écologiques : réplification et extension de l'étude de Lin et Chang (2012) ». Ce mémoire a été réalisé sous la supervision du prof. Valéry Bezençon.

Prix des sports

Le prix des sports de l'Université de Neuchâtel est institué dans le but de récompenser les étudiants (ou autres personnes ayant des liens avec le sport universitaire) qui, grâce à leurs résultats, leurs aptitudes, leur engagement ou leur comportement ont contribué à la propagation d'une éthique sportive saine et positive.

Lauréat

Monsieur Barben Emilien

Pour l'association de brillantes études avec une belle carrière en VTT (notamment champion du monde universitaire en 2014).

Prix académique interdisciplinaire du développement durable

Ce prix est décerné annuellement par le rectorat pour récompenser des travaux de master voués à cette problématique. Il récompense des travaux qui font preuve d'esprit critique et qui tiennent compte du sort des générations futures, tout en intégrant une dimension pluridisciplinaire. La note des travaux de master doit être au moins de 5.5.

Lauréat

Monsieur Aubert Matthieu

Pour son mémoire de master en sciences économiques, orientation politique économique intitulé « Impact d'une exigence légale environnementale sur l'innovation : le cas des gros consommateurs neuchâtelois ». Ce mémoire a été réalisé sous la direction du prof. Alain Schönenberger. Note obtenue : 5.5.

Prix de l'Express

La direction du journal l'Express institue chaque année un prix destiné à récompenser soit l'étudiant qui, au terme de ses études de journalisme, aura obtenu la meilleure moyenne dans les branches figurant au programme de cet enseignement soit l'étudiant qui aura présenté un mémoire de qualité en rapport avec les médias, leur histoire, leur évolution ou le droit qui les régit.

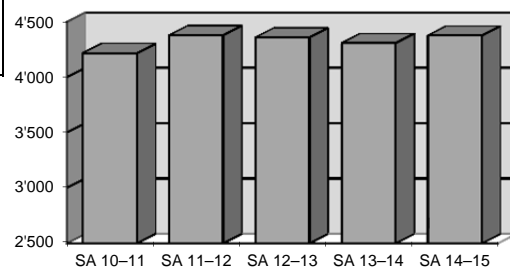
Lauréate

Madame Pauchard Coraline

Pour l'ensemble de son parcours de Master en journalisme, et notamment pour la qualité de son mémoire intitulé « Les rapports de genre dans l'interview journalistique, quels effets sur la production de l'information ? » et pour l'obtention de la meilleure moyenne de sa promotion.

Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

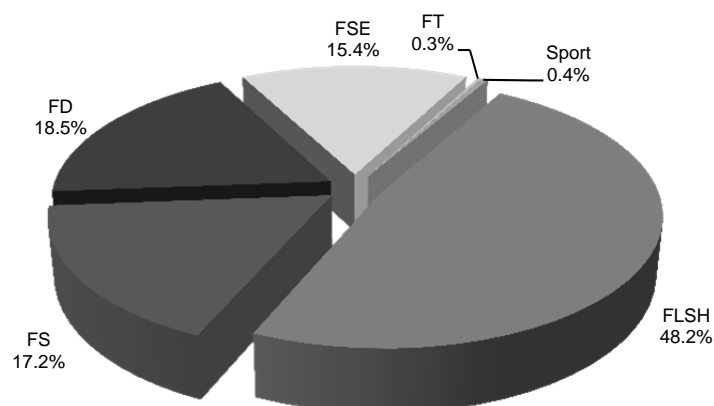
	SA 10-11	SA 11-12	SA 12-13	SA 13-14	SA 14-15
Total	4'217	4'378	4'358	4'308	4'376
dont étudiantes soit	2'495 59%	2'577 59%	2'570 59%	2'572 60%	2'653 61%



Effectifs des étudiants par faculté

	SA 10-11	SA 11-12	SA 12-13	SA 13-14	SA 14-15
Lettres et sciences humaines	1'941	2'007	2'012	2'019	2'111
Sciences	697	692	718	750	752
Droit	803	856	872	789	811
Sciences économiques	736	783	726	716	672
Théologie	15	15	13	15	13
Sport : Certificats / Attestation	18	23	15	19	17
Licence interfacultaire	7	2	1	-	-

Effectifs SA 14-15 par faculté

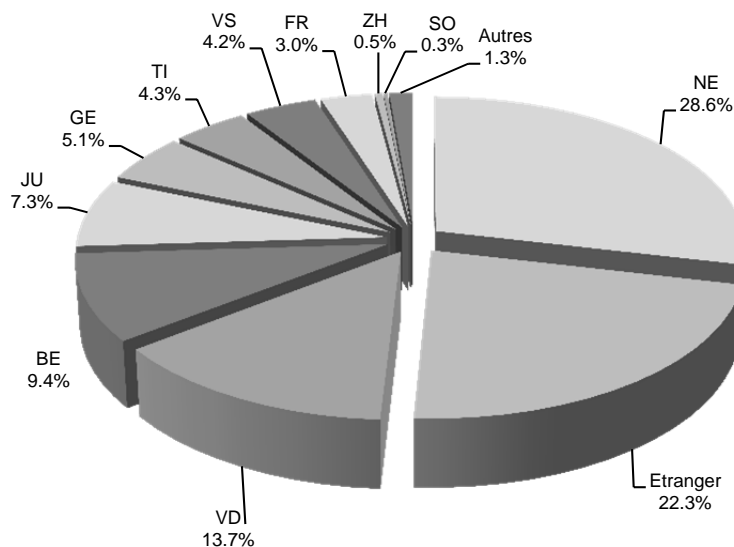


Provenance des étudiants

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 13-14		TOTAL 13-14		Différence
AG	0	0.0%	10	0.2%	-0.2%
AI	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
AR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
BE	88	8.6%	412	9.4%	-0.8%
BL	2	0.2%	4	0.1%	0.1%
BS	1	0.1%	5	0.1%	0.0%
FR	43	4.2%	131	3.0%	1.2%
GE	51	5.0%	223	5.1%	-0.1%
GL	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
GR	0	0.0%	7	0.2%	-0.2%
JU	62	6.1%	319	7.3%	-1.2%
LU	2	0.2%	7	0.2%	0.0%
NE	257	25.2%	1'250	28.6%	-3.4%
OW	0	0.0%	2	0.0%	0.0%
SG	2	0.2%	8	0.2%	0.0%
SH	0	0.0%	2	0.0%	0.0%
SO	3	0.3%	11	0.3%	0.0%
SZ	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
TG	1	0.1%	5	0.1%	0.0%
TI	48	4.7%	190	4.3%	0.4%
UR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
VD	162	15.9%	601	13.7%	2.1%
VS	46	4.5%	182	4.2%	0.4%
ZG	3	0.3%	5	0.1%	0.2%
ZH	9	0.9%	20	0.5%	0.4%
Etranger	238	23.3%	977	22.3%	1.0%
TOTAL	1'020	100.0%	4'376	100.0%	

Provenance de l'ensemble des étudiants UniNE



Mobilité

Les chiffres ci-dessous sont donnés par année académique. La plupart des étudiants effectuent les deux semestres de l'année académique en mobilité, certains n'en suivent toutefois qu'un.

Mobilité OUT : étudiants UniNE effectuant une partie de leurs études dans une autre université (1 ou 2 semestres)

	10 – 11	11 – 12	12 – 13	13 – 14
ERASMUS ² (formation et stage)	43	38	37	40
PEE CREPUQ ³	2	3	1	–
Conventions	16	25	9	23
Mobilité libre	6	2	5	5
Mobilité CH	8	4	11	9
Total mobilité OUT	75	72	63	77

Mobilité IN : étudiants en provenance d'une autre université pour une période d'études de 1 ou 2 semestres

	10 – 11	11 – 12	12 – 13	13 – 14
ERASMUS ² (formation et stage)	33	49	45	35
PEE CREPUQ ³	1	–	1	–
Conventions	11	11	12	9
Mobilité libre	7	10	5	8
Mobilité CH	16	12	17	8
Total mobilité IN	68	82	80	60

² Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

³ Programme d'échange des étudiants géré par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

Liste des doctorats et docteurs honoris causa Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Bertini Laura	Doctorat en sciences humaines et sociales – ethnologie	Christian Ghasarian	Domestication. Ethnographie d'un travail de conception technique pour le maintien à domicile
Cecchini Amaranta	Doctorat en sciences humaines et sociales – sociologie	François Hainard	Intimités amoureuses à l'ère du numérique. Le cas des relations nouées dans les mondes sociaux en ligne
Delley Géraldine	Doctorat en sciences humaines et sociales – archéologie	Marc-Antoine Kaeser	Au-delà des chronologies. Des origines du radiocarbone et de la dendrochronologie à leur intégration dans les recherches lacustres suisses
Diez Del Corral Areta Elena	Doctorat ès lettres – espagnol	Juan Pedro Sanchez Mendez	Variación lingüística en documentos coloniales de la Audiencia de Quito (1563-1822) : Estudio histórico de conectores consecutivos
Gröber Simone	Doctorat en sciences humaines et sociales – linguistique	Simona Pekarek Doehler	Compétence d'interaction d'adolescents malentendants : Gestion de la progressivité en classe d'intégration
Hagel Michael Dominik	Doctorat ès lettres – allemand	Peter Schnyder	Fiktion und Praxis. Eine Wissensgeschichte der Utopie, 1500-1800
Heim Jérôme	Doctorat en sciences humaines et sociales – sociologie	François Hainard	Quelle reconnaissance pour le travail dissimulé ? Une sociologie du rapport moral aux règles formelles dans les activités économiques informelles
Hernikat Schaller Laura	Doctorat ès lettres – français moderne	Daniel Sangsue	Parodie et pastiche dans l'oeuvre poétique de Théodore de Banville
Iseli Markus	Doctorat ès lettres – anglais	Patrick Vincent	Le Nouveau Inconscient Romantique : Thomas De Quincey et les Sciences Cognitives
Jullien Stéphane	Doctorat en sciences humaines et sociales – linguistique	Simona Pekarek Doehler	Syntaxe et dialogue. Les configurations syntaxiques impliquant « Il y a »
Kobi Valérie	Doctorat ès lettres – histoire de l'art	Pascal Griener	Dans l'œil du connaisseur. Pierre-Jean Mariette (1694-1774) et la construction des savoirs en histoire de l'art au XVIIIe siècle
Leesch Denise	Doctorat en sciences humaines et sociales – archéologie	Matthieu Honegger	Recherches sur le Tardiglaciaire en Suisse (1983-2013): chronologie, habitat et territoire des groupes magdaléniens et aziliens
Meyer Adrian	Doctorat en sciences humaines et sociales – histoire	Laurent Tissot	Die Station Nord in Nordgrönland. Ein dänisches Dilemma im Kontext des Kalten Krieges 1948-1972
Nessi Antonia	Doctorat ès lettres – histoire de l'art	Pascal Griener	Fabriquer Venise : Le Nouveau Voyage d'Italie de F. M. Misson et l'image de la ville au XVIIIème siècle dans la littérature de voyage et les vedute gravées (1691-1788)
Rossé Christian	Doctorat en sciences humaines et sociales – histoire	Laurent Tissot	Les échanges de l'ombre. Passages des services de renseignement suisse et alliés à travers la frontière de l'Arc jurassien 1939-1945
Sytnyk Andriy	Doctorat ès lettres – linguistique	Louis de Saussure	Euphémismes argumentatifs, politiquement correct et pertinence

Faculté des sciences (FS)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Amossé Joël	Doctorat ès sciences – biologie	Jean-Michel Gobat	La faune du sol comme indicateur de la qualité des sols urbains : étude des communautés de vers de terre, d'enchytréides et de nématodes et de leurs relations avec des sols d'âges différents
Bucalovic Nikola	Doctorat ès sciences – physique	Pierre Thomann	Experimental techniques for optical frequency metrology
Bueche Matthieu	Doctorat ès sciences – biologie	Pilar Eugenia Junier	Spore-forming bacteria as indicators of pollution in sediments of Lake Geneva
Chappuis Charles	Doctorat ès sciences – biologie	Patrick Guerin	The behaviour of the tsetse fly <i>Glossina pallidipes</i> (Diptera, Glossinidae) : from host seeking to biting
Di Lascio Felice Elias	Doctorat ès sciences – biologie	Redouan Bshary	Social strategies and tool use in wild corvids
Falco Pierik	Doctorat ès sciences – hydrogéologie	Pierre Perrochet	Sondages géoélectriques « null-arrays » pour la caractérisation des structures de subsurface
Frenkel David Egbert	Doctorat ès sciences – mathématiques	Felix Schlenk	Plongements symplectiques en dimension 4
Geiser Céline	Doctorat ès sciences – biologie	Christian Parisod	L'évolution du génome et les mécanismes d'isolement reproductif chez <i>Biscutella laevigata</i>
Gurba Alexandre	Doctorat ès sciences – biologie	Patrick Guerin	Aspects of the sensory physiology of the pollination of <i>Petunia axillaris</i> and mating in moth pests
John Peter Justin	Doctorat ès sciences – chimie	Bruno Therrien	Synthesis, characterization and exploration of the catalytic, supramolecular and biological applications of dinuclear complexes
Joris Caroline	Doctorat ès sciences – biologie	Patrick Guerin	Tsetse fly responses to volatile plant compounds
Kessler Sébastien	Doctorat ès sciences – biologie	Patrick Guerin	Le repas de sucre du vecteur africain de la malaria <i>Anopheles gambiae</i> et comment des composés amers interfèrent avec lui : mécanismes de perception et implications physiologiques
Kosakyan Anush	Doctorat ès sciences – biologie	Edward Mitchell	Phylogeny, Systematics and Ecology of Free Living Protists. Case study : family Hyalospheniidae
Leonini Lorenzo	Doctorat ès sciences – informatique	Pascal Felber	Splay : A toolkit for the design and evaluation of Large Scale Distributed Systems
Marmet Bastien	Doctorat ès sciences – mathématiques	Michel Benaim	Long time behavior of stochastic population models
Messerschmidt Daniel	Doctorat ès sciences – physique	Philipp Aebi	Advanced LPCVD ZnO – Challenges in Application for Thin Film Solar Cells and Modules
Miletic Danijela	Doctorat ès sciences – physique	Gaetano Mileti	Light-shift and temperature-shift studies in atomic clocks based on Coherent Population Trapping
Möck Christian	Doctorat ès sciences – hydrogéologie	Daniel Hunkeler	Evaluating the effect of climate change on groundwater resources : from local to catchment scale

Naji Nada	Doctorat ès sciences – informatique	Jacques Savoy	Recherche d'information dans les manuscrits médiévaux numérisés
Onica Emanuel	Doctorat ès sciences – informatique	Pascal Felber	Efficient support for confidentiality-preserving publish/subscribe systems
Pellaton Matthieu	Doctorat ès sciences – physique	Gaetano Mileti	High-resolution spectroscopic studies in glass-blown and micro-fabricated cells for miniature rubidium atomic clocks
Samaritani Christin Emanuela	Doctorat ès sciences – biologie	Edward Mitchell	Spatio-temporal variability and restoration effects on below-ground biodiversity and soil ecosystem functioning at the Thur flood-plain, Switzerland
Scherrer Luc	Doctorat ès sciences – biologie	Jean-Michel Gobat	Etude sur la purification des eaux de gravité passant à travers le sol forestier
Schiavoni Valerio	Doctorat ès sciences – informatique	Pascal Felber	Protocoles, outils et applications prenant en compte la topologie du réseau pour les systèmes répartis à large échelle
Senerchia Natacha	Doctorat ès sciences – biologie	Christian Parisod	Transposable element and genome evolution following hybridization in wild wheats
Tombez Lionel	Doctorat ès sciences – physique	Thomas Südmeyer	Analysis and Improvement of the Spectral Properties in Mid-Infrared Semiconductor Quantum Cascade Lasers
Veyrat Nathalie	Doctorat ès sciences – biologie	Théodoor Turlings	The role of indole in maize-herbivore interactions
Vuong Thi Luyen	Doctorat ès sciences – chimie	Robert Deschenaux	Polymères et dendrimères mésomorphes du [60]fullerène via la chimie click et dendrimères mésomorphes à chiralité planaire
Wu Yuexia	Doctorat ès sciences – hydrogéologie	Daniel Hunkeler	Laboratory and numerical study of hyporheic flow in karst conduits and its effect on sediment-entrapped DNAPLs
Wunderlin Tina	Doctorat ès sciences – biologie	Pilar Eugenia Junier	Diversity of endospore-forming bacteria in sediment as a proxy for environmental lake history

Faculté de droit (FD)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Ayadi Djallil	Doctorat en droit	Giovanni Distefano	Etude comparative de la notion juridique de l'illicéité dans les relations internationales économiques (droit de l'Organisation mondiale du commerce) et dans le droit international public
Crocetta Christian	Doctorat en droit	Olivier Guilloid	I diritti e l'autonomia decisionale del minore in ospedale
Felder Marco	Doctorat en droit	Robert Danon	IP Boxes d'un Point de Vue Européen, Liechtensteinois et Suisse
Follonier-Ayala Alejandro	Doctorat en droit	Christoph Müller	Droit de l'Arbitrage International en Amérique Latine et en Suisse: Sources, Nature Juridique et Convention d'Arbitrage
Hertig-Pea Agnès	Doctorat en droit	Olivier Guilloid	La protection des données personnelles médicales est-elle efficace ? Etude des moyens d'action en droit suisse

Rétornaz Valentin	Doctorat en droit	Francois Bohnet	L'interdiction du formalisme excessif en procédure civile – Etude de droit français et suisse à la lumière de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme
Reusser Steve	Doctorat en droit	Nathalie Tissot	L'admissibilité des hyperliens en droit d'auteur

Faculté des sciences économiques (FSE)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Alp Arda	Doctorat en management	Gerald Reiner	Evaluation of the Dynamic Impacts of Customer Centered Lead Time Reduction Improvements on Customer-Oriented and Financial Performance – A Hybrid Approach of System Dynamics and Queuing Network Analysis
Camenzind Paul	Doctorat en science économique	Claude Jeanrenaud	Three essays on cantonal variations in utilization and costs of health care services in Switzerland
Fraendorfer Denise	Doctorat en psychologie	Marianne Schmid Mast	Social Perception in Personnel Selection. Automatically Sensed Applicant Nonverbal Behavior and Its Role in Recruiter Perception and Job Performance
Han Dong	Doctorat en informatique	Kilian Stoffel	Formalized Modeling of Qualitative Case Studies
Olivier Thérèse	Doctorat en comptabilité financière	Alain Schatt	Trois essais sur les Primes d'Aquisition
Otte Sebastian	Doctorat en psychologie	Adrian Bangerter	Essais sur l'utilisation des outils informatiques dans le cadre du développement du personnel
Pacheco Barzallo Diana	Doctorat en science économique	Jean-Marie Grether	Antipoverty Programs : Impact Evaluation, Externalities and Limitations
Perini Lionel	Doctorat en science économique	Milad Zarin-Nejadan	The impact of peer effects, substance use, and parental background on educational outcomes
Randrianasolo Toky	Doctorat en statistique	Yves Tille	Inférence basée sur le plan pour l'estimation de petits domaines
Regnier Stéphane Alexandre	Doctorat en science économique	Claude Jeanrenaud	The Economics of Medicine : Assessing Medications'Value
Sacco Vittoria	Doctorat en journalisme et médias	Cinzia Dal Zotto	Global Crisis Reporting : How social Media influences Media Coverage of War and Conflict ?
Seelandt Julia	Doctorat en psychologie	Franziska Tschan Semmer	Making surgery better : The effect of individual, social and situational factors
Simon Eric	Doctorat en informatique	Kilian Stoffel	Towards Bridging the Gap Between Representation and Formalism in the Context of Systems Life Cycle Management Processes
Tafin Djoko Donatien	Doctorat en statistique	Catalin Starica	Nonlinear, Nonparametric Methods in Empirical Finance

Docteurs honoris causa 2014

Mme Margarethe Rosa Billerbeck	Faculté des lettres et sciences humaines	Professeure ordinaire de philologie classique (latin et grec) à l'Université de Fribourg, Mme Margarethe Billerbeck s'est distinguée par son envergure scientifique dans les traditions allemande, anglaise et suisse à travers ses nombreuses publications. La professeure Billerbeck, qui a enseigné à l'Université de Neuchâtel comme professeure invitée dans les années 1980 et codirigé des séminaires communs de licence et de doctorat entre 1996 et 2004, a été une pionnière dans la promotion de la relève féminine et dans la mise en réseau des universités romandes. Elle a de plus contribué au rayonnement international de la philologie classique suisse, notamment par sa contribution décisive à la renaissance de la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, à Vandoeuvres (GE), qui est devenue aujourd'hui un centre majeur sur le plan international.
M. Thomas Björn Zeltner	Faculté de droit	Juriste et docteur en médecine, M. Thomas Björn Zeltner a été professeur de santé publique à l'Université de Berne. En 1991, à 44 ans, il est nommé par le Conseil fédéral directeur de l'Office fédéral de la santé publique, poste qu'il a marqué de son empreinte pendant 18 ans, au point d'être considéré comme le ministre suisse de la santé de l'époque. Durant cette période, il a confié de nombreux mandats au professeur Olivier Guillod et à l'Institut de droit de la santé, établissant ainsi des liens étroits avec l'Université de Neuchâtel où il est régulièrement invité comme enseignant dans le programme de formation continue en droit de la santé. Envoyé spécial du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il poursuit par ailleurs son engagement en faveur de la promotion d'une santé publique respectueuse des droits humains.
Mme Yuko Harayama	Faculté des sciences économiques	Mme Yuko Harayama est titulaire d'un bachelor en mathématiques associé à deux doctorats de l'Université de Genève, l'un en éducation, l'autre en sciences économiques. L'association originale de ces trois champs constitue le fil conducteur de ses recherches puisqu'il s'agit de comprendre la contribution des systèmes éducatifs, notamment universitaires, et de la politique scientifique à la production de connaissances et à la croissance économique. Mme Harayama a enseigné à plusieurs reprises à l'Université de Neuchâtel, tant au niveau du bachelor que du master. Nommée professeure au département de management de la science et de la technologie de l'Université de Tohoku en 2002, elle retourne au Japon et devient membre du conseil scientifique rattaché directement au premier ministre de 2006 à 2007 et à nouveau depuis 2013. Elle contribue ainsi au plus haut niveau à l'analyse interdisciplinaire et appliquée des systèmes éducatifs et des politiques qui les soutiennent.
M. Didier Burkhalter	Faculté de droit et Faculté des sciences économiques	Président de la Confédération pour l'année 2014, M. le Conseiller fédéral Didier Burkhalter est diplômé de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel. Après ses études, il devient rédacteur économique avant de se consacrer à la politique dont il gravit tous les échelons. Il accède au secrétariat cantonal puis au secrétariat romand du parti radical et est élu député au Grand Conseil et membre du Conseil exécutif de la Ville de Neuchâtel dont il assume la présidence à trois reprises entre 1994 et 2002. Conseiller national à partir de 2003, puis Conseiller aux Etats en 2007, il succède en 2009 à Pascal Couchepin au Conseil fédéral. Il prend tout d'abord la direction du Département fédéral de l'intérieur (DFI), puis celle du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) depuis 2012. En 2014, en sa qualité de chef du DFAE, il assume aussi la présidence de l'OSCE.

Retraites, démissions et décès de professeurs Période du 1er janvier au 31 décembre 2014

Professeurs honoraires

- Anne-Nelly Perret-Clermont, professeure ordinaire en psychologie et éducation (FLSH)
- François Hainard, professeur ordinaire en sociologie (FLSH)
- Andres Kristol, professeur ordinaire en sciences du langage et de la communication (FLSH)
- Jean-Michel Gobat, professeur ordinaire en biologie (FS)
- Lytta Basset, professeure ordinaire en accompagnement spirituel (FT)

Démission

- Marianne Schmid Mast, professeure ordinaire, Faculté des sciences économiques
- Gerald Reiner, professeur ordinaire, Faculté des sciences économiques

Décès

- Gaston Fischer, professeur honoraire de la Faculté des sciences (23.03.2014)
- Jean Borie, professeur honoraire de la Faculté des lettres et sciences humaines (15.04.2014)
- Giovanni Cappello, professeur honoraire de la Faculté des lettres et sciences humaines (15.08.2014)

Tableau de nomination du corps professoral durant l'année 2014

FAC	Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
FLSH	Psychologie socioculturelle	PAss	Nomination : 17.12.2014 Entrée en fonction : 01.08.2015	Laure Kloetzer
	Dialectologie	PE 80%	Nomination : 02.07.2014 Entrée en fonction : 01.08.2014	Federica Diémoz
	Histoire de l'art	PE 50%	Nomination : 01.12.2014 Entrée en fonction : 01.01.2015	Régine Bonnefoit
	ILCF	14/18	Nomination : 02.07.2014 Entrée en fonction : 01.08.2014	Laure Anne Johnsen
FS	Ecologie	PAss	Nomination : 15.08.2014 Entrée en fonction : 01.02.2015	Sergio Rasman
	CHYN	PAss SCCER	Nomination : 15.08.2014 Entrée en fonction : 01.09.2014	Benoît Valley
FSE	Publicité	PAss	Nomination : 10.12.2014 Entrée en fonction : 01.03.2015	Linda Lemarié
FD	Droit fiscal	PE 50%	Nomination : 21.05.2014 Entrée en fonction : 01.08.2014	Thierry Obrist

Résumé

8 professeurs ont été nommés (5 femmes) durant l'année 2014 dont 4 entreront en fonction durant l'année 2015.

Remarque

3 professeurs (1 femme), nommés en 2013, sont entrés en fonction en 2014 ; il s'agit de : Stephen Miller (FS), Peter Fiechter et Annik Dubied Losa (FSE).

Ressources humaines : effectifs par secteur et par nature au 31.12.2014

Effectifs des collaborateurs par source de financement (EPT)

Financement		2012		2013		2014		Variation 14/13	
Etat	Féminin	244.5	33.0%	246.1	33.6%	255.8	33.3%	9.7	4.0%
	Masculin	300.2	40.4%	300.6	40.9%	290.3	37.8%	-10.3	-3.4%
Total Etat		544.7	73.4%	546.7	74.5%	546.1	71.1%	-0.6	-0.1%
Fonds de Tiers	Féminin	91.0	12.3%	91.0	12.4%	115.2	15.0%	24.2	26.6%
	Masculin	106.5	14.3%	96.5	13.1%	106.7	13.9%	10.2	9.6%
Total Fonds de Tiers		197.5	26.6%	187.5	25.5%	221.9	28.9%	34.4	17.4%
Total	Féminin	335.5	45.3%	337.1	46.0%	371.0	48.3%	33.9	10.1%
	Masculin	406.7	54.7%	397.1	54.0%	397.0	51.7%	-0.1	0.0%
Total général		742.2	100.0%	734.2	100.0%	768.0	100.0%	33.8	4.5%

Effectifs des collaborateurs en fonction du genre

Genre		2012		2013		2014		Variation 14/13	
Féminin	EPT	335.5	45.2%	337.1	45.9%	371.0	48.3%	33.9	10.1%
	Effectif	506.0	47.9%	508.0	48.4%	544.0	50.0%	36.0	7.1%
Masculin	EPT	406.7	54.8%	397.1	54.1%	397.0	51.7%	-0.1	0.0%
	Effectif	551.0	52.1%	541.0	51.6%	543.0	50.0%	2.0	0.4%
Total	EPT	742.2	100.0%	734.2	100.0%	768.0	100.0%	33.8	4.5%
Total	Effectif	1'057.0	100.0%	1'049.0	100.0%	1'087.0	100.0%	38.0	3.6%

Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

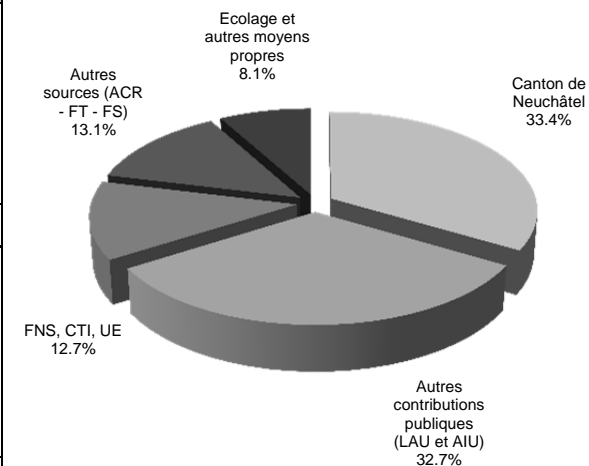
Catégorie		2012		2013		2014		Variation 14/13	
Etat	Admin., techn., biblio	193.1	26.0%	196.6	26.8%	192.3	25.0%	-4.3	-2.2%
	Corps intermédiaire sup.	27.7	3.7%	29.0	3.9%	33.0	4.3%	4.0	14.3%
	Corps intermédiaire	193.4	26.0%	194.1	26.4%	194.9	25.4%	0.8	0.4%
	Corps professoral	111.5	15.0%	110.0	15.0%	109.9	14.3%	-0.1	-0.1%
	Apprenti	19.0	2.6%	17.0	2.3%	16.0	2.1%	-1.0	-5.3%
Total Etat		544.7	73.4%	546.7	74.4%	546.1	71.1%	-0.6	-0.1%
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio	33.4	4.5%	30.8	4.2%	30.7	4.0%	-0.1	-0.3%
	Corps intermédiaire sup.	0.3	0.0%	0.6	0.1%	0.8	0.1%	0.2	73.3%
	Corps intermédiaire	156.7	21.1%	150.9	20.6%	185.0	24.1%	34.1	21.8%
	Corps professoral	7.1	1.0%	5.2	0.7%	4.4	0.6%	-0.8	-11.3%
	Apprenti	0.0	0.0%	0.0	0.0%	1.0	0.1%	1.0	0.0%
Total Fonds de Tiers		197.5	26.6%	187.5	25.6%	221.9	28.9%	34.4	17.4%
Total	Admin., techn., biblio	226.5	30.5%	227.4	31.0%	223.0	29.0%	-4.4	-1.9%
	Corps intermédiaire sup.	28.0	3.8%	29.6	4.0%	33.8	4.4%	4.2	15.0%
	Corps intermédiaire	350.1	47.2%	345.0	47.0%	379.9	49.5%	34.9	10.0%
	Corps professoral	118.6	16.0%	115.2	15.7%	114.3	14.9%	-0.9	-0.8%
	Apprenti	19.0	2.6%	17.0	2.3%	17.0	2.2%	0.0	0.0%
Total général		742.2	100.0%	734.2	100.0%	768.0	100.0%	33.8	4.6%

Tableaux financiers (état au 28.02.2015)

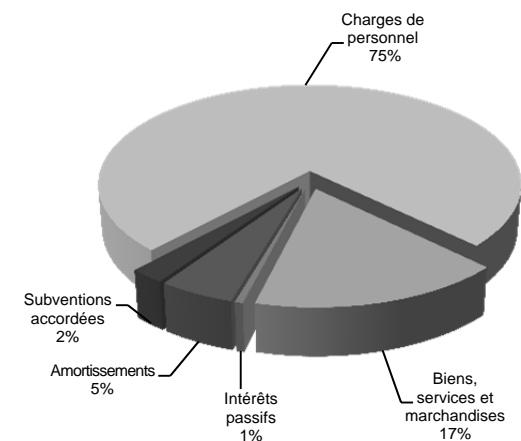
Comptes Etat	Total	Dom. central	FLSH	FS	FD	FSE	FT
Charges de personnel	74'727'013	17'222'082	22'703'729	16'889'562	7'732'683	9'484'535	694'422
Biens, services et marchandises	16'677'937	6'760'469	2'713'075	4'757'872	919'655	1'467'915	58'951
Intérêts passifs	542'045	542'045	0	0	0	0	0
Amortissements	5'014'356	4'557'940	1'819	362'323	0	92'274	0
Subventions accordées	2'327'779	1'852'493	84'755	343'913	45'311	-6'723	8'030
Total des charges (comptes Etat)	99'289'130	30'935'029	25'503'378	22'353'670	8'697'649	11'038'001	761'403
Revenus de biens	-1'476	-1'476					
Contributions	-4'262'127	-394'726	-1'455'956	-557'050	-920'235	-929'786	-4'374
Dédommagement de collectivités publiques	-22'716'416	-22'716'416					
Subventions acquises	-23'805'895	-23'805'895					
Enveloppe de l'Etat de Neuchâtel	-47'626'000	-47'626'000					
Total des revenus (comptes Etat)	-98'411'914	-94'544'512	-1'455'956	-557'050	-920'235	-929'786	-4'374
Résultat du comptes Etat	877'216						
Subsides et mandats de tiers							
Charges FNS - CTI - UE	16'905'863		5'808'834	9'763'285	660'273	673'471	
Revenus FNS - CTI - UE	-18'145'494		-8'007'706	-8'678'975	-781'787	-677'026	
Charges autres sources (ACR - FT - FS)	16'857'001	6'035'143	3'526'077	4'903'299	1'932'538	416'114	43'830
Revenus autres sources (ACR - FT - FS)	-18'614'131	-8'478'666	-3'462'768	-4'329'697	-1'906'612	-412'913	-23'475
Charges totales (y compris réserve)	139'476'335						
Revenus totaux (y compris réserve)	-142'473'096						

Réserve « financements spéciaux » en fin d'exercice	6'424'341
--	------------------

Sources de financement 2014



Répartition des charges du budget Etat



Avertissement

Ces tableaux n'ont pas pour objectif de déterminer le coût de chaque faculté (les subventions ne sont pas réparties) ni de procéder à des comparaisons entre facultés (les clés de répartition de certaines charges ne sont pas homogènes) ; il ne remplace donc pas les informations issues de la comptabilité analytique.

**Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR)
y compris le domaine central (DC) et les overheads du FNS**

Facultés	FNS + CTI + UE		ACR		TOTAL Dépenses 2014	TOTAL Recettes 2014	SOLDE
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes			
<i>DC et overheads</i>			7'862'146.72	-8'325'448.24	7'862'146.72	-8'325'448.24	-463'301.52
<i>FLSH</i>	6'058'053.68	-8'094'344.74	3'149'183.63	-3'671'673.37	9'207'237.31	-11'766'018.11	-2'558'780.80
<i>FS</i>	9'489'759.46	-8'413'827.63	4'663'766.18	-4'737'506.97	14'153'525.64	-13'151'334.60	1'002'191.04
<i>FD</i>	660'237.45	-781'751.56	1'889'304.26	-2'017'244.35	2'549'541.71	-2'798'995.91	-249'454.20
<i>FSE</i>	1'000'091.86	-1'016'854.96	526'101.50	-662'499.47	1'526'193.36	-1'679'354.43	-153'161.07
<i>FT</i>			47'257.02	-47'475.38	47'257.02	-47'475.38	-218.36
TOTAL	17'208'142.45	-18'306'778.89	18'137'759.31	-19'461'847.78	35'345'901.76	-37'768'626.67	-2'422'724.91

SOLDE -2'422'724.91

Facultés	Projets divers ACR ouverts en 2014	Projets CTI/UE ouverts en 2014	Projets FNS ouverts en 2014	Projets FNS ouverts en 2013	Projets FNS ouverts en 2012	Projets FNS ouverts en 2011	Projets FNS ouverts en 2010	Projets FNS ouverts en 2009
<i>Serv. adm.</i>	2						1	
<i>CIES</i>				1				
<i>FLSH</i>	38		27	24	30	23	19	29
<i>FS</i>	34	2	26	17	29	15	18	26
<i>FD</i>	7		3	7	1	2	3	2
<i>FSE</i>	11	1	3	1	8	6	6	6
<i>FT</i>							1	
TOTAL	92	3	59	50	68	46	48	63

Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2014

Membres permanents

- **Grandjean Antoine**, ancien conseiller communal, président, Neuchâtel
- **Berberat Didier**, conseiller aux Etats, vice-président, La Chaux-de-Fonds
- **Bloch Marc**, directeur général de La Semeuse SA, La Chaux-de-Fonds
- **Cattin Pierre-Alain**, directeur du Lycée cantonal, Porrentruy
- **El-Khoury Mario**, directeur général du CSEM, Neuchâtel
- **Gaillard Christine**, conseillère communale, Neuchâtel
- **Godet Blaise**, consultant et ancien ambassadeur, Neuchâtel
- **Marquis Weible Fabienne**, directrice de l'Association suisse pour la recherche horlogère, Neuchâtel
- **Simon-Vermot André**, avocat notaire, La Chaux-de-Fonds
- **Walzer Palomo Martine**, directrice adjointe du Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds

- **Besson Arnaud**, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
- **Colbois Bruno**, doyen de la Faculté des sciences (FS)
- **De Weck Geneviève**, doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH)
- **Grether Jean-Marie**, doyen de la Faculté des sciences économiques (FSE)
- **Moser Felix**, vice-doyen de la Faculté de théologie (FT)
- **Magnanelli Line**, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
- **Müller Christoph**, doyen de la Faculté de droit (FD)
- **Ordás Criado Iván**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
- **Vincent Patrick**, représentant du corps professoral

A titre consultatif

- **Boegli Laurence**, conseillère stratégique du Département de l'éducation et de la famille (DEF)
- **Rahier Martine**, rectrice
- **Pekarek Doehler Simona**, vice-rectrice
- **Aubert Jean-Jacques**, vice-recteur
- **Mahon Pascal**, vice-recteur
- **Jeanneret Philippe**, secrétaire général

Membres du bureau

- **Grandjean Antoine**, président
- **Berberat Didier**, vice-président
- **Besson Arnaud**
- **Simon-Vermot André**
- **Vincent Patrick**
- **Rahier Martine**, à titre consultatif

Secrétariat

- **Voillat Françoise**, secrétaire

Commissions permanentes du Conseil

Commission de gestion et des finances

- **Bloch Marc**, président
- **Walzer Palomo Martine**
- **Grether Jean-Marie**
- **Ordás Criado Iván**

Commission prospective

- **Godet Blaise**, président
- **Aubert Jean-Jacques**
- **Marquis Weible Fabienne**
- **Perret-Clermont Anne-Nelly**
- **Magnanelli Line**

Commission juridique

- **Simon-Vermot André**, président
- **Cattin Pierre-Alain**
- **Grether Jean-Marie**

Membres des commissions de l'Université au 31.12.2014

Commission de la recherche scientifique (FNS)

- M. Pascal Felber, président
- **FLSH** : Mme Janine Dahinden et M. Pierre-Alain Mariaux – *suppléantes Mmes Marion Fossard et Margaret Tudeau-Clayton, MM. Etienne Piguët et Louis de Saussure*
- **FS** : MM. Daniel Hunkeler et Klaus Zuberbühler – *Mme Elisa Gorla et M. Patrick Guérin*
- **FD** : MM. Blaise Carron et Sébastien Besson – *M. Yvan Jeanneret*
- **FSE** : MM. Mehdi Farsi et Valéry Bezençon – *Mme Carolina Salva et MM. Adrian Bangerter et Catalin Starica*
- **FT** : M. Félix Moser – *Mme Lytta Basset (retraîtée depuis le 01.08.2014)*

Commission culturelle

- M. Pascal Mahon, vice-recteur, président
- M. Philippe Péter, représentant du corps enseignant
- Mme Denise Frauendorfer, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
- M. Pierre-Alain Cattin, membre du Conseil de l'Université
- Mme Line Magnanelli, représentante des étudiants (FEN)
- M. Roberto Betti, délégué du Centre culturel neuchâtelois
- M. Ordás Criado Iván, représentant des étudiants (FEN)

Commission de gestion de la fortune de l'Université

- Mme Martine Rahier, rectrice, présidente
- M. Philippe Jeanneret, secrétaire général
- M. Jean-Marie Grether, FSE, représentant des professeurs
- M. Pierre Golay, membre externe
- M. Cédric Léger, membre externe

Commission d'éthique du Sénat

- M. Patrick Vincent, représentant de la FLSH
- M. Redouan Bshary, représentant de la FS
- Mme Florence Guillaume, représentante de la FD
- Mme Franziska Tschan Semmer, représentante de la FSE
- Mme Arielle Olson, secrétaire

Commission de la formation continue

Cette commission ne s'est pas réunie en 2014. Elle sera remplacée par une nouvelle commission CURSUS en 2015.

Commission de surveillance de la procédure des nominations

- M. Thierry Clément, représentant du DEF depuis le 01.11.2014, président
- Mme Martine Walzer Palomo, CU, représentante des lycées – Lycée Blaise-Cendrars
- M. Iván Ordás Criado, CU, représentant des étudiants (FEN)

Commission de gestion des cours d'été

- M. Loris Petris, directeur de l'ILCF, président
- M. Jean-Jacques Aubert, vice-recteur enseignement
- M. Geneviève de Weck, doyenne de la FLSH
- M. Denis Boillat, chef du service de la comptabilité générale (SCG)
- M. Philippe Péter, directeur du cours d'été

Commission sociale

- Mme Franziska Tschan Semmer, professeure, présidente
- M. Jean-Jacques Aubert, vice-recteur, représentant du rectorat
- M. Didier Berberat, membre Conseil de l'Université
- Mme Sandra Keller, corps intermédiaire
- Mme Géraldine Renggli, responsable du service social
- Mme Line Magnanelli, étudiante
- M. David Hodel, étudiant

Commission sportive

- M. Loris Petris, président
- M. Bertrand Robert, directeur du service des sports universitaires (SUN)
- M. Raphaël Germann, maître de sport, SUN
- M. Yves L'Eplattenier, maître de sport, SUN
- N.N., représentant des étudiants

Commission de l'U3a

- M. Jean-Jacques Aubert, vice-recteur, président
- M. Philippe Terrier, directeur de l'Université du 3^e Age
- M. Raphaël Tabacchi, membre honoraire
- Mme Nadège Sougy, représentante de la FLSH
- M. Alain Valette, représentant de la FS
- M. Minh Son Nguyen, représentant de la FD
- M. Adrian Bangerter, représentant de la FSE
- Vacant, représentant de la FT
- M. André Perrinjaquet, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- Mme Jacqueline Carrard, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- M. François Chapuisat, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Roland Heubi, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Jacques Béguin, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- Mme Pierrette Bobillier, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- M. Jean-Claude Adatte, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- M. Jean-René Quenet, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- M. Michel Berlincourt, membre de l'Université des aînés de Bienne
- Mme Béatrice Froidevaux, membre de l'Université des aînés de Bienne
- Mme Corinne Suter, secrétaire de l'U3a

Commission des personnes non titulaires de maturité

- M. Philippe Robert, directeur du Lycée Denis-de-Rougemont, président
- Mme Corinne Rossari, représentante de la FLSH, *suppléant M. Daniel Schulthess*
- M. Jean-Marc Neuhaus, représentant de la FS, *suppléant M. Jacques Savoy*
- M. Giovanni Distefano, représentant de la FD, *suppléant M. Thierry Obrist*
- M. Mehdi Farsi, représentant de la FSE, *suppléant M. Valéry Bezençon*
- Mme Michèle Maurer, secrétaire

Commission de gestion de la Cité des étudiants

- Mme Rachel Oesch, représentante de l'office des hautes écoles et de la recherche
- Mme Florence Grueter Heger, représentante du service des formations postobligatoires et de l'orientation
- M. Luis Ramos, représentant du service des bâtiments
- M. Anthony Logatto, représentant du service financier
- M. Abdelatif Mokeddem, représentant de l'UniNE
- M. Philippe Péter, représentant du corps professoral ou intermédiaire de l'UniNE
- M. Nicola Deu, représentant des étudiants (FEN)
- M. Claude Béguin, représentant de la Haute Ecole ARC
- M. Bertrand Zadory, représentant du personnel de la Haute Ecole ARC
- M. Stephen Pinto, représentant des étudiants de la Haute Ecole ARC
- Mme Christine Gaillard, représentante de la Ville de Neuchâtel

Commission d'éthique de l'Université

- M. Pascal Mahon, vice-recteur, président
- M. Olivier Guillod, membre
- Mme Ellen Hertz, membre

Fondation du Foyer des étudiants (FFE)

Conseil

- M. Philippe Jeanneret, président
- M. Gabriel Krähenbühl, secrétariat général UniNE
- N.N., représentant de la Société des alumni de l'UniNE (SAN)
- Mme Géraldine Renggli, cheffe du service social
- M. Vlad Stoenescu, représentant des étudiants (FEN)
- Mme Line Magnanelli, Conseil de l'Université
- Mme Rachel Oesch, représentante de l'Etat
- M. Jean-Michel Ischer, représentant de la Ville de Neuchâtel
- Mme Arlette Richoz, trésorière

Bureau

- M. Philippe Jeanneret, président
- Mme Géraldine Renggli, cheffe du service social
- Mme Arlette Richoz, trésorière

Commission de l'égalité

- M. Daniel Kraus, représentant de la FD, président
- Mme Marion Fossard, représentante de la FLSH, vice-présidente
- M. Redouan Bshary, représentant de la FS
- Mme Annik Dubied, représentante de la FSE
- Mme Natacha Reynaud-Oudot, représentante de l'ACINE
- M. David Hodel, représentant des étudiants (FEN)
- Mme Marie-France Farine, représentante du PATB

Membres ex-officio

- Mme Isabel Perego, déléguée à l'égalité
- Mme Inès Pasini, collaboratrice à l'égalité
- Mme Marion Schulze, collaboratrice scientifique

Commission QUALIS*Lettres et sciences humaines*

- M. Alain Kamber, professeur ILCF
- M. Hédi Dridi, professeur
- Mme Silvia Gonzalez, représente du corps intermédiaire
- M. Frédéric Inderwildi, adjoint au doyen et conseiller aux études
- Mme Armande Cernuschi, étudiante

Sciences

- M. Bruno Colbois, doyen
- M. Philip Brunner, professeur
- Mme Claire Le Bayon, maître d'enseignement et de recherche
- M. Christian Livi, conseiller aux études
- Mme Clémentine Jacquet, étudiante

Droit

- M. Olivier Hari, professeur
- M. André Kuhn, professeur
- Mme Rachel Christinat, assistante doctorante
- Mme Sandrine Lo Ricco Apothéloz, adjointe du doyen
- M. Cyril Babando, étudiant

Sciences économiques

- M. Kilian Stoffel, professeur
- M. Benjamin Tissot-Daguet, assistant
- Mme Joan Guillaume-Gentil, conseillère aux études
- Mme Jekaterina Bakirova, étudiante

Secteur qualité

- Mme Simona Pekarek Doehler, vice-rectrice
- M. Jean-François Perret, conseiller auprès de la vice-rectrice
- Mme Joanna Domingos, collaboratrice scientifique
- M. Thomas Kadelbach, collaborateur scientifique

Membre ex-officio

- M. Jean-Jacques Aubert, vice-recteur

Liste des représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

- Société des alumni de l'Université de Neuchâtel (SAN)
- Institut neuchâtelois
- Commission du Musée international d'horlogerie
- Conseil de fondation du CIES
- European Network of Academic Sports Services (ENAS)
- Fondation La Tène
- Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)
- Fondation du Foyer des étudiants (FFE)
- Commission de gestion de la Cité des étudiants

- swissuniversities
- CRUS, Conférence des recteurs des universités suisses
- CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale
- Triangle Azur
- BeNeFri
- Conseil de direction du réseau romand de conseil, formation et évaluation (RCFE)
- Conseil de la formation pour les structures jurassiennes des niveaux secondaires II et tertiaire
- Comité de pilotage « Avenir des bibliothèques »

- Comité stratégique Microcity
- Comité opérationnel Microcity
- Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)
- Association Euresearch
- Association Alliance (transfert technologique)
- Commission consultative de la Division lycéenne du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

- Conseil d'administration de prevoyance.ne

- Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique
- Conseil de la recherche du FNS
- Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)
- Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (CFSB)
- Conseil de fondation Switch
- Conseil de fondation François Verdier
- Conseil de fondation Marcel Benoist
- Conseil de fondation Mercier pour la science
- Prix du Jury Gaïa
- Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health (SSPH+)
- Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)
- Agence universitaire de la francophonie (AUF)
- Association suisse des enseignants d'université
- Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)
- Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)

- Commission fédérale des bourses
- Fondation du Sanatorium universitaire suisse
- Conseil stratégique du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)
- Comité national de l'union internationale de géographie
- Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)
- Commission pour l'examen complémentaire des universités suisses
- Commission suisse de maturité

- Club 44

Abréviations

On trouvera ci-après les principales abréviations récurrentes utilisées dans le présent rapport. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques, propres à un chapitre particulier, sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

A

ACINE	Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel
ACR	Autre crédit de recherche
AIU	Accord intercantonal universitaire
AJM	Académie du journalisme et des médias
ANEL	Association neuchâteloise des étudiant-e-s en lettres et sciences humaines
ANESE	Association neuchâteloise des étudiants en sciences économiques
Ass	Assistant
Azur	Triangle Azur : réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel

B

BA	Bachelor – baccalauréat universitaire
BENEFRI	Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg
BILUNE	Base d'information des locaux de l'Université de Neuchâtel
BIPE	Base d'information personnel étudiants

C

CABI	Centre for Agricultural Bioscience International
CAFS	Centrale d'achat de la Faculté des sciences (UniNE)
CAS	Certificate of Advanced Studies
CC	Chargé de cours
CCFi	Contrôle cantonal des finances
CdL	Centre de langues
CDM	Centre de droit des migrations
CE	Chargé d'enseignement
CEMAJ	Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels
CERFASY	Centre de Recherches Familiales et Systémiques
CFA Institut	Chartered Financial Analysis Institut
CHYN	Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel
CIES	Centre international d'étude du sport
CIHDDR	Centre interfacultaire d'histoire du droit et de droit romain
CLAM	Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age

CRRC	Centre romand de recherche en criminologie
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation
CU	Conseil de l'Université
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale

D

DAS	Diploma of Advanced Studies
DEF	Département de l'éducation et de la famille
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DR	Directeur de recherche

E

ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
E.M.A.	Espace multimedia d'auto-apprentissage
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein temps
ERC	European Research Council
ERSP	Ecole romande de santé publique
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance

F

FD	Faculté de droit
FEN	Fédération des étudiants neuchâtelois
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FOCO	Formation continue
FS	Faculté des sciences
FSE	Faculté des sciences économiques
FT	Faculté de théologie

G

GRAMU	Groupe d'aménagement de l'Université
GTA	Groupe de théâtre antique de l'Université de Neuchâtel

H

HE-Arc	Haute école spécialisée Arc (BEJUNE)
HEG Arc	Domaine gestion de la HE-Arc
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HEU	Haute école universitaire

I

IAF	Institut d'analyse financière
IBIOL	Institut de biologie
IDS	Institut de droit de la santé

IENE	Institut de l'entreprise
IH	Institut d'histoire
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie
IIUN	Institut d'informatique
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
ILF	Institut de littérature française
IMA	Institut de mathématiques
IMI	Institut du management de l'information
IMT	Institut de microtechnique
IPTO	Institut de psychologie du travail et des organisations
IRENE	Institut de recherches économiques
ISTAT	Institut de statistique
J	
JOM	Journée oser tous les métiers
K	
L	
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
LEHE	Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LTF	Laboratoire Temps/Fréquence
LU	Loi sur l'Université
LUNE	Loi sur l'Université de Neuchâtel, projet de révision de la LU
M	
MA	Master – maîtrise universitaire
MALIT	Maison des littératures
MAPS	Maison d'analyse des processus sociaux
MASH	Maison des sciences historiques
MAS	Master of Advanced Studies
MAss	Maître-assistant
MER	Maître d'enseignement et de recherche
MIH	Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds
MO	Mandat d'objectifs
N	
NAS	Norme d'audit suisse
NCCR	National Center of Competence in Research
O	
OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OTHER	Office des hautes écoles et de la recherche
OMS	Organisation mondiale de la santé
P	
PA	Professeur associé

PAss	Professeur assistant
PCI	Projet de coopération et d'innovation
PD	Privat-docent
PE	Professeur extraordinaire
PI	Professeur invité
[PI] ²	Pôle de droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation
PO	Professeur ordinaire
PRN	Pôle de recherche national

Q

R

RBNJ	Réseau des bibliothèques neuchâtelaises et jurassiennes
RERO	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
RGOU	Règlement général d'organisation de l'Université

S

SAN	Société des alumni de l'Université de Neuchâtel
SCCER	Pôles de compétence en recherche énergétique
SCI	Système de contrôle interne
SECOMANIA	Association neuchâtelaise des étudiants en sciences économiques spécialisée dans l'évènementiel
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SFM	Forum suisse d'étude des migrations et de la population
SNSE	Société neuchâtelaise des sciences économiques
SSPH+	Ecole suisse de santé publique
SUN	Sports universitaires

T

U

U3a	Université du 3e âge
UE	Union européenne
UNES	Union des étudiant-e-s de Suisse

V

W

WKD	World Knowledge Dialogue
-----	--------------------------

X

Y

Z



Edition

Rectorat de l'Université de Neuchâtel
Faubourg du Lac 5a, CH-2000 Neuchâtel

Impression

Centre d'impression de l'Université (CIUN)

Tirage

120 exemplaires

Rapport approuvé par

Le Conseil de l'Université, le 2 avril 2015

© **Université de Neuchâtel**

Avril 2015

www.unine.ch